L'ANIMATION RENAIT, surtout chez les commerçants qui annoncent leurs marchandises dans la "Patrie."

La Patrie

COUPON
CONCOURS POUR LES E...
MERCREDI, 21 AVRIL 19...
CE COUPON SERA NUL S... NOUS EST ADRESSE D... QUINZE JOURS.
Conseil Législatif Limitée

31e ANNEE--No 47--QUATORZE PAGES MONTREAL, MERCREDI 21 AVRIL 1909 LE NUMERO : UN CENTIN

Une crise ministérielle en Autriche - Hongrie

BUDAPEST, 21. — Le cabinet austro-hongrois a démissionné ce matin et Sa Majesté l'Empereur François-Joseph a demandé au comte Andrassy, ministre de l'intérieur de constituer un nouveau cabinet.

Le parti "Jeune Turc" réconcilié avec le Sultan

PARIS, 21. — Une dépêche spéciale de Constantinople annonce qu'on a appris, d'une source officielle, que le sultan et le parti jeune turc en sont venus à une entente et que l'armée des rebelles ne pénètrera pas dans Constantinople.

Ceci tient, ajoute la dépêche, à ce que les troupes d'Andrinople sont restées fidèles à Abdul Hamid II.

Conditions de Location des usines Carrier-Lainé

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

QUEBEC, 21. — La "Canadian Shoe Machinery Co", qui a loué du gouvernement les usines Carrier, Lainé & Cie., a fait connaitre au conseil-de-ville de Lévis, les conditions de cette location, faite pour trente ans. Le loyer annuel sera de $2,000, pour les premiers dix ans, et de $8,000 pour les derniers vingt ans. La compagnie demande une exemption de taxes à la ville de Lévis.

Débâcle sur les battures entre Cap Rouge et Québec

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

QUEBEC, 21. — Les glaces des battures de plusieurs endroits en haut de Québec se sont mises en mouvement et sont actuellement à se refouler entre Cap Rouge et Québec. Le "Lord Strathcona", remorquant le "Brockville" de la compagnie Richelieu, n'a pu encore partir pour Sorel, comme il devait le faire aujourd'hui. Le "Brockville", qui sert du bassin de radoub de Lévis, doit être conduit aux chantiers de Sorel, où on achèvera de le réparer.

L'achat de l'aqueduc de la Montreal Water & Power

L'échevin N. Lapointe, retour de Québec, exprime la crainte que les amendements adoptés au bill de la charte, concernant l'achat de la Montreal Water and Power, soient de nature à mettre obstacle à l'exécution du projet si cher aux citoyens de Sainte-Cunégonde et Saint Henri. "Il est manifesté, dit l'échevin Lapointe, que les quartiers Sainte-Cunégonde et Saint-Henri voteront d'emblée en faveur d'un emprunt dans le but de se débarrasser de la M. W. & P. Co", mais les quartiers non intéressés feront-ils de même ? Je ne le crois pas".

La Conservation de nos Ressources Naturelles

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

OTTAWA, 21. — Le gouvernement a décidé d'établir une commission permanente pour la conservation des ressources naturelles du Canada, et l'honorable M. Fisher a donné avis d'un projet de loi à cet effet. La création de cette nouvelle loi est le résultat de la conférence internationale tenue à Washington récemment, à laquelle le Canada était représenté par les honoraires MM. Fisher, Sifton, et le Dr Béland, député de la Beauce. L'on ne connait pas encore les noms des nouveaux commissaires.

La province de Saskatchewan et la "Bell Tél. Co."

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

REGINA, SASKATCHEWAN, 21. — Le gouvernement de notre province, a fait l'acquisition de toutes les lignes de longue distance et locales ainsi que de l'installation de la Compagnie de Téléphone Bell dans cette Province et entrera en possession de tout le système le 1er mai prochain. On ne peut savoir les détails de la transaction car certains points sont encore en suspens. On croit cependant pouvoir affirmer que le prix d'achat sera payé en argent comptant et non en obligations provinciales comme ce fut le cas pour le Manitoba.

Un gigantesque incendie couvre Paris de fumée

PARIS, 21. — Les dépôts d'huile et de pétrole de la gare du Nord à St-Ouen, ont pris feu ce matin. Ce sont des étincelles provenant d'une locomotive qui ont allumé l'incendie. Pendant plusieurs heures un épais nuage noir, de fumée, a couvert Paris comme un crêpe. Les hangars contenaient plus de 10,000 tonnes de matières inflammables ; tout a été détruit. Un grand nombre de wagons, dans les hangars voisins ont été également consumés. Tout le corps de pompiers de la Capitale s'est rendu sur les lieux, mais n'a pû maitriser les flammes qui, parfois atteignaient une hauteur de 400 pieds.

Un fumiste mystifie la population d'Hamilton

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

HAMILTON, 21. — Notre ville a été mise en émoi ce matin par une nouvelle sensationnelle : le bruit courait que la police avait trouvé le revolver du meurtrier de Mlle Ethel Kinrade. Les journaux publièrent des éditions spéciales et la nouvelle se répandit avec la vitesse de l'éclair. Quand l'émotion fut à son comble la police expliqua ce qui s'était passé. Eva Fay, une soi-disant liseuse de pensées, au cours d'une représentation au théâtre Bennett, hier soir, prédit qu'on trouverait un revolver sous un trottoir en bois de la rue Herkimer. Lorsqu'elle fit cette déclaration, elle répondait à une question qu'on lui posait à propos de cette arme. La police se moqua de cette prédiction hier soir.

Ce matin de bonne heure, un briquetier, M. Wm. Hobson trouva le revolver, mais la police fit remarquer qu'il ne portait aucune trace de rouille, qu'il avait été évidemment placé là depuis une douzaine d'heures et qui jamais on ne s'en était servi. Si on pince le fumiste, la police se promet de lui faire payer cher sa mauvaise plaisanterie.

WILLIAM HOULE DEVRA REPONDRE DE LA MORT DE SON BEAU-FRERE

Il a été arrêté hier, sur l'ordre du Procureur-Général qui, sur le rapport des détectives, ordonne que soit portée contre lui une accusation de meurtre

REPRISE DE L'ENQUETE DU CORONER, DEMAIN

(De l'envoyé spécial de "La Patrie")

BEAUHARNOIS, 21 — William Houle est arrivé à Beauharnois hier soir, à neuf heures et quart, venant de Malone, escorté des détectives Lapointe et Giroux. Cette arrivée ne passa pas inaperçue. Comme si un événement extraordinaire venait de se produire, les rues furent envahies, plus d'une trentaine de personnes partirent de la gare au pas de course et se rendirent ainsi jusque chez M. André Roy, au Russell House, y arrivant en même temps que les détectives et le prisonnier. Le spectacle des voitures courant dans la nuit et de cette troupe de jeunes gens et d'enfants s'échelonnant tout le long du trajet de la gare à l'hôtel et courant aussi vite que les chevaux, était fantastique. On aurait pu croire à un chasse-galerie. Les chevaux couraient, presqu'au galop et de chaque côté de la route on voyait des hommes, des enfants qui les suivaient et qui les dépassaient même, de sorte que quand les voitures stoppèrent devant le Russell, il y avait déjà une foule de curieux massés devant la porte pour voir descendre le prisonnier, ou le témoin à l'enquête du coroner, car on ne savait encore si William Houle était revenu de son plein gré à Beauharnois ou s'il était en état d'arrestation.

Celui qui était l'objet d'une telle curiosité plus ou moins malveillante, a été immédiatement conduit à la chambre no 4, occupée par le détective McCaskill et les quelques personnes qui ont envahi l'hôtel sont fort désappointées de voir que William Houle semble entré là pour la nuit.

Houle était à Chasm-Falls, dans les environs de Malone, depuis son [illegible] Beauharnois. Chasm-Falls étant

EN TERRITOIRE AMERICAIN

le détective Lapointe était un peu dans l'embarras pour faire revenir Houle à Beauharnois. Dans la journée d'hier, M. McCaskill lui télégraphia de tenter de persuader à Houle de revenir et dans le cas d'insuccès de le faire arrêter sans plus tarder par les autorités américaines.

M. McCaskill a avoué ce soir qu'il n'était pas sans inquiétude au sujet du retour du prisonnier. Aussi fallait-il voir sa satisfaction, quand vers les trois heures et demie de l'après-midi, il reçut un télégramme lui annonçant que le détective Lapointe et William Houle seraient ici à neuf heures et un quart hier soir.

A l'heure dite, le chef McCaskill et les journalistes étaient à la gare.— La nouvelle s'était répandue et une foule considérable attendait l'arrivée du train, l'attente ne fut pas longue. Cinq minutes après l'arrivée du chef McCaskill et des journalistes le train entrait en gare. Une poussée se produisit du côté des wagons de première et tous les yeux se tournèrent avec avidité vers le marchepied. Voilà Lapointe! A ce cri la foule devint incontrôlable et votre représentant dût faire un effort énergique pour arriver au premier rang des spectateurs.

Lapointe descendit le premier, la figure calme et souriante comme toujours, évidemment satisfait de son voyage. Derrière lui un petit homme à la mine abattue et morne qui semblait fort intimidé, trébucha sur les dégrés du marche-pied, et après en être gauchement descendu, il s'enfonça derrière Lapointe dans la foule. Par ici, lui dit Lapointe. Docile, William Houle obéit à cette invitation et se dirigea vers une voiture qui attendait les policiers.

On put voir monter un quatrième personnage dans cette voiture à la suite du chef McCaskill du détective Lapointe et de William Houle, c'était un homme brun d'une forte carrure qui était descendu du train, sans attirer l'attention car on n'attendait que Houle et Lapointe; ce nouveau venu, n'était autre, comme les journalistes l'apprirent plus tard, que le détective Girard, il avait prêté son concours à Lapointe pour rechercher et ramener Houle.

Où les détectives allaient-ils conduire Houle? On ne le savait pas, et ce n'était pas le temps de faire une enquête à ce sujet, car la voiture partait déjà dans la direction du village.

A l'hôtel Russell, sous la lumière éblouissante d'une lampe électrique, le représentant de la "Patrie" fut à même d'examiner pour la première fois

WILLIAM HOULE.

C'est un homme d'environ trente-cinq ans; de taille moyenne, à la physionomie plutôt agréable; il a les yeux gris et porte une petite moustache châtain. Il clignotte, aveuglé par la lumière, et il est comme écrasé sur son siège. Il est proprement mis, et adresse la parole tantôt aux détectives, tantôt aux journalistes, pour leur dire qu'il y a de la boue dans les chemins, qu'il fait froid, et ainsi de suite. Comme personne ne lui répond, il se tait. Le silence lui pèse évidemment.

William Houle accusé de meurtre

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

QUEBEC, 21. — L'assistant du procureur-général, M. Lanctôt, dirige lui-même les recherches faites par les détectives au sujet du meurtre de Saint-Etienne de Beauharnois. Les dépêches annoncent que William Houle, frère de la veuve de Domina Pelletier, est arrivé à Beauharnois pour comparaitre comme témoin à l'enquete du coroner. Il n'en est pas ainsi. Ce n'est pas comme témoin que William Houle comparaitra, il a été arrêté comme accusé du meurtre de son beau-père.

Le détective Lapointe a retracé William Houle à Malone, N. Y., et ce dernier a consenti à se laisser conduire au Canada, sans exiger les formalités de l'extradition. Aussitôt rendu de ce côté-ci de la frontière, le détective Lapointe l'a arrêté sur une

UNE ACCUSATION DE MEURTRE

M. Lanctôt a aussi été informé que le fusil que l'on a trouvé dans la maison du père Houle est bien celui qui a servi au meurtre. Une foule de détails concourent à l'établir.

Les cartouches trouvées ainsi que les plombs, les bourres, tout indique que c'est bien ce fusil qui a servi à tuer Pelletier.

Le père Houle n'a pu donner d'explication satisfaisante sur la présence de ce fusil dans sa maison. Il ne comprend pas pourquoi ce fusil peut se trouver chez lui.

UN COMPLICE

Les détectives sont sur la piste d'une autre personne que l'on croit être le complice de William Houle. Seulement, les renseignements obtenus jusqu'ici ne permettent pas de dire si l'arrestation aura lieu aujourd'hui.

A tout événement, cette arrestation est imminente.

Les détectives ont eu entre eux et avec le chef de police de Beauharnois, M. Eugène Lanoux, plusieurs conférences secrètes immédiatement après que le prisonnier eut été rendu dans la chambre de M. McCaskill.

Après forces conférences, il fut finalement décidé, que le prisonnier coucherait dans une chambre attenante à celle du chef McCaskill, et dont toutes les issues étaient fermées à part la porte donnant sur la porte de M. McCaskill.

En ETAT D'ARRESTATION.

Je viens d'employer le mot prisonnier, cela demande explication. William Houle ne manifesta d'abord aucune velléité de fausser compagnie aux détectives, mais quand il vit qu'on voulait le faire dormir à l'hôtel, il protesta, disant qu'il désirait aller voir ses parents. M. Lapointe ne l'avait conduit à Beauharnois que comme témoin, devant être entendu à l'enquête du coroner, jeudi.

La résistance de Houle mettait donc les détectives dans l'obligation de recourir aux grands moyens, car ils ne voulaient à aucun prix perdre un témoin qu'ils étaient allés chercher si loin dans les circonstances difficiles que nous dirons plus bas; le chef McCaskill, le mit donc en état d'arrestation, et lui dit pourquoi. Le prisonnier voulait entrer dans des explications, mais pour toute explication on le mit dans la chambre voisine de celle du chef, et on lui nomma comme gardien M. Joseph Lebœuf, de Beauharnois. On en avait donc fini pour le moment.

LE RETOUR DES ETATS-UNIS.

Lapointe et Girard ont raconté au représentant de la "Patrie" comment ils avaient capturé leur homme. C'est une lettre reçue par William Houle, et venant de Chasm Falls, qui apprit aux détectives où se trouvait le prisonnier. M. Lapointe, à son passage à Beauharnois, était allé chez le père du prisonnier. On montra cette lettre au détective pour expliquer l'absence de William; la lettre était signée Arthur King; c'était le nom d'un camarade, avec lequel William travaillait à Chasm Falls depuis cinq ans. Il annonçait à William Houle qu'il y avait de l'ouvrage à Chasm Falls, et il l'invitait à s'y rendre. Hier matin, les détectives partaient de Malone et se rendaient à Chasm Falls, distance de quelques milles. Là, Arthur King les informa que son ami, William, travaillait chez un nommé George Eddy, qui avait une terre. Les détectives trouvèrent William Houle labourant paisiblement, et ils lui dirent qu'ils désiraient le ramener à Beauharnois pour le faire entendre comme témoin à l'enquête du coroner, William leur demanda si ses dépenses de voyage seraient payées. Sur la réponse affirmative du détective Lapointe, il demanda en outre qu'on lui garantit $1.50 par jour pour tout le temps que durerait le voyage, afin de ne pas perdre son salaire. Lapointe lui promit tout ce qu'il voulut, excepté de lui acheter un billet de retour. Restait maintenant à obtenir la permission du patron de William Houle, cela fut plus difficile, Eddy disait qu'il avait absolument besoin des services de Houle et ne voulut le laisser partir pour aucune considération. Puis, quand le patron fut décidé, ce fut Houle qui ne voulait plus partir

"Partez tout seuls, disait-il ; je partirai demain. Cela ne faisait pas l'affaire du détective Lapointe, qui lui conseilla de le suivre. Houle se laissa persuader et le trio partit pour Malone.

M. le coroner Besner, M. Laberge, shérif, M. McCaskill et le chef de police Lemieux ont préparé hier après-midi, le travail pour jeudi— ils ont dressé une

LISTE DE TEMOINS

que je vous envoie :

Raoul Miron, Ernest Bertrand, Benjamin Vinet, 1Elzéar Vinet, Arthur Houle, Théodule Houle, Xavier Pételle, Siméon Montpetit, Joseph Houle, Homer Lefebvre, Louis Leduc, Francis Houle, Madame Francis Houle, Clara Houle, veuve de Domina Pelletier, Cydia Houle, sœur de Clara, Urgèle Lefebvre, chez lequel on a fait un procès du meurtrier de Domina Pelletier; Benoit Brault, Albert Leduc, Homer Houle, le fils de Francis Houle, qui demeure à côté de chez son père ; Hector Montpetit, Ferdinand Dalgnault, Pierre Montpetit, Frédéric Pelardeau, qui a le premier vu les meurtriers présumés.

Parmi ces témoins il s'en trouve trois qui ont fait des

RECITS CONTRADICTOIRES

aux détectives. Le coroner tentera de les mettre d'accord.

On se rappelle que MM. Albini Hébert et Frédéric Pelardeau ont entendu tirer deux coups de fusil, vers six heures et vingt du matin, mardi de la semaine dernière. Un des témoins assignés pour jeudi a vu mardi matin, le 13, deux chasseurs tirer deux coups sur un volier d'outardes beaucoup trop éloigné pour que ces coups de fusils puissent les atteindre, ces coups de fusils auraient donc été tirés pour le plaisir de la chose ou pour quelque autre raison, comme des chasseurs seulement.

Les jurés qui seront appelés à rendre un verdict au sujet de l'assassinat de Domina Pelletier, sont : Phidime Fortier, président ; Alfred Bergeron, Joseph Daoust, Wilfrid Normandeau, Arthur Montpetit, Xavier Deschamps, Alphonse Allard.

Le prisonnier a passé

UNE BONNE NUIT

et il n'y a eu aucune alerte à l'hôtel Russell.

Le gardien rapporte que Houle a été très calme et a bien dormi. Le chef McCaskill a téléphoné, ce matin, à Valleyfield, où se trouve en ce moment M. le magistrat Husmer Lanctôt, pour le prier de venir à Beauharnois présider l'enquête préliminaire. William Houle sera donc

TRADUIT AUJOURD'HUI DEVANT M. LANCTOT

et selon toute probabilité, l'enquête

(Suite à la 11ième page)

La Mise en Accusation

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

BEAUHARNOIS, 21.—Le chef McCaskill et le détective Samson sont partis, cet avant-midi, pour Valleyfield, avec William Houle, beau-frère de Domina Pelletier, afin d'assermenter une accusation de meurtre contre le prisonnier. La plainte a été faite devant le magistrat Husmer Lanctôt. L'enquête a été renvoyée à huit jours. Samson est revenu ici avec son prisonnier pour assister à l'enquête du coroner qui doit se continuer demain.

CONTRE LE MAIRE DE SHERBROOKE

LE DOYEN DES ECHEVINS DE CETTE VILLE POURSUIT M. BACHAND POUR PRETENDU LIBELLE.

(Spécial à la PATRIE.)

SHERBROOKE, 21.— M. l'échevin McManamy, le doyen de nos édiles, vient d'intenter contre le maire Bachand, une action en dommage au montant de mille piastres pour libelle présumé.

L'action prise par l'échevin McManamy semble être le plus prochain résultat de cette fameuse controverse survenue au conseil par suite de la formation du non moins fameux comité de contrôle, le demandeur se plaignant d'avoir été lilégalement froissé dans sa réputation d'homme public par certaines remarques, prétendues injustes du maire au cours des débats d'une des séances du mois dernier.

La cause promet d'être des plus intéressantes.

FIN TRAGIQUE DE AMEDEE FARAND

SON FILS AINE LE TROUVE NOYE, HIER SOIR, DANS UNE FOSSE, A SAINTE-JULIE DE SAINTE-MARTHE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SAINTE-MARTHE, 21. —M. Amédédée Farand, cultivateur, âgé de 43 ans, a été trouvé noyé hier soir dans le fossé bordant le chemin qui conduit à l'un de ses voisins dans le rang de Ste-Julie de Sainte-Marthe.

Comme M. Farand tardait à rentrer au foyer, hier soir, son fils aîné partit à sa recherche et il resta glacé d'effroi en apercevant le cadavre qui gisait dans le fossé, profond d'une dizaine de pouces d'eau.

Le jeune homme courut avertir la famille, ainsi que des voisins, et le corps fut transporté au domicile du défunt.

On suppose que l'infortuné fut pris d'une faiblesse subite pendant qu'il se rendait chez un voisin, et qu'il s'affaissa dans le petit cours d'eau où il a été trouvé mort.

Le défunt était manchot, ayant subi déjà l'amputation d'un bras.

Sa femme et plusieurs enfants lui survivent.

DEUX PASSENT MAIS PAS TROIS

LA TROISIEME ACCUSATION LUI REPUGNE ET IL SE DIT INNOCENT.

Jules Morin, 6 rue Sainte-Agathe, est natif de Québec. Il est ici depuis huit mois seulement, mais la police n'aime pas sa conduite.

La semaine dernière, il pénétra dans le magasin de nouveautés de Louis Solomon, 1149 rue Saint-Laurent, prit une pièce de drap et partit en oubliant de la payer. M. Raphaël Lemieux, qui est propriétaire d'une buvette à côté du magasin, voulut questionner Morin qui s'en allait en courant. Mal lui en prit, car Morin lui mit un œil au beurre noir pour lui apprendre à se mêler de ses affaires.

Devant le juge Bazin, Morin avoue. Il raconte son arrivée ici, sortant de la prison de Québec où il avait passé six mois. Il dit qu'il ne recommencera pas et s'en tire avec un mois.

Mais voici qu'une troisième accusation est mise contre lui. On avait trouvé dans sa poche un étui à cigarettes en argent, ainsi que divers objets dont M. Arthur D. Ware, de la Ware Bill Posting Co., déplore la perte. Comme ces objets ont été volés au cours d'un cambriolage dont M. Ware a été victime, la semaine dernière, on accuse Morin d'être le cambrioleur. Mais Morin ne veut plus avouer et il subira son procès mardi prochain.

CHANCE EXCEPTIONNELLE

Pour aider à la liquidation des biens de la succession de M. Ed. Chaussé, ex-échevin, décédé en mars dernier, les exécuteurs testamentaires vendront à de bonnes conditions tout le bois de construction contenu dans les clos situés aux Nos. 104 et 69 Avenue Papineau, avec privilège d'occuper la place d'affaire du dit commerce pour un délai raisonnable. Ce commerce établi depuis quinze ans a été des plus prospères et sa nombreuse clientèle est une garantie de succès pour l'acquéreur.

Nous vendons aussi en détail à prix réduits. S'adresser à J. E. Hamelin, exécuteur testamentaire, 104 Avenue Papineau. Tél. Bell Est 1135; des Marchands 1515.

MOMBASSA, Afrique orientale anglaise, 21.— Le vapeur "Admiral" ayant à bord le président Roosevelt et les membres de sa suite, a été signalé en vue de notre port, ce matin.

MAJOR A FAILLI PERDRE LA VIE

UN OUVRIER DE COATICOOK EST ENLEVE PAR UNE COURROIE ET IL DOIT LA VIE A SON HABIT QUI CEDE.

(Spécial à la PATRIE.)

SHERBROOKE, 21.—Alphonse Major, de Coaticook, a été victime d'un déplorable accident de travail, lundi après-midi, et qui a bien failli lui coûter la vie.

Il était à travailler près d'une large courroie en mouvement lorsque ses habits s'enroulèrent à une roue de l'arbre de couche, et en un instant, le malheureux était enlevé dans les airs et lancé à une vitesse vertigineuse sur le parcours de la courroie où la mort certaine l'attendait, alors que par un heureux hazard, ses habits cédèrent sous la tension, et cet incident fut son salut.

On le ramassa, néanmoins, sans connaissance pour le transporter à sa demeure, où, avec l'assistance du médecin, l'infortuné reprit peu à peu l'usage de ses sens.

SAUT PERILLEUX MAIS NON FATAL

UN OUVRIER TOMBE D'UN PONT DE 50 PIEDS DE HAUTEUR DANS L'YAMASKA, A ST-HYACINTHE.

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-HYACINTHE, 21 — Une vingtaine de personnes ont été témoins, hier après-midi, d'un accident comme il ne s'en produit pas souvent.

Un certain nombre de peintres étaient à faire la toilette au pont du Grand-Tronc que la Dominion Bridge Co. vient de finir, quand l'un d'eux, un M. Walter, faisant un faux pas, est tombé dans la rivière Yamaska, d'une hauteur de 50 pieds.

Un cri de frayeur s'est échappé de la bouche de tous les spectateurs. On a cru que s'en était fait du malheureux ouvrier. En effet, il est tombé sur le dos dans un grand courant, faisant jaillir l'eau à dix pieds de hauteur.

Quelle n'a pas été la surprise de tous, quand ils ont vu que Walter partait à la nage et se rendait ainsi tout près de la manufacture de MM. Duclos et Payan. En voilà un qui l'a échappé belle !

AU MONT SAINT-LOUIS

LA CLOTURE DES COURS DE GYMNASTIQUE DONNERA LIEU DIMANCHE A UNE JOLIE FETE

Dimanche après-midi, aura lieu au collège du Mont Saint-Louis la clôture des cours de gymnastique. Les élèves ont préparé pour cette circonstance un programme spécial, qui ne manquera pas de provoquer un vif intérêt et beaucoup d'enthousiasme chez tous les amis de l'institution comme chez tous ceux qui s'occupent de gymnastique.

La séance commencera à trois heures et demie. Des personnages du monde ecclésiastique et laïque ont été invités à cette fête.

UNE ETREINTE IMPLACABLE

UNE JEUNE FILLE SE FAIT BROYER LE DOIGT ENTRE DEUX ROULEAUX D'ACIER

Une jeune fille âgée de 19 ans, du nom de Pelletier, demeurant au No 673 de la rue Lartigue, s'est fait broyer l'extrémité de la main droite par des rouleaux de métal qui servent au repassage.

La jeune fille a été transportée à l'hôpital Notre-Dame en voiture d'ambulance.

LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Trente-deux permis de construction ont été accordés, hier, à l'Hôtel de ville, pour la valeur totale de $170,894. C'est la plus forte journée dont fassent preuve les régistres de l'inspecteur des bâtisses cette année. Ces trente-deux permis comprennent un permis pour la construction du manège du 65ème, avenue des Pins, pour $87,000, un autre pour une église grecque, rue St-Laurent, pour $7000 et d'autres pour une foule de logements.

DISSOLUTION DE SOCIETE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 21.—La société de Colonisation du Lac Saint-Jean est dissoute. La chose a été décidée, hier, à une réunion des directeurs, sous la présidence de M. J. S. Scott. Cette société existait depuis onze ans.

JEFFRIES REVIENDRA

L'INVINCIBLE PUGILISTE A DECLARE PUBLIQUEMENT, HIER SOIR, QU'IL SE BATTRAIT AVEC JOHNSON.

LANGFORD VS HAGUE

JOHNSON RENCONTRERA-T-IL SON MAITRE ?

NEW-YORK, 21— James Jeffries a créé toute une sensation hier soir au Musee Hall, en annonçant publiquement qu'il allait se battre contre Jack Johnson, le champion actuel.

En apprenant cette nouvelle, la foule qui avait envahi le théâtre devint délirante à un point tel que l'invincible pugiliste ne put achever son discours. Les acclamations qui l'accueillirent furent si chaleureuses et si bruyantes que le champion dut se contenter de saluer sans même pouvoir ajouter un seul mot.

C'est après son exhibition avec Sam Berger, que Jeffries s'avança sur l'avant-scène pour faire connaître sa décision. Il s'adressa à l'assistance en ces termes :

Mesdames et Messieurs : —

"Assez de ces flatteries, cria un assistant, venez-en au point, M. Jeffries".

Je vous remercie de tout coeur, continua Jeff.

"Peu nous importe cela, riposta un autre spectateur, allez-vous vous battre de nouveau" ?

"Je suppose que vous tenez à savoir plus long, répliqua Jeffries.

"Vous l'avez dit, répondirent plus assistants à l'unissons.

"Sept semaines d'entraînement suffiront pour me remettre en forme continua Jeff.

"Cessez ces farces," cria un loustic.

Je répète que je pourrai rencontrer Jackson à chances égales et je suis sûr de le vaincre.

Cette dernière réplique enleva l'assistance qui se leva debout pour applaudir son idole.

Jeffries déclara après la représentation qu'il poserait les conditions suivantes avant de rencontrer Johnson ; 1o. Le vainqueur de Burns devra vaincre Ketchell ; 2o. Jeffries ne signera pas de contrat avant 10 mois ; 3o. Il exigera que la bataille soit à finir et qu'elle ait lieu aux Etats-Unis.

LANGFORD VS HAGUE

LONDRES, 21 — La bataille projetée entre Jack Johnson et Sam Langford n'aura probablement pas lieu, car Langford a signé un contrat avec Ian Hague, le détenteur du championnat de la Grande-Bretagne.

La Lutte

A LA M.A.A.A.

La liste des inscriptions pour les tournois de luttes entre amateurs, qui doivent avoir lieu cette semaine à la M.A.A.A. est complète. Trente-trois noms sont enregistrés, ce qui signifie que ces prochains tournois seront les plus importants de tous ceux organisés jusqu'à ce jour. Cinq clubs seront représentés dans ces tournois. K

Voici la liste des concurrents :

Classe featherweight, 115 lbs. — Art. Houle, Cercle Paroissial St-Louis ; A. Côté, M.A.A.A.

Classe spéciale, 125 lbs.—Ern. Lajeunesse, Cercle Pér. St-Louis ; Alderic Beauchamp, Cercle Paroissial St-Louis; Melbern Dennis, McGill Wrestling Club; A. Côté, M.A.A.A.

Classe Lightweight, 135 lbs.—Alderic Beauchamp, Cercle Paroissial Saint-Louis ; Pit Marineau, Cercle Paroissial St-Louis ; T. C. Dennis, McGill Wrestling Club ; A. V. Hamilton, M.A.A.A; R. C. Eaton, M.A.A.A.; Jack Leonard, M.A.A.A.; H. A. Whitley, M.A.A.A.; Chas. E. Stanley, M.A.A.A.; Archie D. Bain, M.A.A.A.; F. Lamarche, Cercle Paroissial St-Louis.

Classe welterweight, 145 lbs. — P. Olivier, Cercle Paroissial St-Louis ; Emile Lavigne, Cercle Paroissial St-Louis ; Angus Cameron, M.A.A.A.; J. L. Smeaton, M.A.A.A.; H. R. Hingston, M.A.A.A.; J. J. Sheridan, St-Anthony's.

Classe Middleweight, 158 lbs.—Fred. Narganes, N.Y.A.C.; Jos. Geoffrion, Cercle Paroissial St-Louis ; Edmund Asselin, Cercle Paroissial St-Louis ; Lindsay O. Brown, McGill Wrestling Club ; J. G. Anderson, McGill Wrestling Club ; P. F. C. Roberts, M.A.A.A.; Geo. H. Savage, M.A.A.A.

Light heavy, 175 lbs.—Cyrille Blouin, Cercle Paroissial St-Louis ; A. N. Sclater, M.A.A.A.; R. F. Egan, M.A.A.A.

Classe heavyweight, au-dessus de 175 lbs.—Wm. Oscar LeBer, Montréal ; R. F. Egan, M.A.A.A.

Le Billard

ASSEMBLEE DE LA LIGUE CANADIENNE

L'assemblée de fin de saison des clubs de la ligue Canadienne aura lieu à 8 p.m., aujourd'hui, aux salles du club Saint-Jacques, 303 rue Saint-Christophe.

Les officiers de la ligue présenteront leurs rapports de la saison dernière aux délégués qui y assisteront.

Par ordre,
F. BOUGIE,
Président.

LE TOURNOI D'AMATEURS

NEW-YORK, 21—La seconde partie du tournoi d'amateurs jouée hier après midi au club Liederkranz a été favorable à Charles Conklin, l'expert de Chicago qui vainquit Clarence Jackson du club Illinois par 400 à 212 points.

Les joueurs ne firent pas 10 de moyenne et la plus haute série ne fut que de 40.

Nous donnons le résultat en détail de la partie Wright-Mayer jouée avant hier soir.

M. Wright—16, 8, 5, 20, 1, 55, 0, 2, 26, 0, 0, 5, 1, 8, 22, 53, 7, 35, 7, 20, 9, 80, 3, 1, — Total 400. Moyenne 16. Plus fortes séries, 80, 55, 53.

M. Mayer—10, 3, 0, 0, 13, 11, 0, 2, 24, 0, 0, 20, 5, 13, 8, 4, 0, 6, 1, 3, 3, 1, 14, 3. Total. 142. Moyenne, 5 22-24. Plus fortes séries, 24, 20.

Referee—Thomas J. Gallagher.

La Raquette

LE CLUB ST-JACQUES

Le club de raquetteurs St-Jacques donne son premier bal annuel pour clore la saison samedi le 24 avril aux salons Artistiques No 68 rue Saint-Denis, à 9 p.m.

La Crosse

DES PACIFICATEURS

Des négociations de paix sont paraît il entamées depuis hier, à Toronto, entre les représentants de la C.A.A.U., et de la Fédération. Malgré que le tout soit tenu secret, il est permis de croire que MM. Leslie Boyd, C. A. Spreggins, Herb Brown et le Dr Tees n'ont pas fait le petit voyage à Toronto dans l'intérêt de leur santé, à cette saison de l'année.

Ce sont les anges de paix que la Fédération a délégués pour offrir la branche d'olivier à MM. Merrick et Cie.

LIGUE DE L'EST

Les clubs de baseball de la ligue de l'Est doivent inaugurer demain après-midi la série de leurs parties régulières pour 1909.

Les clubs joueront aux endroits suivants demain après-midi :

Montréal à Providence.
Buffalo à Jersey City.
Toronto à Newark.
Rochester à Baltimore.

LA MARATHON DE BOSTON, POUR LES AMATEURS

Liste officielle des gagnants de cette importante épreuve athlétique, depuis son inauguration à Boston, en 1897 :

	H.	M.	S.
1897—J. J. McDermott, Pastime, A.C., New-York	2	55	10
1898—R. J. McDonald, Cambridgeport, G. A.	2	42	00
1899—J. J. Brignoll, Cambridgeport, G. A.	2	54	38
1900—J. J. Caffery, Hamilton, Ont	2	39	44 2-5
1901—J. J. Caffery, Hamilton, Ont.	2	29	23 3-5
1902—S. A. Mellor, Jr., Yonkers, N. Y.	2	43	00
1903—J. C. Lordan, Cambridgeport, G. A.	2	41	29 4-5
1904—Michael C. Spring, Pastime, A. C. N. Y.	2	38	04 2-5
1905—Fred. Lorz, Mohawk, A. C., New-York	2	38	25 2-5
1906—Timothy Ford, Hampshire, A. C., Cambridge	2	45	45
1907—Thomas Longboat, West End Y.M.C.A., Toronto	2	24	24
1908—Thomas P. Morrissey, Mercury, A. C., Yonkers.	2	25	43 1-5
1909—Henri Renaud, club Montcalm, Nashua, N. H.	2	53	56 4-5

DEMAIN L'OUVERTURE

LES PARTIES DE BASEBALL DE LA LIGUE DE L'EST COMMENCERONT DEMAIN APRES-MIDI.

LES MONTREAL PERDENT

Ce sont de bons pitchers qui manquent aux Montréal. L'ensemble de l'équipe est très bon mais ce département qui n'est pas le moins important laisse considérablement à désirer.

Notre club avec Wicker et Keefe dans la boite, s'est fait administrer une défaite par le club de Haverhill de la ligue de la Nouvelle Angleterre.

En six innings les joueurs locaux s'assurèrent de la victoire par 3 points à 2.

Les pitchers ne sont pas seuls à blâmer, pour cette défaite mais ils y ont contribué pour une large part.

Ce sont de bons pitchers qu'il nous faut et aussi un peu moins d'erreurs dans l'infield.

Les Montréal doivent, aujourd'hui jouer contre les Lynn et demain ils commenceront la saison régulière par une partie de ligue contre les Providence. Il est plus que probable que Winters lancera la première balle pour Montréal.

HAVERHILL

	A.	B.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Courtney, r.f.	3	0	2	0	0	0		
Genest, l.f.	2	0	0	0	0	0		
Taylor, c.f.	3	0	0	2	0	1		
Boardman, 3b.	3	1	0	2	1	0		
White, s.s.	3	1	1	1	3	1		
Moran, 2b.	3	1	0	0	3	0		
Rogers, 1b.	2	0	1	1	6	0		
xBriggs	1	0	1	0	0	0		
Geroux, c.	2	0	0	3	1	0		
Thompson, p.	2	0	0	0	3	0		
Totaux	24	3	6	18	11	2		

MONTREAL

	A.	B.	R.	H.	P.	O.	A.	E.
Joyce, l.f.	2	1	1	2	0	0		
Yeager, s.s.	3	0	1	1	1	2		
O'Neil, s.s.	3	0	0	1	0	0		
Jones, c.f.	3	1	1	1	0	0		
Cockill, 1b.	3	0	1	6	0	0		
Colvin, 3b.	2	0	0	2	3	0		
Corcoran, 2b.	2	0	0	2	1	1		
Buelow, c.	1	0	0	0	0	0		
Clark, c.	1	0	0	0	0	1		
Wicker, p.	1	0	0	0	1	1		
Keefe, p.	1	0	0	0	2	0		
Totaux	20	2	4	16	8	5		

xFrappa pour Rogers à la sixième inning.

Score par innings :

Haverhill ..... 000003—3
Montréal ..... 000101—2

SOMMAIRE

Deux buts, White ; buts, de Wickers, 2 en trois innings ; de Keefe, 4 en 2 1-3 innings ; buts volés, Courtney, 2 ; Genest, Jones ; double jeu, Colvin, sans assistance ; laissés sur les buts, Haverhill, 5 ; Montréal, 3 ; premier but sur balles, de Wicker, 1 ; de Thompson, 1 ; struck out, par Thompson, 3 ; passed ball, Clark; wild pitch,Thompson. Temps, 1 heure et 5 minutes. Umpire, Ryan.

LIGUE NATIONALE

Chicago - Pittsburg — Temps trop froid.

New-York-Philadelphie — Pluie.

Cincinnati-St-Louis — Partie arrêtée. Pluie.

Boston-Brooklyn — Temps trop froid.

LIGUE AMERICAINE

	R.	H.	E.
Détroit ..... 000101000—	2	5	0
Cleveland ..... 00131113?—	12	17	2
Batteries — Laffitte et Schmidt ; Young et Easterly. Umpires, Kerin et O'Loughlin.			

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.c.
Détroit	5	1	.925
New-York	4	2	.667
Boston	3	2	.600
Cleveland	3	3	.500
Philadelphie	2	3	.400
St-Louis	2	3	.400
Washington	2	4	.333
Chicago	1	4	.200

LE CLUB MARIEVILLE

Le club de baseball Marieville, déplore la perte de leur capitaine, M. J. A. Boucher, qui a dû quitter l'endroit.

Nous prions les clubs étrangers de s'adresser pour informations à M. Arthur Beauchemin.

LES TOURNOIS DE LUTTES

ILS COMMENCERONT DEMAIN A LA M.A.A.A. ET SE TERMINERONT SAMEDI PROCHAIN.

TRENTE-TROIS INSCRIPTIONS

UN TOURNOI OUVERT

Un grand tournoi ouvert à tous les joueurs, commencera prochainement à la nouvelle salle Beauchamp, 100a rue Ste-Catherine Est.

Les entrées seront reçues gratuitement et seront closes le 26 courant à 7 p.m. Des prix de valeur seront donnés aux vainqueurs par M. Baillargeon du Buffet populaire, par M. J. B. Baillargeon, maître-charretier et par plusieurs autres marchands.

Voici les noms des joueurs inscrits jusqu'à date.

Edmond Lapointe, A. Foucher, H. Foucher, E. Gagnon, H. Besner, N. Labelle, M. Boulianne, N. Bonhomme, M. R. Dumont, W. Fréchette, D. Lassonde, Nelson, Kent, Glenny, Racette, Albert Blondeau, Alfred Blondeau, Aubin T. Dérome, H. Robert, James Sutherland, A. Bolduc, M. Moïse, M. Bachand, St-Germain, Stanford, F. Descarie, B. Miron, Guillette, Viau, McNamara, J. P. Lebeau, C. Legault, Tanabown, M. Reid, Bissonnette, Gauthier, hôtelier, Deschamps.

Notes

Charlie Griffin, le pugiliste australien a défait F. Madden dans un combat de 10 rondes.

—o—

Al Delmonte a été défait par Tom O'Toole hier, à Boston.

—o—

Harry Murton a télégraphié aux directeurs du club Régina qu'il jouerait pour eux contre les Westminster.

—o—

A un mois de cette date commenceront les courses de chevaux à Woodbine.

—o—

Remerciements à la Franco American Automobile Co., pour l'envoi du Guide Michelin.

—o—

Une dizaine de coureurs locaux sont partis ce matin à destination de Brockville où il doit y avoir d'importantes courses à pied.

—o—

M. Georges Kendall, le populaire promoteur de sports montréalais, est revenu d'un long voyage aux Etats-Unis. Georges "look fine and doudy".

Une Chaussure Hygiénique pour les Femmes

LES BONNES CHAUSSURES sont assez nombreuses, mais les meilleures ont un grave défaut, et ce défaut coûte plus de vies tous les ans que la fièvre typhoïde ou la petite vérole.

Sept fois sur dix, la pneumonie, les rhumes, le rhumatisme et le catarrhe peuvent être attribués à ce défaut fondamental des chaussures.

L'exposition aux changements subits de température est le plus souvent cause du début de ces quatre maladies.

Rester dans un courant d'air quand on a chaud, n'est pas aussi dangereux que les changements brusques de la température des pieds.

Passer pieds nus du plancher d'une chambre bien chauffée en hiver, à un sol glacé, serait une expérience risquée, n'est-ce pas vrai ?

Eh bien, ce serait seulement l'exagération de ce que toute femme fait réellement un millier de fois chaque hiver.

Parce que la semelle de cuir est un conducteur de première classe de la chaleur, du froid, ou de l'humidité.

Et la température du pied doit en conséquence changer avec la température du sol ou du plancher sur lequel le pied est posé.

En été, la chaleur du sol passe rapidement au pied au travers de la semelle de cuir.

En hiver, le froid glacé du sol passe rapidement au pied à travers la semelle de cuir aussitôt que nous sortons.

Au printemps et en automne, l'humidité des rues atteint le pied en traversant par capillarité les pores du cuir.

Et la plante des pieds est un tissu sensible de nerfs qui se ressent aussitôt de ces influences.

C'est pourquoi les rhumes viennent si rapidement après qu'on a eu les pieds humides ou froids.

C'est pourquoi on éprouve tellement de gêne en été de la chaleur aux pieds avec cette sensation douloureuse et brûlante à la plante du pied.

Et tout cela peut être facilement évité en y apportant une toute petite attention.

On peut isoler les pieds de la chaleur, du froid ou de l'humidité, exactement comme on isole contre la température extérieure une glacière, une bouteille Thermos ou un tuyau de vapeur qu'on enveloppe d'amiante.

Pourquoi les semelles de chaussures ne seraient-elles pas isolées pour conserver la température du pied uniforme — indépendante de celle du plancher ou du pavé ?

La "Semelle Thermo" fait cela, c'est une semelle centrale isolante placée pendant la fabrication entre la semelle intérieure de la chaussure.

Elle n'ajoute ni épaisseur ni poids, car elle prend simplement la place du "remplissage" en déchets de cuir, mis pour égaliser" entre la semelle intérieure et la semelle extérieure dans toutes chaussures à trépointe Goodyear.

C'est une matière propre, fibreuse, élastique qui rend la chaussure doublement confortable sans nuire en rien au style et à l'élégance.

Elle protège contre la chaleur ou le froid du pavé somme une bouteille Thermos où une glacière conservent la chaleur ou le froid.

Son emploi par conséquent, constitue une assurance pratique de santé pour les femmes.

On ne peut avoir actuellement les semelles Thermo que dans une ligne de chaussures de dames, et nous sommes les seuls en ville qui vendons cette ligne.

Les seules chaussures à semelles Thermo pour dames sont les jolies, élégantes, modernes

Chaussure DOLLY VARDEN

$4.—POUR DAMES.—$5

Essayez-en une paire aujourd'hui.

VENDUES EN CETTE VILLE SEULEMENT PAR

W. H. Stewart, Limited, 517 rue Ste-Catherine Ouest, à portes à l'ouest de la rue Peel.

VOYEZ L'ETALAGE DANS LA VITRINE.

NOS THEATRES

ACADEMIE DE MUSIQUE

Dans "Les Pirates de Penzance," les artistes de la troupe Manhattan ont eu un succès monstre à l'Académie de Musique devant un auditoire nombreux et distingué.

L'opéra de Gilbert & Sullivan est vieux et le nombre de ses interprètes ne se comptent plus mais l'opéra est réellement beau.

L'étoile de la troupe a sans conteste été Mademoiselle Nella Shayne, qui a fait une adorable "fille du général des pirates". Elle était très en voix et elle a été chaleureusement applaudie. Dans son duo avec John R. Philipps, elle a porté l'enthousiasme à son comble.

Le général avait trois autres filles que personnifiaient avec talent Lillian Leigh, Anna et Helen Tasker. Mademoiselle Holly a été parfaite dans la paysanne.

Les rôles masculins sont bien tenus. M. Edward Beck a fait valoir son talent, et sa belle voix de baryton a charmé les auditeurs qui ne lui ont pas ménagé leurs applaudissements. M. John R. Philipps a eu sa part de succès, sa large part nous pourrons dire. M. Gus. Vaughan et M. Lionel Hogarth ont beaucoup de talent et leur concours a été précieux pour le succès de l'opéra.

L'orchestre, sous la direction du professeur Arthur Pell, a accompagné avec succès cette œuvre charmante qui ne manquera pas d'attirer tous les amateurs de musique gaie et captivante.

THEATRE PRINCESS

Comme il est d'usage consacré, le théâtre Princess nous donne du burlesque cette semaine. La troupe se nomme "Harry Bryant's Extravaganza" et sa devise semble être "Excelsior, toujours et encore".

S'il nous fallait décrire la moindre partie des scènes comiques et bouffonnes qui se déroulent pendant les trois heures que dure le spectacle, nous aurions fort à faire. Citons seulement le trio de Harry Bryant, Fred Wyckoff et Eddie Harris. Le dialogue semble un peu beaucoup épicé, mais l'assistance semble goûter particulièrement ce genre et les applaudissements comme les rires n'ont pas fait défaut. Melle Burr danse ce qu'elle appelle la "danse du diable". Cet exercice chérographique n'est pas précisément ce que choisirait le professeur de danse d'une maison d'éducation bien tenue, mais il semble plaire aux habitués qui ont rappelé la danseuse plusieurs fois. Le costume de celle-ci est d'une légèreté éthérale, cependant on nous affirme que cette danse a été fort applaudie à Toronto, ville où, chacun le sait, la pudeur s'est réfugiée.

Citons encore les acrobates Buch frères, le cornetiste Seiger et disons quelques mots du chœur qui est certainement excellent. Il appuie bien les acteurs principaux et son ensemble est parfait. Somme toute, le spectacle vaut la peine. Ceux qui sont moroses ou tristes ne sauraient mieux faire que d'aller passer la soirée au Princess. Ils s'y dérideront.

AU BENNETT

"Satan et Tom Walker" est le titre d'un petit drame qui se joue sur la scène du Bennett, cette semaine, et qui a une grande saveur d'originalité. L'auteur, John Hymer, envoie en enfer un pauvre vieux nègre décrépi qui se sent tout dépaysé de se trouver en face du Roi des "Ténèbres". Le vieux voleur s'attendait à être anéanti en un clin d'œil, mais il arriva que Satan forcé de partir pour une course à New-York et n'ayant personne sous la main pour le remplacer, confie la gouverne de l'enfer au vieux Tom ébahi, mais résolu de se tirer d'affaire au milieu de l'armée des démons.

Et les incidents qui suivent la prise de possession du trône de Lucifer par Tom Walker sont croyants. C'est ce qu'il y a de meilleur au Bennett, cette semaine, mais nous signalerons ensuite de ces derniers jours, la récolte sera assez satisfaisante, même excellente en certains endroits.

—Chs. Lemieux, accusé de participation dans les récents vols commis au détriment de plusieurs marchands de notre ville, après avoir été systématiquement organisés au moyen de bons de poste majorés, a opté pour un procès expéditif devant le magistrat Mulvena. Procès jeudi.

—M. McManus, un cultivateur d'Orford, a été condamné hier à une amende de $10 et les frais pour avoir maltraité son vieux cheval. La plainte avait été portée contre le prévenu par un officier de la Société Protectrice des Animaux.

—Mme Léon Carroll a pris possession de sa jolie résidence, sise au No 88 rue Brooks.

THEATRE ROYAL

Toujours "The Tigers Lities" ont obtenu un grand succès chaque fois que la pièce a été jouée. C'est une des meilleures pièces de vaudeville présentée jusqu'ici sur les trétaux du théâtre Royal. Dans la première partie, il y a du chant et des reparties au goût de tout le monde. "The Queen of the Moon" et "Une nuit dans un café-concert" sont les titres de deux piècettes très originales. La troupe entière paraît dans ces dernières pièces. Les costumes et les décors sont d'une grande richesse. C'est un succès.

THEATRE FRANÇAIS

"Northern Lights" ou les "Lumières du Nord" a pris pour ainsi dire l'auditoire par surprise par l'excellence de l'interprétation donnée par la troupe permanente Cumming. Cette pièce n'est pas nouvelle à Montréal. A plusieurs reprises elle a été donnée sur nos scènes, mais jamais peut-être les acteurs se sont montrés aussi en verve que ceux du populaire théâtre de la rue Ste-Catherine. Il est vrai que les premiers rôles avaient pour interprètes de véritables artistes. Ainsi dans la personnification de l'Indien, assistant du chirurgien major, on voyait M. Victor Browne. En voilà un que le public n'applaudira jamais trop. Comme il avait été dit la semaine dernière, la maladie l'avait empêché de débuter avec la troupe, mais, entièrement remis de son indisposition, il a pu prouver que le choix qu'on avait fait de lui était des plus justifié.

Pour seconder un acteur de cette valeur on voit une autre figure des plus sympathiques et une actrice qui ne le cède en rien à ce que la scène montréalaise a vu jusqu'ici. Melle Carol Aden semblait l'incarnation du rôle qu'elle jouait. Avant de terminer ce court aperçu de la représentation d'hier et qui sera donnée toute la semaine, on ne peut s'empêcher de donner un synopsis de la pièce.

"Northern Lights" a pour base la superstition des Indiens sur la signification des lumières qui illuminent le ciel lorsqu'une aurore boréale embrase le firmament. C'est une copie fidèle des scènes de la vie de l'ouest et des épisodes qui ont marqué les troubles de 1876. C'est la dramatisation d'une histoire de famille, de la passion coupable d'un chirurgien major qui est lui-même victime de ses propres machinations. C'est un de ces drames qui faut voir pour le comprendre dans sa juste valeur et en saisir toute la beauté.

AU NATIONAL

La reprise de ce beau, de ce poignant drame du cœur qu'est le "Maître de Forges" de Georges Ohnet a été pour la troupe de notre unique théâtre français, l'occasion d'un splendide succès. Si tous les acteurs ont fait brillamment leur devoir en marchant résolument au feu, il faut néanmoins adresser des félicitations toutes spéciales aux deux premiers rôles, Madame Ducange et Paul Marcel (Clara de Beaulieu et Philippe Derblay). Ils ont hier soir déployé tous leurs moyens et Dieu sait s'ils en ont pour impressionner, enthousiasmer, terrifier ou séduire le public. Ils ont arraché, dans des scènes si pathétiques, les applaudissements des spectateurs qui, bien qu'habitués à être gâtés par eux, se sont vus forcés de manifester leur sympathie et leur haute appréciation du beau talent de ces acteurs hors de pair, par des bravos plus frénétiques encore que de coutume.

Dumesnil a été d'une rondeur, d'une gaucherie, et d'un sans-gêne fort drôles dans le rôle "bourgeois" de Moulinet. Leclercq a tenu, avec beaucoup d'habileté et d'entrain le rôle du baron de Préfont ; Valhubert est fort à son aise dans le rôle d'Octave de Beaulieu dont il fait ressortir comme il faut la noblesse et l'abnégation.

Palmieri a été un digne Bachelin. Melle Rose de Luys était fort séduisante, malgré ses regards chargés de haine, dans le rôle d'Athénaïs Moulinet, elle a eu sa bonne part du succès de la soirée. Lussier était gentille et bien naturelle dans le rôle de la coquette baronne de Préfont, une bonne mention également à Melle Haymay à qui était réservé le rôle si sympathique de Suzanne Derblay.

Les décors, les costumes, sont fort jolis et font honneur à Ponton et à Parker.

Pendant un entr'acte, M. Godeau, le sympathique régisseur du théâtre, est venu nous annoncer que sur la demande expresse d'un grand nombre d'habitués, il y aura reprise la semaine prochaine de la piquante revue d'Ernest Tremblay, "Ohé, ohé ! Françoise."

Melle Thérèse d'Orgeval fera, pendant cette reprise, partie de la troupe du National. Tout fait prévoir un beau succès, car des scènes d'actualité prises sur le vif, et dont on dit le plus grand bien viennent d'y être insérées et la troupe du National aura à cœur de soutenir sa bonne réputation.

AMUSEMENTS

BENNETT'S THEATRE
SEMAINE DU 19 AVRIL 1909
Charmion. The Devil & Tom Walker. Chas. F. Semon. Rogers & Macintosh. Monroe & Mack. Harry Breen. Swam & Bambard. Laura Buckly.
Prix, Mat. 15, 25c. Soirée 15 à 75c
45-5

PRINCESS Toute cette semaine Matinée tous les jours
HARRY BRYANT'S SHOW
Prix : SOIREES, 10c, 20c, 30c et 50c MATINEES, 10c et 25c.
Sem. Prochaine GAY NEW-YORK
45-6

THEATRE NATIONAL P. Cazeneuve Directeur
Matinées tous les jours. Prix populaires
Cette Semaine 'Le Maitre de Forges'
Semaine prochaine — Ohé ! Ohé ! Françoise.
45-5

NATIONOSCOPE
NUMERO SPECIAL
"THE RATELLES"
Vues animées et concert ouvert tous les jours
45-jno.

Concours Musical et Dramatique pour le trophée de
LORD GREY,
au Théâtre His Majesty's
CE SOIR
Dickens' Fellowships Company of Players, Toronto.
"LITTLE NELL"
First Baptist Choral Society, Montréal.
Billets maintenant en vente au théâtre.
Prix—Orchestre, $1.00 ; Parquet, 75c ; Family Circle, 50c ; Galerie, 25c.

Crystal Palace
Théâtre de Vues Animées
Rue St-Laurent
Notre Attraction Speciale
Le Drame Sensationnel
"L'IVROGNE RÉFORMÉ"
Mercredi et Jeudi
Changement de programme tous les deux jours.
Admission 5 cts
Venez nous voir et amenez vos amis.
47-2

READOSCOPE MAISONNEUVE
TOUS LES SOIRS A 6.15

HIS MAJESTY'S Six Soirées Seulement
Concours Musical et Dramatique pour le Trophée de Lord Grey
Prix : 25c, 50c, 75c et $1.00.

Académie, Mats Mercredi et Samedi
Manhattan Opera Co.
Pirates of Penzance
Prix : 15c, 25c, 35c, 50c.

FRANCAIS Matinée tous les Jours
CUMMINGS STOCK COMPANY
NORTHERN LIGHTS
Prix : 10, 20, 30 et 50 cents.

ROYAL MATINEE TOUS LES JOURS
The Tiger Lillies
Prix : 10c, 20c, 30c et 50c.
45-6

PATINAGE à ROULETTES
LE SPORT DU JOUR AU
STADIUM
Attraction Extraordinaire cette semaine
SILVERN & EMERLE
SUR TRAPEZE VOLANTE.
Leçons gratuites de patinage de fantaisie.
Admission, 10c

CHAMPIONNATS CANADIENS DE LUTTE AMATEUR
AU GYMNASE, 250 RUE PEEL
JEUDI, 22 AVRIL - SAMEDI, 24 AVRIL
Sièges Réservés, 50c et 75c. Admission, 35c.
EN VENTE AU BUREAU
J. DAVIDSON, Sec.-Trésorier.

NATIONOSCOPE

Le spectacle que nous offrent, cette semaine, MM. Gauvreau et Larose vaut plus que le prix d'entrée. Les vues, qui sortent presque toutes de la célèbre maison Pathée, sont très belles. Les unes comiques, telles que : Un truc qui réussit — Attention on ricule — Cultivateurs en ville — Le chaperon — Mon ami le mannequin, etc., les autres dramatiques ou historiques, telles que : Avare puni — Le sabre de la fée — Moscou — Cœurs brisés. La partie concert, qui fait la bonne renommée du Nationoscope a été admirablement bien rendue. M. Edwards a obtenu un beau succès avec "My Bowie Jean". Mlle D'Orgeval a été très applaudie dans "Chemin d'amour" et "sur les flots bleus", M. et Mme Harmant sont encore les favoris. Leur succès d'hier a été mérité et nous les avons bien applaudis dans "Ah ! je l'attends" et "La musette". Nous devons féliciter tout spécialement les "Ratelles children", dont les chansons et les danses nous ont émerveillés. Ces deux petits artistes ont eu les honneurs de trois rappels.

CHASSE ET PECHE

VALLEYFIELD

VALLEYFIELD, 21. — On se dirait en plein automne : des milliers de canards sauvages nous sont arrivés.

Le lac Saint-François en est couvert depuis le départ des glaces, et n'étant pas troublés par les braconniers qui sont surveillés de près par nos gardes-chasses, nous aurons une chasse abondante à la saison prochaine.

—Grande quantité de perches et brochets sur notre marché, vendredi dernier, pris dans notre baie. Ces délicieux poissons fraus du printemps ont été enlevés tout de suite à des prix assez élevés. Espérons que nos amateurs de pêche se conformeront à la loi qui défend de prendre le doré et l'achigan avant le 16 mai et le 16 juin.

UNE GREVE SUR LES LACS

CLEVELAND, 21—Les 207 membres de l'union des marins des lacs ont décidé hier de se mettre en grève: le vote a été unanime.

Ils ont aussi adopté une résolution déclarant qu'ils n'accepteront aucune position à bord d'un navire appartenant à un membre de la Lake Carriers' Association tant que l'association insistera sur la clause de la "boutique ouverte". Or dit qu'avec les mécaniciens non unionistes actuellement à l'emploi de la Lake Carriers' Association, les navires contrôlés par cette association ne pourront pas transporter plus de dix millions de tonnes de minerai.

UN CRI D'ALARME

Il est poussé par Sir Charles Beresford au sujet des conditions actuelles de la marine britannique.

LONDRES, 21— Dans une lettre de l'amiral lord Charles Beresford, lue à une réunion de la Ligue de la Marine, tenue avant-hier soir, à Bournemouth, se trouve la phrase typique suivante:

"Si le pays savait toute la vérité sur l'état actuel de la marine, il, y aurait une panique.i'

Lord Charles ajoute: "Je vous souhaite tout le succès possible, dans votre tentative d'ouvrir les yeux du peuple sur le grave danger qui résulte du fait que nous ne sommes pas préparés à la guerre."

Londres, 21—Tous les journaux de Londres publient la lettre de l'amiral lord Charles Beresford, lue avant-hier soir à la réunion de la Ligue de la Marine, à Bournemouth, Lord Charles, de son côté, nie énergiquement avoir écrit la phrase qu'on lui attribue et qui a fait une si vive sensation.



PRIME GRATUITE A TOUS NOS LECTEURS

Nous faisons paraître une série de reproductions d'affiches BYRRH et sur réception de 3 différentes vignettes paraissant dans les divers journaux, nous vous adresserons gratis un gros échantillon de ce merveilleux vin tonique apéritif français pour vous permettre de le déguster et de l'apprécier. —Joignez 10 cts pour les frais de port et l'emballage. Ecrivez : VIOLET FRERES, 324 RUE SAINT-PAUL, Montréal.

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

LE QUEBEC CENTRAL ACHETERAIT L'EDIFICE METROPOLE. — Wm. MOE DEMISSIONNAIRE. —PAS DE CHAUSSEE. PAS D'INONDATION.— DEMAIN LE VOTE.—MORT D'UNE RELIGIEUSE.—LE PROCES DE LEMIEUX. —ETC.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 21 — La rumeur persiste à vouloir que le magnifique édifice Codère, connu sous le nom de "Edifice Métropole" situé rue King, en face de la gare Union, soit très prochainement acquis par les autorités du Québec Central, qui y transporteraient les bureaux de la compagnie. Le prix de vente serait de $35,000 à $40,000.

—M. William Moe, de cette ville, depuis 35 ans à l'emploi de la Cie du Pacifique, comme contre-maître de construction des voies, division Bringham-Mégantic, vient de résigner comme tel. Il a été remplacé à cette charge par M. E. Purcell, de Winchester, Ont., qui transpostera ses quartiers à Sherbrooke.

—Par suite de la pluie abondante des derniers jours, le niveau du St-François s'est encore élevé, sans causer de sérieux dégâts cependant.

A propos du débordement des eaux du St-François à Sherbrooke, l'expérience offerte par les circonstances de la présente saison semble définitivement établi le fait que chez nous l'inondation sérieuse et les dégâts considérables dûs à cette cause, sont choses du passé et que nous en reverrons plus, à moins de la reconstructions des chaussées de Bromptonville détruites, il y a dix ans passés.

Et de fait, on se rappelle que lors de l'existence de la chaussée Clarke, presque chaque printemps, amenait l'inondation complète de la partie basse de Sherbrooke-est et Sherbrooke-centre, chose qui ne s'est pas renouvelée depuis l'enlèvement de ces barrages.

—Demain, jeudi, aura lieu la votation populaire sur le règlement concernant le bonus demandé par la Bowman Steel Structural Company, en vue de l'établissement de ses usines à Sherbrooke. L'octroi réclamé consiste 1o en un site évalué à $5,850 ; 2o l'exemption de taxes municipales pour une période de 10 ans ; 3o un pouvoir électrique aux taux établis pour fins industrielles. En retour, la compagnie s'engage à ériger des usines au coût d'au moins $25,000, de distribuer en salaires annuels au moins $25,000 et d'employer au moins 50 personnes comme ouvriers durant les cinq premières années.

—La fièvre de l'auto serait à l'état d'épidémie dans notre ville avec la venue de la belle saison, pour peu que se réalisent les nombreux projets d'achat qui vont leur train; on en compte déjà pour le moins 25 qui ont fait leur apparition.

—Les funérailles de la Révde Sr du Sacré-Cœur de Jésus, du monastère des Ursulines de Stanstead, décédée, dimanche à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, ont eu lieu hier matin, dans la chapelle de la communauté à St

CHRONIQUE OUVRIERE

Le cens d'éligibilité.

Le conseil des métiers et du travail de Montréal, à une réunion spéciale, tenue hier soir, à la salle Saint-Joseph a reçu et adopté à l'unanimité le rapport qui suit, sur la proposition des délégués Emile Peiletier et Jérémie Viau, avec instruction au comité de le faire imprimer et d'en envoyer un exemplaire à chacun des députés et des conseillers de la Législature:

—o—

Au président et aux membres du Conseil des métiers et du travail de Montréal,

Messieurs,

Votre délégation à Québec pour surveiller les amendements à la Charte de la Cité, dans les intérêts de la classe des locataires, a l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur la façon dont elle a rempli la délicate et difficile mission qui lui avait été confiée. Il fut d'abord décidé par vos délégués que le délégué Rodier se rendrait seul à Québec afin d'empêcher toute surprise en s'assurant du jour exact que la principale question pour laquelle vous aviez nommé une délégation, celle du cens d'éligibilité, viendrait devant le comité des bills privés de la Législature.

En conséquence le délégué Rodier partit pour Québec le mardi 13 du courant.

Le mercredi il assista à la réunion du comité des bills privés.

Les questions de la réduction du nombre des échevins et de la nomination d'un bureau de contrôle vint en délibération.

Votre délégué, comme il en avait mission s'opposa vigoureusement à ces deux propositions. Il prétendit que la réduction du nombre des échevins ne pourrait avoir d'autre effet que de mettre davantage notre ville à la merci des trusts qui exploitent ses services publics, parce qu'il leur serait plus facile d'influencer vingt-et-un échevins que quarante-deux.

Néanmoins, bien que cet argument ait paru faire une certaine impression, la forte pression qui avait été exercée en faveur de cette réforme par la moitié du conseil municipal, par les chambres de commerce, par les journaux et par de nombreuses requêtes, eut pour résultat de la faire adopter à l'unanimité.

Il en fut autrement au sujet de la question du bureau de contrôle.

Votre délégués s'opposa également à cette réforme à rebours. Il démontra que le remède que l'on cherchait au mal dont on se plaignait ne se trouvait pas dans la création d'un bureau de contrôle, mais dans la substitution du scrutin de liste au scrution uninominal.

La ville de Montréal est mal administré pour trois causes différentes, a prétendu votre délégué. La première provient de ce que la Législature intervient trop souvent et trop radicalement dans son gouvernement. Les députés de la province n'ont pas les connaissances voulues de ses besoins pour lui imposer des lois que ses représentants réprouvent. En second lieu, l'administration est entravée dans l'exercice de ses attributions par les pouvoirs que la Législature a accordés aux trusts qui exp'oitent ses services publics.

Et enfin par la rivalité des échevins pour obtenir le plus d'avantages pour leurs quartiers respectifs, sans égard aux intérêts généraux de la ville.

C'est surtout pour remédier à ce dernier mal que l'on demande la création d'une bureau de contrôle ; votre délégué prétendit qu'outre que ce bureau de contrôle coûterait très cher à la municipalité, il constituerait un grand danger, parce que n'étant composé que d'un très petit nombre de membres, il serait à craindre qu'il subisse trop facilement l'influence des grandes compagnies.

Tandis que le scrutin de liste, que votre délégué proposa à la place de bureau, en faisait élire chaque échevin par tous les électeurs de la ville, aurait nécessairement pour effet de faire disparaître la rivalité de quartiers et par suite obligerait tous les échevin à faire passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier, ce qui permettrait d'atteindre bien plus efficacement et avec beaucoup moins de danger le but que prétendent atteindre les partisans d'un bureau de contrôle.

Cette proposition de votre délégué eut pour effet de soulever une vigoureuse discussion. Elle fut surtout appuyée par les députés Lavergne, Prévost et Cousineau.

Le parrain du bill du bureau de contrôle, le député Langlois, lui-même, avoua qu'elle était excellente, qu'elle était plus démocratique que la sienne, mais il prétendit que l'opinion publique n'était pas préparée à l'accepter et que c'était la seule objection qu'il avait contre l'adoption de cette suggestion.

Cette question a été laissée sur la table et reviendra devant le comité la semaine prochaine. Votre délégué demanda ensuite au comité de vouloir bien fixer au lendemain, jeudi, la discussion sur l'artic'e relatif à la qualification foncière, afin de permettre à votre délégation d'être au grand complet, ce qui fut accordé avec la meilleure grâce.

Aussitôt votre délégué envoya une dépêche aux deux autres délégués, les priant de descendre immédiatement, ce qu'ils firent, et aux deux séances de jeudi et à la séance de vendredi du comité, votre délégation était au complet.

Elle a défendu aux deux réunions de jeudi avec toute l'énergie et au meilleur de sa connaissance la cause qui lui avait été tout spécialement recommandée, l'abolition du cens d'éligibilité.

Elle a d'abord fait constater que l'abolition du cens d'élicibilité avait été votée par le conseil municipal de Montréal à une majorité de VINGT-CINQ voix contre DIX, ce qui démontrait que cette réforme était mûre pour son adoption.

Votre délégation a ensuite démontré que lors de l'adoption de la législation relative un cens d'éligibilité bâsé sur la propriété foncière, pour les conseils municipaux, il n'existait pas autre chose à administrer que la propriété foncière et qu'il n'y avait pour ainsi dire pas de locataires, Il n'est donc pas étonnant qu'alors on ait voulu n'avoir que des propriétaires pour administrer les affaires publiques, et les locataires n'avaient pas même le droit de vote.

Mais cet état de chose s'est bien modifié depuis. Les conseils municipaux des grandes villes sont devenus de vrais gouvernements, légiférant sur tout ce qui intéresse l'individu. Ils font des lois qui entravent sa liberté d'action avec des sanctions pénales qui l'expose à l'emprisonnement. Et il est juste que ceux pour qui ont fait des lois auxquels ils sont obligés d'obéir aient leur mot à dire dans la confection de ces lois.

D'ailleurs, la plus grande partie des taxes ne sont-elles pas payées par les locataires, dans les villes de l'importance de Montréal. Or, si tel est le cas, comment peut-on logiquement et avec justice interdire à ces contribuables le droit d'aller dire par des représentants de leur choix à combien ces taxes doivent s'élever et de quelle façon elles doivent être appliquées pour le bien général.

La ville de Montréal louent, cèdent ou exploitent les services publics qui intéressent également tout le monde, locataires aussi bien que propriétaires, et l'on refuse aux premiers le droit d'être mandatés par les contribuables pour dire à quelles conditions seront loués, cédés ou exploités ces services publics. C'est là une suprême injustice.

On a cherché à faire croire que la présence de locataires dans le conseil municipal de Montréal serait de nature à mettre cette ville en danger de faillite.

Cette supposition est tellement ridicule qu'elle ne mérite que très peu d'être relevée. On n'est pas en droit de supposer que les locataires qui seraient élus par les contribuables, puissent êtres assez maladroit ou assez malhonnêtes pour que leur administration aient ce désastreux résultat.

D'ailleurs, est-ce que la propriété n'est pas déjà suffisamment protégée par le droit de veto de la Législature pour écarter tout danger de ce chef.

De plus, en rendant le droit d'éligibilité aux locataires, cela ne veut pas dire qu'ils seront à l'avenir les seuls à administrer les affaires de la municipalité. Au contraire, on peut dire qu'ils ne seront toujours qu'une infime minorité dans l'administration, et la plupart de ceux qui seront élus seront probablement des marchands ou des industriels ayant des intérêts à protéger se rapprochant plutôt de ceux des propriétaires que de ceux des ouvriers qui sont visés dans les craintes manifestées par les représentants de l'association immobilière.

De sorte que le danger d'une faillite pour Montréal, si les locataires avaient le droit d'être élus échevins est un simple épouvantail que l'on fait valoir pour empêcher la Législature d'accorder aux locataires ce que la justice leur doit.

Votre délégation a signalé nombre de villes américaines de l'importance de Montréal dt de plus grande importance même où l'on avait complètement fait disparaître tout cens d'éligibilité.

Voilà messieurs, un résumé du travail de vos délégués pour remplir la mission que vous lui aviez confié.

Le résultat obtenu jusqu'à présent, vous le connaissez, c'est que l'abolition du cens d'éligibilité a été voté par le comité des bills privés à une majorité de treize voix contre neuf.

Nous avons bon espoir que la réforme sera votée par les deux chambres.

Qu'il nous soit permis toutefois, d'exprimer notre regret de ce que nos moyens ne nous permettent pas d'envoyer une seconde délégation à Québec quand la question viendra devant le comité des bills privés du Conseil législatif. On ne peut douter qu'une délégation aurait une certaine influence auprès de ces honorables membres.

Néanmoins, nous espérons que l'écho du débat soutenu devant le comité des bills privés aura sa répercussion jusqu'au Conseil législatif et que nous trouverons d'ailleurs dans ce corps assez d'amis de la justice pour prendre la défense de nos intérêts, en votant l'abrogation de l'abusive loi du cens d'éligibilité.

A. FILIATRAULT
JOS. AINEY
J.A. RODIER

—o—

Dépêche au premier-ministre de la province.

Le Conseil des métiers et du travail, à la réunion spéciale qu'il a tenue hier soir, a voté à l'unanimité la proposition suivante qui s'explique d'elle-même :

Proposé par le délégué Zotique Lespérance, secondé par le délégué Jérémie Viau :

Qu'attendu que les sept échevins du Conseil de ville de Montréal, déqualifiés par la Cour de Révision, implorent la clémence de la Législature en invoquant qu'ils ont agi de bonne foi et sont les victimes d'une erreur technique, qu'il soit résolu : qu'advenant une intervention de la Législature de Québec annulant les effets du jugement de la Cour de révision, ce Conseil des métiers et du travail de Montréal, pétitionne la Législature pour réclamer son intervention en faveur de touter les personnes dont les intérêts, les biens ou la réputation ont été atteints par des jugements basés sur des erreurs techniques, afin que la loi soit uniformément appliquée à tous les citoyens.

Et que copie de la présente résolution soit immédiatement télégraphiée au premier ministre, sir Lomer Gouin.

B. DROLET,
Secrétaire du C. M. T. de M.

Un verre de
Abbey's Effer-vescent Salt
le matin
vous met en forme pour toute la journée.

LES VICISSITUDES D'UN IMMIGRANT

UN PAUVRE DIABLE DE COKNEY S'EN RETOURNE DANS SON PAYS EMPORTANT UN MAUVAIS SOUVENIR DE SON SEJOUR AU CANADA.

Charles Puddy, n'est pas riche. Arrivé récemment de Londres, pour faire fortune sur les rives du Saint-Laurent, il est découragé.

Le froid, l'indifférence des hommes, la rareté de l'ouvrage, tout lui fait prendre en grippe son séjour dans la colonie et il veut retourner au pays des lords, comme on disait au siècle dernier.

Préparant son retour sur un bateau à bœufs, il attend une date propice et, en attendant, il est l'hôte du refuge de nuit, tenu par M. William White, rue Craig Ouest, du moins, il en fut l'hôte samedi dernier.

Hier, il a couché au poste.

Ce matin, il est amené devant le recorder et White l'accuse d'avoir endommagé sa propriété en y brisant une vitre que, pour les fins de la cause, il évalue à dix piastres.

Puddy est amené. C'est un gringalet blond fade, l'air insignifiant, et peu débrouillard. Une large cicatrice coupe en deux son nez trop grand et cette blessure le fait nasiller en parlant, ce qui, ajouté à son accent de Londres, donne un charme tout spécial à sa conversation.

M. White déclare que l'homme est venu à son réfuge, qu'il s'y est disputé avec le gardien de nuit et a cassé la vitre qui se trouvait sur la porte d'entrée. Il n'a rien vu, étant absent pour affaires de famille.

Puddy proteste de toutes ses forces et son nez trouve des accents émus pour déclarer que, loin d'être coupable, il est victime. Le gardien de nuit l'a chassé et l'a frappé à coups de bâton. A preuve, le nez fendu qu'il exhibe. C'est au cours de la lutte que la vitre s'est brisée.

Le gardien de nuit vient! C'est un grand et gros gaillard, à la figure intelligente de garde-chiourme. Il raconte comment l'accusé est venu, samedi soir, accompagné d'un ami, et comment une dispute s'étant élevée entre les pensionnaires, il crut bon de mettre le prisonnier dehors. Il avoue avoir eu un bâton, mais jure ne s'en est jamais servi.

—A quoi donc sert ce bâton, demande le Recorder.

—Votre Honneur, c'est pour réveiller les pensionnaires, le matin.

Ce réveille-matin, nouveau modèle, fait réfléchir le tribunal, qui demande des éclaircissements. Il est donc déclaré que les habitués de la maison ont en général le sommeil fort dur et que, la douce persuation d'une injonction verbale ne saurait suffire pour les tirer des bras de Morphé. De là le bâton.

Le matin, le gardien va de lit en lit et pousse doucement de la pointe de son bâton, dans les côtes des dormeurs. Au bout de quatre ou cinq coups, ils sont debouts et frais comme de petites roses.

Le Recorder devient de plus en plus pensif, à mesure que le système adopté par ce refuge, (qui, soit dit entre paranthèses, n'a pas de licence) est dévoilé. Il acquitte Puddy et fait un sermon sérieux au gardien Ness sur l'inopportunité d'employer un bâton en certaines circonstances.

Et Puddy s'en va chercher un navire qui veuille bien le reconduire en Angleterre. Il emportera comme souvenir son nez cassé et une mauvaise opinion du Canada.

JOLIE EPINGLE DE CRAVATE GRATIS

Offre phénoménale faite par une maison de New-York.

Des milliers de personnes par tous les Etats-Unis profitent de l'offre généreuse faite par The Merrill Co., 1161 Broadway, New-York City, demandant une jolie épingle de cravate plaquée en or, soit pour dame ou monsieur, laquelle est expédiée gratis, par la malle, à toute personne envoyant son nom et son adresse.

Cette offre est faite par cette maison bien connue pour faire connaître son volumineux catalogue de marchandises en général, articles de maisons, bijouteries, nouveautés, etc., et les lecteurs de ce journal sont priés d'envoyer immédiatement leurs nom et adresse avec cinq timbres de deux cents pour couvrir les frais de poste et d'emballage.

Ecrivez aujourd'hui et devenez possesseur d'un bijou dont vous serez fier et qui ne vous coûtera rien.

13-17.

AVERTISSEMENT DU PERE LEJEUNE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 21. — Le R. P. Lejeune, O.M.I., dans un sermon à l'église du Sacré-Cœur, a condamné quelques-uns des livres français et anglais mis en circulation par la bibliothèque Carnegie. "Si j'avais un frère ou une sœur, dit le distingué Obiat, je leur défendrais de mettre les pieds dans cette bibliothèque, qui contient des livres tendant à corrompre la jeunesse."

M. Burpee, conservateur de la bibliothèque, dit que les livres d'un caractère douteux, ne sont pas donnés à des jeunes gens et il croit que l'opinion émise par le P. P. Lejeune, contre la bibliothèque est trop sévère.

AYER'S HAIR VIGOR

CHUTE DES CHEVEUX
Ayer's Hair Vigor détruit rapidement les germes qui causent la chute des cheveux. Elle nourrit les bulbes pileux et leur rend la santé. Les cheveux cessent de tomber et poussent plus rapidement.

PELLICULES
Ayer's Hair Vigor détruit tout aussi rapidement les germes qui causent les pellicules. Elle fait disparaître toute trace de pellicules et entretient le cuir chevelu propre et en saine condition.

Nous désirons que vous compreniez positivement et clairement que Ayer's Hair Vigor n'affecte absolument pas la couleur des cheveux.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée



Prenez la Bière Qui Porte Cette Etiquette.

Nous en brassons de différentes sortes. Notre bière la moins chère porte une étiquette BLEUE. Notre bière la plus recherchée — la fameuse ancienne India Pale ale Molson — porte une étiquette BLANCHE, justement comme celle que vous voyez sur cette bouteille.

Si en donnant votre commande vous dites simplement de la " Bière Molson " on vous enverra peut-être, la meilleure marché, celle qui porte l'étiquette bleue, et vous payerez peut-être le prix de celle qui porte l'étiquette blanche.

Dites à votre fournisseur exactement celle que vous voulez.

INDIA PALE ALE

MOLSON

" La Bonne Vieille Bière avec l'Etiquette Blanche."

MORT D'UN VIEUX REGISTRATEUR

M. JOSEPH PILON, EX-DEPUTE DE BAGOT A LA LEGISLATURE, EST DECEDE A ST-LIBOIRE.

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-LIBOIRE, 21. — La mort vient d'enlever un brave et distingué citoyen, figure des plus connues et des plus estimées du comté de Bagot, dans la personne de M. Jos. Pilon, ex-M.P.P., régistrateur.

M. Pilon a été enlevé à l'affection des siens à l'âge de 84 ans et laisse une belle page dans l'histoire de ce comté qu'il a représenté dignement à la Législature provinciale de 1886 à 1892.

Les luttes mémorables auxquelles il prit part le firent passer d'emblée au rang des plus forts tribuns populaires.

M. Pilon naquit à Vaudreuil le 27 mars 1825. Après avoir suivi les cours de l'école de cette paroisse, M. Pilon fit son éducation commerciale sous la direction de M. Hudon, de l'importante maison Hudon, de Montréal.

Marié en 1852 à Marguerite Bricot, M. Pilon fut le père d'une nombreuse famille et célébrait le 12 août 1900 ses noces d'or.



M. JOS. PILON, ex-député, régistrateur du comté de Bagot, décédé.

En outre de la position de député du comté qu'il remplit habilement pendant six années consécutives, M. Pilon eut l'honneur d'être maire de sa paroisse d'Upton pendant 37 ans, et fut le premier juge de paix pour le district de St-Hyacinthe. Il fut aussi un des fondateurs de sa paroisse.

M. Pilon laisse pour déplorer sa perte son épouse et plusieurs enfants : J. C. A. Pilon, marchand à Saint-Liboire ; J. W. Pilon, conducteur sur l'Intercolonial, Drummondville ; Henri Pilon, député-régistrateur à Saint-Liboire ; Victor, machiniste, aux Etats-Unis ; Clémentine, Mme A. Cyr, St-Hyacinthe ; Evelina, Mme veuve Alf. Christie ; Victoire, Mme veuve D. L'Heureux et aussi 42 petits-enfants ; Joséphine, Mme Elie François Plante ; L'Heureux et aussi 42 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Le drapeau flotte à mi-mât sur le bureau d'enregistrement du comté de Bagot.

Nous nous faisons l'écho de toute la paroisse de Saint-Liboire et d'Upton en déplorant le départ de ce vaillant et estimé Canadien et en offrant à la famille nos plus sincères condoléances.



LE GRAND FAVORI DE LA MARINE ROYALE

Le Scotch Whisky JAMES AINSLIE & CO.

DE LEITH, ECOSSE.

Combine les qualités et le bouquet des plus fins Whiskies d'Ecosse. Distillé avec les meilleurs malts et vieilli par l'âge.

Dans tous les Hotels, Restaurants et Epiceries de premier ordre.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Agents Généraux, MONTREAL.
10-21

COURRIER DE JOLIETTE

(Spécial à La Patrie)

JOLIETTE, 21—Les amis de M. Lionel Robitaille, marchand, de notre ville, se sont réunis samedi à l'hôtel Commercial, pour fêter son adieu au célibat. M. Camille Bonin, E.E.D., s'est fait l'interprète de tous, pour faire au héros de la fête, des souhaits de prospérité. Une bourse de $100 fut présentée à M. Robitaille, qui remercia ses amis. M. P. A. Gaudet, avocat, remercia, lui aussi, de la part de celui qu'on fêtait, les amis de leur belle réception et du cadeau qu'ils venaient d'offrir.

Le mariage de M. Robitgille avec Mlle Lellie Perreault, a été célébré lundi matin et les nouveaux mariés aont partis en voyage de noces.

—Jeudi soir, le 22 du courant, à 7.30 p.m. il y aura au couvent de la Congrégation Notre-Dame, une soirée musicale que présidera Mgr Archambault, M. R. O. Pelletier, organiste de la cathédrale de Montréal, sera présent.

—M. Tancrède Trudeau, marchand épicier, de Joliette, vient de faire l'acquisition de la propriété de M. Adolphe Rouleau, sise à l'angle des rues Manseau et Ste-Anne. Le prix payé est de $3,000.

—M. Z. Magnan, marchand épicier en gros, a acheté la propriété de M. Auguste Goulet, située place Bourget.

—Un vol a été commis à la résidence de M. Brazeau, rue de Lanaudière. Les voleurs ont enlevé une certaine quantité de lard, qui était dans la cave de la maison. Selon toutes les probabilités, les voleurs se sont introduits dans la cave par un des soupiraux.

—Nos députés, MM. Tellier, P.P.P et J. A. Dubeau, M.P., étaient en notre ville, dimanche. Ils sont repartis lundi.

FEU MME E. BROSSEAU

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SAINT-JEAN, 21. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Veuve Edouard Brosseau, née Apolline Saint-Pierre. La défunte s'est paisiblement éteint, lundi, après trois jours seulement de maladie. Ce fut une femme de bien et une épouse chrétienne accomplie. Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale de Saint-Jean, jeudi le 22 courant à 9½ heures.

Mme Edouard Brosseau était la belle-mère de M. l'abbé Alphonse Brosseau, chapelain du collège Mont Saint-Louis. A la famille Brosseau nous offrons l'expression de nos sincères sympathies.

Le plus grand assortiment au Canada de
CAZELIERS ET ELECTROLIERS
et ***Appareils*** de toutes sortes pour ***Eclairage*** au ***Gaz*** et à ***l'Electricité*** à des ***prix*** défiant toute ***compétition. Installation électrique*** par des experts. Avant d'acheter ailleurs il est de votre intérêt de visiter nos salles d'échantillons.
THE PEERLESS GAS LIGHT CO., 319 Saint-Laurent, Montréal.
21-23

LICENCE PLUTOT QUE SON MANDAT

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 21. — M. Walter Cunningham a donné sa démission comme échevin du quartier St-Georges, afin de pouvoir faire renouveler sa licence pour son magasin de boissons.

RESURRECTION D'UNE INDUSTRIE

(Spécial à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 21. — Dame rumeur veut que la manufacture de poêles Howard, soit en opération bientôt. M. Duke, gérant de cette fonderie, était ici ces jours derniers, à la recherche de logements pour lui-même et ses contre-maîtres.

Un laminoir qui devra compléter cet établissement sera construit prochainement.

LES PÈRES CHARTREUX
expulsés de la Grande Chartreuse et dépossédés pour la France de leurs anciennes marques vendues aux enchères
ONT EMPORTÉ LEUR SECRET



LIQUEUR DES PÈRES CHARTREUX TARRAGONE

Ils fabriquent à Tarragone. Exigez cette nouvelle Bouteille en demandant la LIQUEUR des "PERES CHARTREUX" (Tarragone) ou simplement "UNE TARRAGONE." D. MASSON & CIE, Agents, Montreal.

La Patrie

MONTREAL 21 AVRIL 1909

L'exposé budgétaire

L'hon. M. Fielding n'a pas eu l'avantage de présenter au parlement, hier, un tableau aussi magnifiqe qe celui qu'il avait pris l'habitude de lui offrir à chaque session, depuis 1897. La crise financière qui a sévi récemment dans tous les pays du monde, n'a affecté le Canada que légèrement ; l'arrêt que les affaires ont subi est cependant assez sérieux pour rappeler à tous qu'il ne faut jamais s'écarter, même aux époques de grande abondance, des voies sûres de l'économie et de la prudence.

Malgré les énormes dépenses que le gouvernement a du encourir pour accélérer le progrès et le développement du pays, les plus pessimistes ne sauraient prétendre que notre situation financière soit irrémédiablement compromise. Il est vrai que la construction du Grand-Tronc-Pacifique, l'amélioration de nos moyens de transport et de nos voies fluviales, ont alourdi le fardeau de nos obligations; mais quel puissant essor ces judicieuses dépenses donneront au pays !

Naturellement, l'hon. M. Foster a accusé le gouvernement de tous les méfaits. Il lui a reproché d'avoir, par extravagance, en douze ans, porté le budget de $41,000,000 à $125,000,000 ; d'avoir augmenté la dette publique de plusieurs millions—$46,000,000 seulement durant le dernier exercice—, sans ajouter un sou à l'actif à même l'énorme revenu fourni par le peuple : d'avoir, en dépit des excédents dont il se fait gloire, emprunté des banques au-delà de $94,000,000, payant une commission de $1,800,000.

L'ex-ministre des finances reproche aussi au gouvernement d'avoir promis que le Grand-Tronc-Pacifique ne coûterait que $13,000,000 quand on sait aujourd'hui qu'il entraînera une dépense d'au moins $200,000,000.

M. Foster est dans son rôle lorsqu'il critique la politique du gouvernement et montre les dangers auxquels peut conduire une administration imprudente de la chose publique.

Mais le gouvernement, fort de ses douze années de succès constants, de l'élan merveilleux donné aux affaires et du bien-être qui règne au sein du peuple, répond à ses adversaires qu'il sera à la hauteur de la tâche que l'avenir lui imposera.

Le tarif ne subira aucun changement important. Seule l'industrie sucrière a reçue une attention favorable.

Le gouvernement n'est pas venu au secours de l'industrie des laitages. Faudra-t-il donc se résigner à voir cette industrie s'éteindre et mourir ?

La protection accordée aux industries nationales a fait la richesse du pays. Il serait malheureux qu'on l'oubliât.

Aux Citoyens

Après avoir demandé et obtenu une Commission Royale les citoyens de Montréal doivent prendre les mesures et les moyens nécessaires pour en obtenir tout le bien qu'elle peut donner.

Il ne s'agit pas, nous le répétons, d'une enquête criminelle, mais d'une enquête administrative ayant pour but de découvrir les fautes, les abus auxquels le système actuel a pu donner lieu et d'indiquer les moyens à prendre pour en empêcher le renouvellement.

C'est ainsi que la "Patrie," qui a si fortement appuyé la pétition demandant cette commission, a compris la question.

Mais pour atteindre le but visé, pour que la commission soit saisie des faits et que ces faits soient mis utilement devant elle, il faut que es citoyens se fassent représenter à l'enquête par des avocats capables, habiles, habitués à dépouiller promptement un dossier, à l'analyser et à en exposer clairement les faits qu'il contient.

Pour que l'enquête réussisse, et les intérêts de la ville de Montréal sont intimement liés à cette réussite, il faut que les citoyens fournissent les moyens nécessaires pour la mener à bien.

Il faut établir ce qu'on peut appeler un fonds de défense; des listes de souscriptions ont été mises en circulation; on a commencé avec succès par la partie Ouest; nous sommes convaincus que les Canadiens feront leur devoir quand le tour de la partie Est arrivera.

Nous sommes la majorité et, par conséquent, numériquement plus intéressés que nos concitoyens anglais à la bonne administration de la ville.

Pour arriver à réformer notre système municipal il nous faut découvrir par où le système actuel pêche; et comme une administration se défend toujours, comme il est peu agréable pour un administrateur, qu'il soit échevin ou ministre, d'avouer qu'il a tort ou que ses méthodes sont mauvaises, il faut de toute nécessité que les administrés fassent eux-mêmes le procès de l'administration.

Faisons loyalement ce procès; faisons-le si possible, de concert avec ceux qu'on peut appeler les adversaires, c'est-à-dire les échevins; mais faisons-le à fond, sans faiblesse pour qu'on n'ait plus besoin d'y revenir, et pour mettre définitivement fin au malaise qui depuis plus d'un an règne si lourdement et si malheureusement sur l'administration municipale.

Le but est bon; la tâche est utile, et vaut la peine qu'on l'accomplisse.

Apportons tous notre obole à ce fonds de défense; souscrivons et souscrivons promptement afin que nous puissions nous organiser et apporter au Commissaire-enquêteur le concours qu'il a le droit d'attendre de la population.

L'affaire Guérin

Elle est terminée; la commission spéciale d'enquête nommée par le Conseil a rendu son jugement; elle recommande à l'unanimité la réinstallation du détective Guérin.

Cette recommandation sera, nous l'espérons, ratifiée par le Conseil et on n'entendra plus parler de cette malheureuse histoire. Le Conseil de Ville ferait bien d'imiter les assemblées qui, après de longues discussions et des votes très divisés, ratifient à l'unanimité les décisions de la majorité.

Mais, dira-t-on, les membres de la Commission de police qui ont par leurs votes destitué Guérin ne peuvent se déjuger et voter au Conseil pour sa réinstallation.

Pourquoi ? ils ont jugé suivant leur conscience, selon les faits qui ont été mis devant eux; leur verdict a été porté en appel et là M. Guérin, mieux défendu, a pu faire une preuve détruisant celle sur laquelle les premiers juges avaient basé ce verdict. Les membres de la commission de police qui ont destitué Guérin ne sont pas plus atteints dans leur dignité que ne le sont les juges de la Cour supérieure dont les jugements sont renversés en appel.

Et si même il restait quelque doute dans l'esprit des échevins de la Commission de police, ils en feront bénéficier le détective Guérin, qui, s'il avait été coupable, aurait été plus que suffisamment puni, par ce qu'il a souffert pendantces derniers mois.

On a tout à gagner à ne pas éterniser les affaires personnelles; le verdict de la commission spéciale d'enquête s'impose au Conseil et ce dernier agira sagement en le ratifiant aussi promptement que possible.

LETTRE PROVINCIALE

QUEBEC, 20 avril.

Cette session passe pour avoir été assez animée depuis le commencement, mais jamais autant qu'aujourd'hui il n'y a eu de brouhaha, d'excitation et de mouvement dans les corridors et dans les appartements du Palais Législatif. Les journalistes surtout en savent quelque chose. Il leur eut fallu, cet avant-midi surtout, le don d'ubiquité. D'un côté, les échevins de Montréal présentaient leur supplique au premier ministre de la Province ; d'un autre côté, le bill de Montréal battait son plein au comité des bills privés ; d'un troisième côté enfin, la bataille la plus violente peut-être dont la Législature ait été le théâtre depuis longtemps, se livrait sur le dos des Juifs, au sein du comité de législation, à propos du bill du Dr Finnie.

L'événement principal était sans contredit l'entrevue des "morts civiques" avec le premier ministre. Déjà les lecteurs de la PATRIE connaissent par le menu les détails de cette historique entrevue. Quant aux résultats pratique, il est encore difficile de les prophétiser, mais tout indique qu'une législation rémédiatrice de quelque sorte sera proposée et adoptée. Lidée fait rapidement son chemin dans la députation.

Déclarera-t-on simplement le jugement de nul effet ou bien effacera-t-on la déqualification de façon à permettre aux victimes de se réhabiliter devant l'électorat. La plupart pensent que le premier moyen sera choisi comme le moins hasardeux, le plus radical et le plus simple. Dans tous les cas, la question devra certainement être résolue avant deux ou trois jours.

—:o:—

La séance de l'après-midi a été, elle aussi, assez mouvementée. L'honorable M. Prévost, qui est toujours là pour empêcher les séances d'être absolument banales et pour y mettre un peu de piment, a soulevé une question de privilège, au sujet d'un article du "Canada", intitulé "Un Mot Aux Electeurs de Terrebonne." Dans cet article, on accuse le député de Terrebonne d'avoir trahi à la fois ses électeurs, son parti et son drapeau.

M. Prévost ne tient pas les rédacteurs ordinaires du "Canada" responsables de cet article ; il croit en deviner l'inspiration et il insinue en termes à peine voilés que le ministère n'y est pas étranger.

M. Prévost se défend d'avoir trahi son drapeau qui est toujours le même pour lui : le vieux drapeau libéral. Quant à son parti, il ne l'a pas trahi non plus. Mais si, pour être libéral aujourd'hui, il faut être avachi et suivre aveuglément le gouvernement, si c'est cela qu'est le parti libéral, il convient qu'il l'a trahi. Il n'a pas trahi ses électeurs encore moins, car aux dernières élections, il s'est engagé formellement devant eux à garder sa pleine indépendance vis-à-vis du premier ministre et de son gouvernement.

Le député de Terrebonne se prétend aussi libéral que qui que ce soit, par ses traditions et par ses actes. Les machinations tramées dans l'ombre contre lui ne lui font ni chaud ni froid. Après la session, il sera prêt à démissionner et il invite n'importe quel des ministres à faire la lutte avec lui dans son comté. Les électeurs de Terrebnne qui l'encouragent tous les jours à continuer sa lutte en faveur des colons, diront s'il a trahi son parti ou son drapeau.

Avec un sang froid calculé, Sir Lomer Gouin se lève pour répondre. Il commence par déclarer qu'il n'a inspiré en aucune façon l'article en question contre M. Prévost, pas plus qu'il n'en a inspiré d'autres. M. Prévost sait qu'il est libre d'exprimer son opinion et il l'exprime librement. Lorsque Sir Lomer Gouin aura quelque chose à dire à M. Prévost, il le lui dira en face ; il n'ira pas se cacher derrière les journaux.

Quant à l'invitation que lance le député de Terrebonne aux ministres, elle ne doit pas être prise au sérieux. Les ministres ont déjà chacun leur siège et ils sont satisfaits de la confiance de leurs électeurs, comme M. Prévost est satisfait de celle des siens.

—:o:—

M. Godbout, au nom de ses électeurs de la Beauce, a demandé ensuite des renseignements nouveaux, au sujet de la Canada Feu, qui exige une cotisation extraordinaire de 40 pour cent sur ses billets de dépôt —L'hon. M. Weir, qui paraissait très bien s'attendre à la question, a expliqué que les poursuites annoncées par la compagnie ne seraient pas intentées avant un certain temps et que l'inspecteur des assurances aurait tout le temps de faire une enquête.

Là-dessus, M. Bourassa a suggéré au trésorier de diriger en même temps, l'enquête de l'inspecteur sur les cinq ou six autres compagnies qui sont dans une situation identique à celle de la Canada-Feu.

—o—

L'hon. M. Prévost a fait ensuite observer que le substitut du procureur-général préparait pour une date prochaine la reprise du procès du Roi contre Asselin. Le moment lui paraît mal choisi, quant à lui, car il tient beaucoup à ne pas manquer les séances parlementaires, où il lui reste encore quelque chose à dire. On sait que la présence du député de Terrebonne à ce procès ne sera pas absolument inutile. Avec une parfaite grâce, Sir Lomer Gouin répond: Puisque le député de Terrebonne en formule le désir, le procès sera certainement remis.

M. Lavergne, procureur de M. Asselin, en profite pour demander au procureur-général qu'il n'y ait pas cette fois de surprise. Il a appris la reprise du procès par hasard, à la cour, l'autre jour, lorsqu'il défendait "d'autres criminels". Ce dernier mot, dit d'ailleurs avec une intention ironique, provoque l'hilarité générale, même celle du premier ministre. Le député de Montmagny a finalement reçu l'assurance qu'il n'y aurait pas de surprise.

—o—

L'hon. M. Weir a procédé à l'explication de son bill sur les commissaires des licences que les lecteurs de la PATRIE connaissent déjà. M. Bourassa suggère que les juges des sessions de la paix les magistrats de police, et les recorders soient tous de droit commissaires des licences et siègent à tour de rôle, par roulement, à la façon des conseillers municipaux.

Sir Lomer Gouin croit l'opinion discutable, mais il ne croit pas devoir l'accepter pour le moment. Entre temps, le premier ministre dit qu'il n'a aucune objection à faire savoir qui sera nommé. C'est le juge Bazin qui remplace déjà le défunt juge Piché et dont la compétence est reconnue.

—o—

Arrivons enfin à la pièce de résistance de la journée, le bill des accidents du travail. Dans un long discours, très substantiel, l'hon. M. Taschereau l'a exposé aujourd'hui en détail. Il sait que le problème est délicat et ce n'est pas sans une certaine appréhension qu'il l'aborde.

Son projet divise les accidents du travail en 4 catégories, ceux qui causent la mort, ceux qui causent l'incapacité absolue et permanente, ceux qui causent l'incapacité partielle et permanente, enfin ceux qui causent l'incapacité temporaire.

En Europe, il y a deux systèmes principaux de rémunération, le système français qui accorde une rente viagère et le système anglais qui accorde une somme globale, c'est-à-dire payable d'un seul coup. Le gouvernement a choisi le système anglais parce qu'il est plus en harmonie avec nos idées et nos habitudes, et parce qu'il offre une protection plus adéquate. Chez nous, en effet, grâce au taux exagéré des assurances, il faudrait imposer au patron une indemnité de $6,000 pour assurer à une veuve une rente viagère de $300 par an.

D'après la loi nouvelle, le patron est responsable, qu'il y ait faute ou non de la part de l'ouvrier. C'est à la fois le système anglais et le système français.

Cependant il y a des tempéraments. Ainsi, dans le cas de force majeure, comme la foudre, l'inondation, etc., le patron n'est pas responsable. De même lorsque la faute de la victime est intentionnelle. Dans le cas de faute inexcusable du patron l'indemnité de l'ouvrier peut être augmentée, et dans le cas de faute inexcusable de l'ouvrier, l'indemnité peut être au contraire réduite. Quelques-unes de ces dernières dispositions sont nouvelles et n'apparaissent pas dans le bill original.

M. Taschereau montre ensuite les avantages de la loi. D'après les statistiques européennes, les ouvriers restent sans indemnité dans 72 pour cent des accidents.

Avec la loi les ouvriers seront indemnisés dans 95 pour cent des cas. Mais voilà la transaction : d'un côté, les ouvriers recevront plus souvent, et de l'autre ils recevront moins.

Un des principaux avantages de la loi, c'est qu'elle pourvoit à un paiement rapide de l'indemnité et fournit le moyen de régler sans l'intervention coûteuse du tribunal.

Le bill a pour le patron de précieux avantages. D'abord, il limite sa responsabilité et lui permet de connaître d'avance les risques qu'il encourt. De plus, il évite au patron des frais judiciaires considérables.

Enfin, M.Taschereau répond à plusieurs objections qui ont été soulevées contre le projet de loi, soit au point de vue de l'infériorité où sera placée l'industrie de la province de Québec, soit ou point de vue des petits industriels qui pourraient être ruinés d'un coup par un seul accident.

Le gouvernement ne croit pas avoir fait une loi parfaite, mais s'y est efforcé, et les manufacturiers s'en déclarent eux-mêmes satisfaits, moyennant quelques légères retouches.

La loi ne viendra en force que le 1er janvier 1910.

—o—

M. Tellier approuve le principe du bill. Il voit dans ce projet de loi une amélioration notable. Jusqu'ici l'ouvrier n'avait pour se protéger que la loi générale, l'article 1053 du Code Civil. Aux termes de cet article, le principe de la responsabilité, c'est la faute, et l'ouvrier étant obligé de rechercher, d'établir la faute du patron, sa position était pas suite désavantageuse.

Or, par le nouveau bill, le principe de la responsabilité n'est pas prêt sément changé, c'est le fardeau de la preuve qui est déplacé. L'onus probandi repose maintenant sur le patron, et non plus sur l'ouvrier.

M. Tellier n'est pas prêt cependant à approuver toutes les clauses du bill. Ainsi, le maximum de $2,000 lui paraît trop restreint, et la clause 3, celle de la faute intentionnelle semble encore ouvrir la porte à trop de contestations.

M. Blouin, député de Lévis, qui est en même temps patron, n'est naturellement pas de l'avis de M. Tellier. Il croit que le maximum de $2,000 est suffisant.

—o—

Le député de St-Hyacinthe, M. Bourassa, prend la parole à son tour. Il commence par déplorer plaisamment que M. Blouin ait désobéi à l'invitation du ministre des travaux publics et mêlé la politique du bill en faisant hommage avec tant d'insistance au parti libéral. Quant à lui, il examine le projet de loi sans esprit de parti. Il reconnait qu'un excellent esprit a présidé à sa confection, mais il croit devoir signaler certaines lacunes.

Ce qui fait la valeur d'une loi de ce genre au double point de vue économique et financier, c'est qu'elle est à la fois équitable et rapide d'exécution. Or, le projet de loi actuel ne paraît pas remplir complètement ces deux conditions.

En France, du moment qu'on prive l'ouvrier du recours de droit commun qui est celui de tous les hommes et qui autorise qui que ce soit à recouvrer devant les tribunaux tous les dommages dont il a soufferts par le fait ou la faute d'autrui, on a du moins poussé jusqu'au bout le risque professionnel. L'on a éliminé la faute inexcusable et l'on a restreint la faute intentionnelle à son minimum, c'est-à-dire au suicide ou à la tentative de suicide. Avec notre loi, au contraire, nous ouvrons la porte à toutes sortes de contestations possibles. On aurait dû, ou supprimer la clause ou en préciser davantage l'interprétation.

M. Bourassa voudrait également simplifier la procédure, en supprimant au moins un rappel. Il ne partage pas non plus l'opinion de M. Taschereau au sujet de l'assurance obligatoire. Le Ministre des travaux publics dit que la province n'est pas mûre pour ce système, à cause du taux exagéré des assurances et des exigences pires encore auxquelles s'abandonneraient les compagnies. M. Bourassa croit que la concurrence dans ce cas devrait, au contraire, faire baisser les taux.

Toute cette discussion n'est qu'un prélude.

Après M. Mousseau, qui est le prochain orateur inscrit, plusieurs autres voudront sans doute prendre la parole. Et nous n'en sommes que sur le principe du bill. Sur chacune des clauses, on peut s'attendre à un discours.

Qui donc a prétendu que la session finirait avant Mai ?

Victime de la Grippe

Rendu à la santé et à la force par Vinol après que tous les autres moyens eurent failli.

Le témoignage du Prof. Hicks

" J'ai souffert d'une attaque sérieuse de grippe qui m'a rendu très faible, s'est attaquée aux bronches et me causait des douleurs à l'estomac de même qu'une toux acariâtre. J'ai essayé plusieurs médecins et pris presque tous les sirops qui se vendent sur le marché, sans en obtenir aucun soulagement. J'ai entendu parler de votre préparation à l'huile de foie et au fer, VINOL, j'ai décidé d'en faire l'essai et non seulement il a guéri ma bronchite, mais il m'a même remis en santé parfaite. Je ne saurais dire trop de bien de Vinol, car j'en ai retiré beaucoup de bénéfices ; je le considère un des meilleurs remèdes jamais offerts au public." R. E. R. Hicks, Maplesville, Ala.

Invariablement, la grippe laisse sa victime dans une condition épuisée, rendue au bout. VINOL EST garanti devoir remettre cette victime en santé et en force, et la reconstituer. C'est un rénovateur pour les vieilles gens, les enfants délicats et faibles, les personnes débiles. Nous sommes tellement convaincus de nos avancés que sans hésitation, nous donnons Vinol à l'essai. Si vous croyez qu'il ne vous a pas fait de bien, nous vous remettons votre argent, mais il vous en fera réellement du bien.

Vinol est vendu par Henri Lanctôt, pharmacien, coin Sainte-Catherine et Saint-Denis ; coin Saint-Laurent et Prince Arthur ; coin Square Saint-Louis et Saint-Denis ; 447 Saint-Laurent, (près DeMontigny.) Le Vinol est aussi vendu à Montréal, par R. H. Bryson, pharmacien, coin des rues Sainte-Catherine et Peel. 47-1

FEU MONSIEUR FERD. PAQUETTE

LE DEFUNT BIEN CONNU, DANS LE MONDE COMMERCIAL, SUCCOMBE A UNE OPERATION CHIRURGICALE.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Ferdinand Paquette, décédé hier soir à l'Hôpital Notre-Dame, des suites d'une opération chirurgicale.

M. Ferdinand Paquette naquit à Saint-Vincent de Paul, en 1854 et fit ses études au collège commercial de Terrebonne. Il vint à Montréal, avec sa famille, alors qu'il était âgé de 17 ans. Il débuta d'abord, dans le commerce de l'épicerie en détail ; puis plus tard il entra à la brasserie John Atkins, où est actuellement la brasserie Ekers sur la rue Saint-Laurent.

Depuis près de dix ans, M. Paquette était le représentant de la Montreal Brewing, Co., à Montréal.



M. FERDINAND PAQUETTE, décédé.

Une des œuvres les plus remarquables de feu M. Paquette, c'est certainement la ferme modèle qu'il a établie à Saint-Vincent de Paul, pour l'élevage des bestiaux de race.

Le défunt, était dans toute la force du mot, un "self made man" et grâce à son énergie et à sa persévérance dans le travail, il s'était acquis une assez belle fortune.

M. Ferdinand Paquette était âgé de 55 ans ; il laisse une veuve sans enfants.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 hrs, à l'église St-Jacques.

Le cortège quittera la demeure du défunt, No. 335 de la rue St-Denis, à 8.15 heures.

NOUVELLES DE GRAND'MERE

(Spécial à La Patrie)

GRAND'MERE, 21—M. le notaire Blondin, M.P., était en ville dimanche, il a rencontré un grand nombre de ses amis.

—M. G. B. Lafleur, épouse du gérant de la Banque Nationale, à Grand'Mère, est de retour d'un voyage de quelques semaines à Sherbrooke et à Montréal avec ses deux enfants, Yves et Berthe.

8M. Gustave Duguay, E.E.L.,s'en va dans sa famille, à Baieville,afin de mettre la dernière main à la préparation de ses examens pour l'admission à la pratique du notariat.

—M. Omer Déziel, autrefois de Grand'Mère, et actuellement de Fall River, est en promenade chez son frère, M. Thomas Déziel, de Grand-Mère de retour d'un voyage en Floride.

—La Rivière Saint-Maurice se débarrasse tranquillement de ses glaces; il n'y a pas encore eu de crue considérable des eaux, mais les pluies que nous avons depuis quelques jours vont certainement produire un gonflement qui pourrait endommager les propriétés riveraines. Dimanche, on a remarqué une augmentation de deux pieds d'eau en bas des chûtes de Grand'Mère, et ce niveau aurait été beaucoup plus considérable si les usines de The Laurentide Paper Co., eussent fonctionné.

—M. Thomas Caya et sa famille, qui étaient allés se fixer à Témiscamingue, sont revenus parmi nous, après une absence de près d'une année. M. Caya aurait bien aimé continuer à vivre dans cette région de colonisation qu'il apprécie et dont il vante la richesse, mais son état de santé et des affaires personnelles l'ont déterminé à revenir reprendre son occupation de charretier, à Grand'Mère.

—M. Albert Grenier, qui est venu passer ses vacances de Pâques avec sa mère, est allé reprendre ses études de droit, à l'Université Laval, à Québec.

—MM. J. A. Robert, maire, T.G. Roy, Sec. Trés. H. Bachand, agent d'assurances, et L. Champigny,commis-marchand, sont actuellement à Québec, pour assister à une initiation des Chevaliers de Colomb.

LA CIE S. CARSLEY Limitée

LE MAGASIN FERME A 6 HEURES P. M. MERCREDI, 21 AVRIL 1909

VOYEZ LES VETEMENTS DE PREMIERE COMMUNION POUR GARCONNETS



LE STYLE ET LA QUALITE sont sans défaut, vous pouvez en être certain — mais ces vêtements furent choisis avec un autre point également en vue—répondra aux besoins de tous en ce qui concerne les prix. Cette collection de vêtements de première communion est si grande, si varié et si bien choisie que tous peuvent être certains de trouver ce qu'ils désirent dans cette ligne.

COMPLETS DE PREMIERE COMMUNION pour garçonnets, en drap Vénitien, les complets de petites grandeurs sont boutonnés jusqu'au col, les complets de grandeurs amples sont à revers, tous sont bien confectionnés ; grandeurs de 26 à 30 pour garçonnets de 8 à 13 ans. Prix spécial de jeudi **$3.50**

AUTRES COMPLETS en drap de meilleure qualité **$6.00**

COMPLETS TUXEDO de première communion pour garçonnets, confectionnés en vénitien de belle qualité, collet et revers roulés, en soie, doublure en drap italien, confection et fini égaux à ceux des complets faits sur commande. Prix spécial **$7.50**

CASQUETTES A VISIERE POUR GARÇONNETS, confectionnés spécialement pour première communion, finis avec bande en soie et velours, avec calotte en drap et caoutchouc, visières solides, très jolies et de bonne qualité. Prix spéciaux ..... **45c et 65c**

BELLES CHAUSSURES POUR DAMES ET MESSIEURS

BOTTINES "DUCHESS" pour dames — belles bottines lacées en chevreau Vici noir, avec bouts en cuir verni, semelles tannées au chêne, à trépointe Goodyear, et talons cubains — bottines idéales pour porter maintenant et au commencement de l'été. Pointures 2 1-2 à 7. Régulier $3.50. Jeudi **$3.00**

BOTTINES LACEES en veau Box noir pour messieurs, avec les fameuses semelles tannées au chêne, à trépointe Goodyear, faites d'après des formes choisies dans le but de produire des chaussures que vous pouvez porter tout le temps dès le commencement. Rég. $4.00. Jeudi **$3.60**

A PROPOS DE DENTELLES ET RUBANS

300 PIECES de ruban en satin sans envers, dans 3 différentes largeurs, depuis 1 1-4 à 3 pouces de toutes couleurs et de très bonne qualité, appropriés pour ouvrages fantaisie. Régulièrement vendus de 10c à 15c. Vente de jeudi ..... **4c à 8c**

UN LOT DE TULLE de filet blanc et écru, en une immense variété de dessins et patrons, 18 pouces de largeur, régulièrement vendus à 40c. Prix de vente jeudi **25c**

VENTE SEMI-ANNUELLE DE BOUTONS DE COLLET

POUR 3 JOURS — DEMAIN, VENDREDI ET SAMEDI





Offrant les valeurs les plus sensationnelles jamais vues ! Un événement qui est attendu avec anxiété par des milliers de Montréalais qui sont venus apprendre combien il est sage de se procurer une quantité suffisante pour six mois à la moitié et moins qu'à la moitié du prix coûtant régulier. La vente commence jeudi matin !

Boutons de collets avec dos en celluloid et dessus plaqué en or ..... 2c chacun, 20c la douz.
Boutons entièrement plaqués en or ..... 4c chacun, 45c la douz.
Boutons de collet avec dos en nacre et dessus plaqué en or ..... 4c chacun, 45c la douz.
Boutons de collets plaqués en or de 14 carats, ... 8c chacun, 90c la douz.
Boutons de collets avec dos et dessus en argent sterling, ... 9c chacun, $1.00 la douz.

(Huit différents styles dans chacune des qualités ci-dessus).

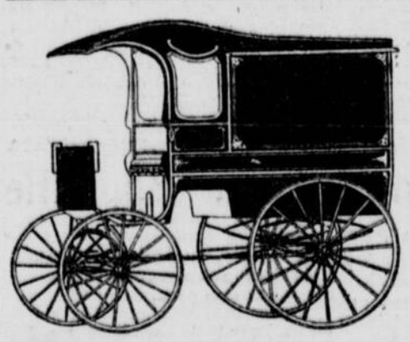
BOUTONS DE MANCHETTES "RING" PLAQUES EN OR ROULE — bonne variété de jolis nouveaux styles — qualités qui ne peuvent être égalées régulièrement à moins que le double des prix de cette vente. Prix régulier, 50c la paire. Prix de vente, la paire... 20c
Prix régulier, 25c la paire, prix de vente, la paire 10c

VOYEZ CES PRIX POUR DE BONS ESCABEAUX



Le Grand Magasin ne tient qu'une seule qualité d'escabeaux— une ligne qui, durant des années, a été la meilleure ; recommandable et bonne sous tous rapports. Un escabeau fait pour vendre "bon marché," peut occasionner une grande dépense. Songez aux accidents qu'un escabeau construit sans solidité peut causer ! Nous croyons qu'il vaut mieux ne tenir qu'une seule ligne — puisqu'on ne peut construire un escabeau recommandable à un coût moindre. Ces prix comprennent la tablette pour le seau, etc. Nous avons toutes les grandeurs jusqu'à 9 marches.

3 marches...	48c	6 marches...	96c	9 marches
4 marches...	64c	7 marches...	$1.12	$1.44
5 marches...	80c	8 marches...	$1.28	



Belles Voitures

de LIVRAISON et voitures EXPRESS, couvertes ou découvertes. Lorries à un ou deux chevaux, Tombereaux pour entrepreneurs. Belles voitures de toutes sortes ; des centaines au choix. Bonnes marchandises à PRIX MODERES.

R. J. LATIMER & CO., 21 rue St-Antoine.

21-23

Un Piano Automatique de Boudoir

Nous signalons à votre attention un "piano automatique" construit spécialement pour le boudoir ou le salon. Il joue parfaitement n'importe quelle musique avec rouleaux perforés, ou on peut le jouer avec les mains, sans rouleaux, si on le désire. Il a une caisse très jolie mais simple.

PRIX SPECIAL : $475.00

Conditions $100 comptant et $15 par mois. Venez l'essayer.

C. W. LINDSAY,
(LIMITED)

512 rue Ste-Catherine Ouest.
304 Rue Ste-Catherine Est.
141 rue Sparks, Ottawa.
204 Rue St-Jean, Québec.

21-24

Painkiller EN HIVER

Arrête les frissons et prévient aussi

LES RHUMES
LA GRIPPE
LA PNEUMONIE

Sans égal comme liniment pour

LES ENGELURES
LES CREVASSES
LES FOULURES
LES CONTUSIONS
LES RHUMATISMES

Ayez toujours avec vous, à la maison ou au dehors, le véritable "Painkiller" [Perry Davis]

25 et 50c LA BOUTEILLE

LE DISCOURS SUR LE BUDGET

L'hon. M. Fielding annonce un surplus d'un million et demi, mais recommande l'économie.—L'augmentation de la dette a été de $46,000,000 l'année dernière.

Réduction du tarif sur les sucres, pour encourager l'industrie.—L'hon. M. Foster critique l'administration.

(Du correspondant de la PATRIE)

OTTAWA, 21. — L'hon. M. Fielding a prononcé hier soir son discours sur le budget.

Après avoir passé en revue les opérations financières des exercices précédents, le ministre des finances a examiné le bilan actuel du Canada.

Le présent exercice s'est terminé le 31 mars dernier. Mais la loi permet un délai de trois mois pour fermer les comptes, et naturellement, quoiqu'il espère que les comptes le soient avant ce temps, cependant il ne peut encore à l'heure actuelle, donner les chiffres officiels. Le mieux qu'il peut faire, comme c'est l'habitude, est de prendre les chiffres qu'il a jusqu'à présent, et de les compléter par une évaluation approximative.

Le revenu en 1908-09, a été affecté par la crise financière. Ce revenu, au 10 d'avril, selon les comptes reçus jusque-là, se montait à $84,352-581.30. M. Fielding croit, lorsque les comptes seront complets, que le chiffre du revenu 1908-09 atteindra 84 millions et demi. Ceci est onze millions et demi de moins que l'an passé ou une diminution de douze pour cent. En face d'une telle dépression, M. Fielding craignait d'avoir à annoncer un déficit. Il est heureux de déclarer à la Chambre, cependant, que si l'on se base sur les comptes déjà reçus, les affaires de l'année fiscale 1908-09, se solderont avec un surplus d'un million et demi, environ.

Les dépenses, toujours d'après les comptes reçus jusqu'au 10 d'avril, se montaient à $72,939,642.22. Si les comptes à venir sont ce que l'on prévoit la dépense totale pour l'année 1908-09 sera d'environ $83,000,-000 en regard du revenu évalué à $84,500,000, cela laisserait un surplus d'à peu près un million et demi.

M. Fielding ne doute pas que la Chambre accueillera cette déclaration avec une satisfaction particulière, vu la dépression financière qui a régné par le monde entier, en 1908.

L'AUGMENTATION DE LA DETTE EN 1908-09 ET LE TRANSCONTINENTAL.

Le ministre considère les dépenses capitales et spéciales. Il faudrait $25,000,000 pour le Transcontinental, le pont de Québec, y ajoutera $6,-424,000, et les autres dépenses capitales ou spéciales se monteront à $17,300,000, ce qui forme un total de $49,224,000. Il faut déduire le surplus d'un million et demi et le fonds d'amortissement de $1,675,000. Si l'on déduit cette somme ($3,175,-000) des $49,224,000, il reste une balance de $46,000,000 que l'on ajoutera à la dette du Canada pour l'année expirée le 31 mars dernier. De ces $46,000,000, $32,000,000 proviennent de la construction du Transcontinental et du pont de Québec, ce qui démontre que si la dette du Canada augmente si considérablement, cela est dû à ces deux grandes entreprises.

On aurait pu éviter cette augmentation de la dette publique, soit en ne construisant pas le tout ou une partie de la division est du Transcontinental. Mais ces travaux étaient demandés par les provinces maritimes.

On aurait pu éviter d'une autre façon cette augmentation de la dette publique, en faisant comme les conservateurs ont fait lors de la construction du Pacifique. On a aidé au Pacifique en lui donnant $25,-000,000 en argent, et $25,000,000 d'acres de terre. Quant au don de terres, M. Fielding dit que si l'on eût donné 25,000,000 d'acres de terre au Grand-Tronc-Pacifique on eût pu éviter d'ajouter un sou à la dette du Canada, mais cela aurait-il été de



L'honorable M. FIELDING

sage politique? Le gouvernement a cru qu'il était mieux de construire la partie est du Transcontinental, avec les fonds du public. Dans quelque temps, il en effacera le coût de son budget et ce sera un capital qui rapportera un intérêt.

LE COMMERCE CANADIEN

Les statistiques pour l'année passée sont défavorables par comparaison, mais elles ne le sont pas plus que celles des autres pays. L'année 1907, n'a compté que neuf mois au point de vue budgétaire, et il est embarrassant de faire des comparaisons avec cette année-là. Le commerce total pour l'année fiscale 1908 se monte à un million de plus que pendant l'année fiscale 1906, la dernière période de douze mois entiers.

En 1906 les exportations du Canada étaient de $256,586,630, en 1908 elles étaient de $280,006,606. Nos importations en 1906 étaient de $294,286,015 et en 1908 $370,786,625. En 1906 le commerce total du Canada était de $550,872,000, et en 1908 de $650,793,000. Pour l'année fiscale de 1909, les rapports officiels ne sont pas complets.

D'après les meilleures informations possibles les exportations en 1909 ont été de $261,379,904 et les importations de $292,358,021, soit un commerce total de $553,737,000. Les exportations ont diminué un peu et les importations beaucoup. De ce côté-là, les chiffres du Canada peuvent se comparer avec ceux des Etats-Unis, les importations ont diminué d'égale façon au Canada et aux Etats-Unis, mais nos exportations ont diminué dans une proportion bien moindre qu'aux Etats-Unis.

PREVISIONS POUR 1909-10

M. Fielding croit que le Canada regagnera cette année les pertes qu'il a faites l'an dernier, parce que les conditions de l'an dernier étaient anormales ce qui disparaîtra suffisamment cette année pour que le revenu augmente. M. Fielding ne croit pas tout de même que le revenu de l'année 1909-10 soit égal à celui de 1907-08, mais il compte qu'il excèdera de beaucoup celui de l'année 1908-09.

Le revenu de 1907-08 est le plus haut que le Canada ait eu jusqu'ici. Il semblerait inévitable que pour rencontrer les difficultés il faille augmenter les taxes. C'est ce qui se fait dans les autres pays troublés par la crise financière. Toutefois, M. Fielding ne croit pas qu'il faille augmenter les taxes ici. Ce qu'il y a de mieux pour rencontrer la situation, c'est de réduire substantiellement les dépenses, et c'est la méthode que le gouvernement canadien adopte. Sans doute, si le Canada continuait à dépenser comme il a dépensé, il lui faudrait taxer davantage les contribuables, mais ce qu'il faut faire d'abord, c'est de diminuer les dépenses, M. Fielding soumet un tableau indiquant la réduction des estimés pour 1909-10 comparativement à ceux de 1908-09.

Les estimés de 1908-09 sur les fonds consolidés étaient de $89,412,-868, pour la nouvelle année ils ont été réduits à $80,078,624, soit une réduction de plus de 9 millions. Les estimés à compte du capital en 1908-1909 étaient de $43,658,365, et pour l'année qui vient de commencer, ils sont de $30,411,150. La diminution totale sur la dépense est donc de $22,581,458.

Voici le résumé du tableau que M. Fielding a lu à la Chambre.

Sur le fonds consolidé, il y a une diminution de plus de 9 millions pour les travaux publics, de plus de $600,000 pour l'agriculture, de plus de $936,000 pour la milice, de plus de 1 million pour la marine et des pêcheries, et de $554,000 pour les chemins de fer et les canaux, soit une diminution totale de $9,334,000. Quand aux dépenses sur le capital, elles sont réduites de près de $14,-000,000 pour les chemins de fer et les canaux et de $132,000 pour les terres de la Couronne.

Le gouvernement empruntera le moins possible pour tous les travaux autres que ceux du Transcontinental.

LES SURPLUS DEPUIS 1897.

M. Fielding rappelle ensuite que depuis l'avènement du gouvernement actuel au pouvoir, on a obtenu une succession de surplus.

M. Fielding sait que la façon dont ces surplus sont obtenus a déjà été discutée en Chambre. Il explique d'abord pourquoi il ne déduit pas du compte de revenu les sommes payées en primes, (bounties.) Naturellement ce ne sont pas des dépenses à compte de capital, et le gouvernement ne reçoit aucune propriété en échange.

D'un autre côté, M. Fielding croit juste de les classer parmi les dépenses spéciales, parce que, étant une aide temporaire à de grandes industries, ces sommes préparent pour l'avenir une augmentation de revenus. Il en est de même des subsides payés aux compagnies de chemins de fer. Et ces dépenses spéciales sont classifiées avec les dépenses capitales. Cependant, comme cette méthode est discutée, M. Fielding a préparé des chiffres montrants quels auraient été les surplus si on avait déduit ces subsides et subventions des revenus, depuis 1897. Le total, alors, pour douze années et trois quarts serait de $99,832,075.50, et la moyenne de $7,869,182.39.

On peut ajouter que les plus lourdes de ces subventions cesseront bientôt d'être payées, celle sur le fer et l'acier en 1910, et celle sur le plomb en 1913.

M. Borden. — La coutume de distinguer les dépenses courantes des dépenses capitales existe-t-elle dans d'autres pays? Le moment ne serait-il pas venu de s'en départir?

M. Fielding. — Il ne s'agit pas d'étudier ce qui se fait à l'tranger. Il s'agit du Canada. Dans un pays vaste et jeune comme le nôtre, il est nécessaire d'emprunter beaucoup d'argent pour développer les ressources nationales, et cela demande une comptabilité spéciale.

Le point sur lequel veut insister M. Fielding, c'est l'injustice des journaux conservateurs qui discutent les finances canadiennes aujourd'hui, avec un système dont ils ne se sont jamais servis quand leurs amis étaient au pouvoir.

M. Fielding ajoute que dans les récentes années, de très forts montants ont été dépensés au compte capital. Tandis que le Canada a dépensé en 12 ans et neuf mois $212,-449,000 au compte capital ou spécial, il n'a ajouté à la dette publique pendant ce temps que $65,500,-000. Il a donc payé $147,000,000 à même les revenus ordinaires du pays, soit 69 pour cent de ce montant. M. Fielding affirme que le Canada n'a jamais tant dépensé et qu'il en soit résulté une si petite augmentation de la dette publique. Pendant plusieurs années le Canada n'allait pas souvent emprunter sur le marché anglais. Depuis une couple d'années, il a dû y aller davantage. Voici pourquoi:

LES CAUSES DES RECENTS EMPRUNTS DU CANADA.

1.— Beaucoup de vieux emprunts approchaient maturité, il a fallu y pourvoir. 2.—La construction du Grand-Tronc-Pacifique a entraîné de lourdes obligations. 3.— Le fait que le gouvernement a pris à sa charge la construction du pont de Québec a requis des sommes considérables. 4. — Les déposants des caisses d'épargnes du gouvernement ont retiré des montants considérables, il a fallu y pourvoir. 5.— Il a fallu prêter une grosse somme d'argent à la commission du hâvre de Montréal. 6. — Il a fallu débourser des sommes d'argent considérables pour distribuer des grains de semences et les revenus du Canada ont diminué de beaucoup pendant l'année dernière.

L'EMPRUNT DE 1909. AUTRES EMPRUNTS.

M. Foster ayant demandé au ministre des finances des renseignements sur l'emprunt de 1909, M. Fielding lui répond que vu qu'il était difficile d'emprunter à trois et demi pour cent, cet emprunt a été fait au taux de trois et trois quarts pour une période de dix ans, avec droit de le racheter au bout de cinq ans, si le gouvernement le veût. Cet emprunt a été fait surtout au point de vue du public anglais qui a de petites sommes d'argent à placer, cela avait aussi pour but de l'intéresser au Canada. Cet emprunt a été fait sur des obligations de $50.00 chacune. Le Chancelier du Trésor anglais, M. David Lloyd George, a approuvé le projet, et a même souscrit une de ces obligations afin de donner le bon exemple à la classe moyenne de l'Angleterre.

M. Fielding dit que le coût des emprunts n'est pas aussi haut qu'on le lui reproche. Sans doute les énormes emprunts faits par le Canada ont coûté quelque chose, mais le ministre des Finances dit que les dépenses de ce chef sont raisonnables. Les agents financiers du Canada à Londres chargent au pays les mêmes taux qui existent depuis bien longtemps, et ce sont des taux équitables. Il n'y a qu'un item supplémentaire de 3-4 pour cent pour la garantie de la souscription. Quant au reste, ce sont les mêmes charges qu'auparavant.

Dans le cas de l'emprunt qui a été fait récemment, 41 pour cent seulement a été pris par le public, et ce résultat a été la meilleure garantie pour assurer la pleine valeur de l'argent. Si nous n'avions pas consenti aux conditions de l'emprunt, nous aurions été obligés de nommer un plus bas prix. M. Fielding se déclare satisfait du système employé actuellement qui a l'avantage de procurer au gouvernement le taux le plus bas pour l'emprunt. Aucun gouvernement colonial n'emprunte d'argent à Londres sans garantie. De fait, le gouvernement impérial en négociant le dernier emprunt pour le gouvernement des Indes, a dû adopter le même système, et il a payé cet emprunt exactement le même prix que le gouvernement canadien a payé pour le sien. Il s'ensuite que nous n'avons fait que suivre la pratique établie par tous les autres gouvernements, y compris le gouvernement impérial. Plusieurs fausse déclarations ont été faites à la Chambre et ailleurs, continue M. Fielding mais il pense qu'elles sont le résultat d'informations erronées. C'est ainsi qu'il a été dit que le crédit du Canada diminue parce que le gouvernement avait emprunté de l'argent à deux et trois quarts pour cent sur des prêts à longue échéance en 1897. Cette déclaration n'a aucune raison d'être.

LA DETTE NATIONALE ET LA DETTE PAR TETE

Le 31 mars 1908, la dette nationale, était de $277,960,859.84. Elle a augmenté de $46,000,000 en 1909, c'est-à-dire quielle se monte le 31 mars 1909 à $323,960,859.84 ce qui fait depuis 1896 une augmentation totale de $65,000,000.

Le Grand-Tronc-Pacifique a causé $52,574,000 d'augmentation de cette dette, il resterait donc pour les 12 dernières années une augmentation moyenne de $1,010,000 par année, ce qui n'est pas excessif.

Dans un pays jeune comme le Canada, il faut s'attendre à ce que la dette augmente, et si elle est un fardeau, il faut tenir compte du nombre de ceux qui supportent ce fardeau. Si nous prenons le dernier recensement officiel et que nous tenions compte des immigrants venus au pays, nous pouvons dire que le Canada a une population de 7,000,000.

En 1896, la dette du Canada était de $50.82 par tête. A l'heure actuelle, elle se monte à $45.72 par tête. Donc, si la dette augmente, le fardeau en est tout de même allégé pour chacun des contribuables.

Considérons le taux de l'intérêt. En 1896, on payait $1.79 d'intérêt par tête; à l'heure qu'il est les intérêts se montant à $1.38 par tête, ce qui fait une diminution depuis 1896. Ceci prouve que si nous avons ajouté à notre dette, les taux d'intérêt sont un fardeau moindre aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a 13 ans.

M. Fielding soumet à la Chambre un tableau de la dette du Canada par tête. En 1891 elle était de $49.09 par tête; elle était montée à $50.82 en 1896 et à $50.87 en 1897.

Elle est descendue graduellement de 1897 à 1903 à $45.79; et en 1907 elle était à $39,61 par tête, le plus bas chiffre. Elle est remontée un peu en 1908 à $40.49; et M. Fielding croit qu'elle sera de $45.79 en 1909, ce qui est encore $5.08 de moins qu'en 1897.

LES COMPTES D'EPARGNE

M. Fielding dit qu'on lui a demandé si le gouvernement se proposait d'augmenter le taux des intérêts sur les dépôts d'épargne: il a répondu dans le temps qu'il ne l'augmentera pas, parce que c'était de l'argent remboursable à demande.

M. Fielding ajoute que si le déposant aux banques d'épargne veut obtenir un taux d'intérêt plus élevé, le gouvernement va émettre des obligations pour des montants de $50.00 ou plus, portant un taux d'intérêt de trois et demi pour cent et rachetables en 1925. M. Fielding ajoute qu'il ne croit pas toutefois qu'il y ait une grosse demande pour ces obligations dont les intérêts seront payables semi-annuellement.

CHANGEMENT DE TARIF SUR LES SUCRES

Il n'y aura pas de changement considérable dans le tarif cette année. Les quelques modifications qu'on y fera sont secondaires. Depuis quelques années on s'occupe beaucoup de la culture de la betterave du Canada pour l'industrie du sucre. Le Canada produit des betteraves de qualité raisonnable et qui peuvent servir à la fabrication du sucre. Il faut faire de cette industrie un succès au point de vue économique. Depuis plusieurs années les machineries pour la manufacture de ce sucre sont admises en franchise au pays.

On a aussi permis aux fabricants de sucre de betteraves d'importer du

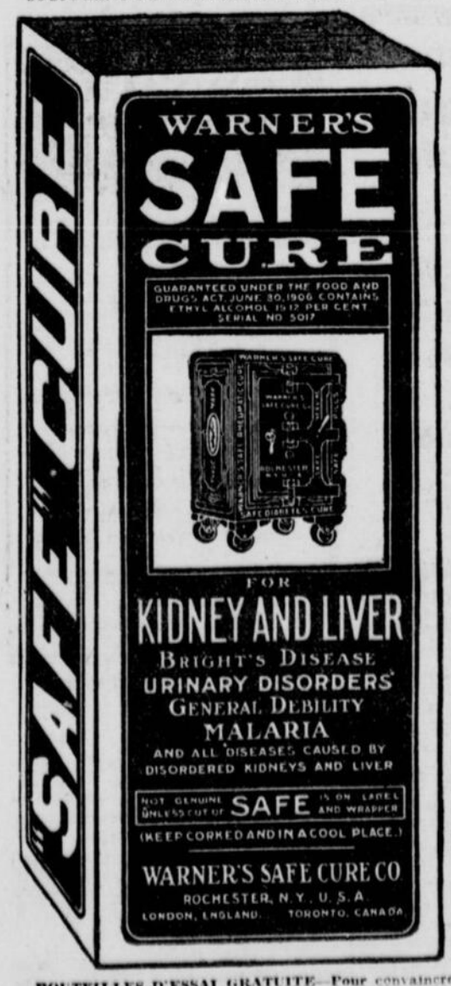
(Suite à la 7ième page)

La Santé dans Chaque Bouteille

Des milliers et des milliers d'hommes et de femmes de toutes les parties du monde, condamnés à mourir de la maladie des reins, ont retrouvé la santé et la force et sont des preuves vivantes des effets vraiment merveilleux du

WARNER'S SAFE CURE

UNE BOUTEILLE D'ESSAI DE CE PUISSANT REMEDE POUR LES REINS SERA ENVOYÉE ABSOLUMENT GRATIS A TOUT LECTEUR DE "LA PATRIE" SOUFFRANT DE MALADIE DES REINS, DU FOIE, DE LA VESSIE OU DU SANG.



A chaque coup de l'horloge, une vie humaine finit. Presque la moitié des morts est le résultat de la maladie des reins. Neuf hommes et femmes sur dix souffrent de maladies des reins. S'il y a doute, faites A LA MAISON CETTE SIMPLE EXPERIENCE.

A votre lever, le matin, mettez un peu d'urine dans un verre ou une bouteille. Laissez-la reposer durant 24 heures. Si vous constatez par la suite une teinte blanche prononcée, un dépôt rougeâtre au fond du verre, ou si l'urine est trouble ou laiteuse, de couleur pâle, il n'y a pas de doute qu'il existe une maladie quelconque des reins, du foie ou des voies urinaires. Vous ne devriez pas tarder à vous procurer une bouteille de Warner's Safe Cure, vu qu'il est dangereux de négliger vos reins durant un seul jour.

Warner's Safe Cure a un effet adoucissant, tonifiant et fortifiant: il guérit les organes malades, reconstitue le système et ramène toute les fonctions à une condition normale et saine.

CUERIT LA MALADIE DES REINS

"Ayant pris plusieurs bouteilles de votre Safe Kidney and Liver Cure et de vos Safe Pills pour la maladie des reins et du foie, et en ayant reçu beaucoup de bien, je crois de mon devoir de vous adresser ce témoignage volontaire, car je puis consciencieusement recommander ces remèdes à tous ceux qui souffrent d'affections similaires."—Antonia M. Chavez, Tampa, Fla.

Quand les reins sont malades l'acide urique n'est pas filtré et cela amène la goutte, le lumbago, le rhumatisme des articulations, le rhumatisme cardiaque, enfin le rhumatisme par tout le système.

WARNER'S SAFE PILLS, recouvertes de sucre, absolument exemptes de substances délétaires, sont un laxatif parfait qui guérira l'indigestion, la biliosité, la torpeur du foie et la constipation. Elles ne resserrent pas.

WARNER'S SAFE CURE est vendu par tous les pharmaciens à $1.00 la bouteille. Refusez les substitutions qui contiennent des drogues dangereuses et nuisent au système.

BOUTEILLES D'ESSAI GRATUITE—Pour convaincre tous ceux qui souffrent de maladies des reins du foie, de la vessie ou du sang que WARNER'S SAFE CURE guérira d'une manière absolue, une bouteille d'essai sera envoyée gratuitement et franco à tous ceux qui écriront à la WARNER'S SAFE CURE CO., Toronto, Ont., et mentionneront avoir vu cette offre libérale dans "La Patrie".

La sincérité de cette offre est absolument garantie. Si vous voulez nous écrire si nous donner un état détaillé de votre cas, notre médecin vous fera parvenir une consultation gratuite avec une précieuse brochure médicale décrivant les causes, les symptômes et le traitement de toutes les maladies des Reins, du Foie, de la Vessie et du Sang. Toutes communications sont strictement confidentielles.

Henry Morgan & Co. Limited

COLONIAL HOUSE MONTREAL



ANNONCENT qu'ils sont en mesure de fournir de magnifiques modèles importés de costumes et de robes dans les plus jolis styles parisiens. Ces importations sont les produits des meilleurs ateliers de Paris, et représentent les styles nouveaux et exclusifs de cette saison.

L'illustration donnée ici est une robe en satin Liberty, en nuance de moutarde Bordeaux. Elle est dans le style Empire avec ceinturons partant du dos, passant sur les épaules et allant jusqu'en avant sur un coté. La jupe est double, ouverte sur les cotés, et lacée avec corde de satin. Le devant et les manches sont en tulle de Bruxelles écru, le tout bien brodé. L'habileté de l'artiste et du maitre dessinateur a trouvé beaucoup d'expression dans cette charmante création. Prix $100.00.

Boutons pour Garnitures

Les boutons ont, jusqu'à un certain point, pris la place des autres garnitures sur les robes fashionables d'aujourd'hui. Notre variété de boutons est complète dans chaque détail et comprend des boutons en satin noir et de couleur—les boutons si en demande par les tailleurs à la mode—boutons en métal fantaisie et boutons en jais, dans toutes les grandeurs et formes. Aussi une ligne complète de boutons crochet et lavables dans toutes les grandeurs.

Nouvelles idées dans les Epingles à Chapeaux

On a apporté beaucoup de soin dans le choix de notre stock d'épingles à chapeaux, et le résultat est que nos lignes sont exceptionnellement belles. Nous attirons particulièrement votre attention sur les épingles à chapeaux "Arts and Crafts" maintenant en vente au rayon de la bijouterie.

Pour l'été, nous avons l'épingle en pierre du Rhin fantaisie, une épingle qui sera très en demande durant l'été prochain.

(Rayon de la bijouterie, rez-de-chaussée).

Chapeaux pour Enfants

A cause des styles nombreux en fait de Chapeaux de la saison, les petits ont été quelque peu négligés; en conséquence, nous ferons une spécialité durant ces quelques jours suivants, de coiffures pour les enfants comprenant de jolies formes champigons Granny Pokes, Panamas et Canotiers-Champignons; tous convenables tant pour la toilette que pour l'école.

Trois Lunchs Spéciaux

La Salle à Diner, Dernier Etage.

Cuisine Excellente. Service Rapide.

Voiles et Voilettes pour Automobiles

Les fantaisies les plus modernes en fait de jolis voiles et voilettes se trouvent toujours au Rayon des Voiles.

On attire une attention spéciale sur les nouveaux effets de filets unis et de fantaisie, et en même temps sur les nouvelles lignes de voiles à pois de chenille et de velours. Voiles pour automobiles de 2½ à 3 vgs de longueur, aux prix variant de $2.85 à $6.00.

Rayon des Kodaks

La saison pour prendre des vues photographiques arrivera bientot. Achetez votre Kodak maintenant. Notre rayon des Kodaks est complètement fourni des articles nécessaires pour développer, imprimer et agrandir.

MEILLEURS RESULTATS.—Une spécialité des agrandissements à la couleur Sepia.

Cameras de $1.00 en montant. Kodaks de $10.00 en montant.

(Rayon de Kodaks, Rez-de-chaussée.)

Rayon des Valises et Sacoches

Nous étalons actuellement un assortiment complet de Sacoches de Clubs de toutes grandeurs et dans toutes les différentes qualités de cuir, comprenant la chèvre française, l'Alligator à corne, le Morse, le Veau Box Francais et Peau de Vache à Grains.

Nous venons de recevoir un assortiment complet de Sacoches "Kit", de toutes grandeurs.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

VILAINES PLAIES DE LA PEAU

Zam-Buk les Enlève

C'est précisément à cette saison que les boutons, les pustules, les plaies, les maladies scrofuleuses et les éruptions en général se font le plus sentir. On trouvera que Zam-Buk est d'un usage merveilleux là où il y a des éruptions sur la peau ou des ulcérations profondes. Les boutons, pustules et les éruptions irritantes sur la figure et autres parties du corps indiquent un dérangement des fonctions de la peau. Les matières impures que le sang devrait rejeter par la peau sont laissées dans les pores, le procédé d'exhalaison est interrompu et précisément à l'endroit où les matières gâtées s'amassent apparaissent les boutons, ulcères et plaies, le tissu de la peau souffre. Pour être complet le traitement doit être de deux sortes. Le malade peut travailler A diminuer la quantité des impuretés en ne prenant aucun aliment riche, gras et indigeste, mais pour chasser les impuretés elles-mêmes, les pores doivent être ouvertes et la peau rendue saine par l'application vigoureuse de Zam-Buk, soir et matin, et par un lavage fréquent avec quelque savon pur. Il n'y en a pas de meilleur que le savon antiseptique Zam-Buk, tout à la fois médicinal et de toilette. Le baume de Zam-Buk stimule les fonctions de la peau par la pénétration de ses essences d'herbes purifiées et atteint ainsi le siège de la maladie.

M. Arthur B. Griffin, No. 191 rue Pictou, E. Hamilton, dit:— Je souffrais beaucoup de boutons et pustules surgissant sur ma figure. J'essayai nombre de remèdes et je me mis spécialement à la diète, malgré tout cela les boutons et pustules restaient. Agissant d'après la suggestion d'un ami, je commençai à faire usage de Zam-Buk et je fus très heureux de constater une amélioration après plusieurs applications. La démangeaison était soulagée et l'inflammation paraissait moindre. Comme je continuai le traitement de Zam-Buk, les boutons et pustules devinrent moins douloureux, la démangeaison fut en même temps guérie et l'inflammation disparut. Dans un espace de temps très court tous les boutons et pustules disparurent."

Zam-Buk est aussi un remède certain pour les coupures, lacérations, brûlures, eczéma, porrigo, plaies empoisonnées, plaies corrompues, maux de jambe et toutes plaies et maladies de la peau. C'est aussi un remède pour les hémorroides. Les pharmaciens et les marchands de partout le vendent à 50c la boîte, ou franco par la poste, de la Zam-Buk Co., Toronto, sur réception du prix.

Dépôt à Montréal, 144, Craig Ouest.

LE BILL DE MONTREAL

Le droit d'emprunt. — Le prolongement de la rue Saint-Laurent jusqu'au fleuve.—Le parc Mont-Royal. — Les conduits souterrains, etc., etc.

(Dépêche spéciale.)

QUEBEC, 21.— A sa séance d'hier soir, le comité des bills privés a fait beaucoup de besogne. Le droit d'emprunt illimité qu'on avait accordé à la ville a été retiré. On a voté l'agrandissement du parc Mont-Royal et le prolongement de la rue St-Laurent jusqu'au fleuve. Enfin, la ville a obtenu le droit de prohiber la construction de nouvelles écuries, brasseries, fonderies, etc.

On a abordé la question des conduits souterrains, qui a failli se faire enfouir prématurément.

M. Séguin demande la division du quartier Papineau. M. Mousseau s'y oppose. A quoi bon réduire le nombre des échevins, si on divise tous les quartiers? C'est défaire et refaire à la fois.

M. Walsh s'oppose aussi à la division et la proposition est retirée.

On passe aux clauses d'expropriation. Et l'on biffe celle concernant l'avenue Laurier.

Sur proposition de M. Prévost, on reconsidère l'article 17 donnant à la ville plein droit d'emprunter sans limitation. Cet article précédemment adopté, est alors biffé complètement.

On passe à l'expropriation de certains immeubles pour agrandir le parc Lafontaine. A ce sujet, M. Prévost propose que la ville devra la faire en payant la valeur actuelle, comme elle s'y est engagée précédemment, ce qui est adopté.

M. Séguin propose que les expropriations dans le quartier Papineau et Duvernay se fassent aux frais de la ville. M. Walsh propose qu'elles se fassent aux frais des quartiers intéressés. Le premier amendement est adopté, et le second rejeté.

Au sujet de l'expropriation de la propriété Redpath, M. Aimé Geoffrion propose qu'elle se fasse d'après la valeur réelle ou la loi générale d'expropriation. M. S. D. Vallières, au nom des citoyens de Montréal, proteste contre cette expropriation, puisque la ville veut vendre une partie du parc Mont-Royal.

M. Walsh propose que toutes les clauses d'expropriation soient biffées. L'amendement est déclaré hors d'ordre.

M. Prévost dit que l'expropriation de la propriété Redpath est une excellente mesure. Ces terrains n'étant pas bâtis, c'est le meilleur temps de les exproprier.

L'amendement de M. Geoffrion est proposé par M. Walsh et adopté.

Les expropriations suivantes sont votées, toutes sujettes à l'amendement Walsh. Ouverture du boulevard St-Laurent, jusqu'au fleuve, redressement de la rue Roy, ouverture de la rue Drolet, élargissement de la rue Dorchester, entre St-Laurent et Cadieux, agrandissement du Parc Mont-Royal par expropriation du terrain Brunet, à la Côte des Neiges, et aussi de terrains sur l'avenue des Pins.

Le pouvoir est accordé à la ville de prohiber l'établissement de nouvelles écuries ou étables.

Droit est donné à la ville de souscrire $25,000 à l'Ecole Technique de Montréal.

L'article 25 demandant le droit pour le conseil d'élargir des rues, d'en ouvrir et d'établir des parcs par simple résolution est retiré, après discussion.

On passe alors à la question des conduits souterrains.

M. Aimé Geoffrion soutient que la loi proposée est injuste pour les compagnies. Sur demande du comité, M. Beaudry Leman, un des experts, expose les raisons qui justifiaient le nouveau projet de loi, dont la principal est que l'ancienne loi permettait aux compagnies d'avoir leur système particulier, ce qui est une impossibilité.

M. Taschereau demande s'il y a d'autres raisons, et comme on en présente aucune autre, il propose que la clause des conduits souterrains soit biffée, quitte à la reconsidérer demain, si le comité le juge à propos.

L'échevin Lapointe demande énergiquement qu'on ne réduise pas ainsi à néant l'ouvrage de plusieurs mois. La différence entre l'ancienne et la nouvelle loi, c'est que la première est inapplicable. Qu'il soit permis à la ville de revenir demain exposer ses raisons par ses experts.

M. Décarie dit qu'on a demandé des raisons et qu'elles n'ont pas été données. Cependant, il comprend que la ville n'était pas prête. Il demanderait donc à M. Taschereau, de retirer sa motion pour permettre de traiter la question demain.

M. Taschereau y consent.

La séance en comité est levée.

PARLEMENT PROVINCIAL

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL.— PASSE D'ARME ENTRE M. PREVOST ET LE PREMIER MINISTRE, ETC.

(Correspondance spéciale)

QUEBEC, 21.—Il n'y a eu qu'une séance de la chambre, mais elle fut des plus intéressantes.

M. Langlois a présenté son projet de loi exigeant que les candidats aux charges de conseillers municipaux sachent lier et écrire pour être éligibles.

M. Prévost se lève alors sur une question de privilège et proteste contre un article du "Canada", l'accusant de trahir le mandat à lui confié par ses électeurs. (Voir lettre provinciale.)

LA COMPAGNIE CANADA-FEU

M. Godbout demande ce que le gouvernement entend faire au sujet de la compagnie "Canada-Feu". M. Weir répond qu'il s'est occupé activement de cette affaire. Il a devant lui une lettre de M. Dostaler, l'inspecteur des assurances. Ce dernier annonce qu'il présentera dans une semaine ou deux un rapport à ce sujet. Il ajoute que M. Simar a déclaré qu'il n'intenterait aucune poursuite avant le mois de mai.

M. Kelly demande si la compagnie a le droit d'exiger tel paiement de 40 ou 30 p. c. du billet de dépôt.

M.Weir répond que la compagnie n'a pas ce droit. Elle ne doit pas réclamer plus que le versement fixé dans la police.

M. Bourassa dit que plusieurs compagnies sont dans la même situation et qu'il serait bon de faire une enquête à ce sujet.

LE ROI vs ASSELIN

L'hon. M. Prévost demande que la cause du Roi vs Asselin soit remise après la session pour lui permettre de suivre celle-ci.

Sir Lomer Gouin y acquiesce volontiers, et il assure M. Lavergne qu'il sera averti de la date du procès.

COMMISSAIRES DES LICENCES

L'hon. M. Weir propose l'adoption en deuxième lecture de la loi concernant les commissaires des licences. M. Gouin explique à ce sujet qu'il s'agit d'avoir le droit de prendre les commissaires de licences ou parmi les recorders ou les magistrats de police. De fait, le gouvernement passe la loi pour nommer commissaire M. le magistrat Bazin. La loi est adoptée.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'hon. M. Taschereau présente son projet sur les accidents du travail. (Voir lettre provinciale.)

MM. Tellier, Blouin et Bourassa continuent le débat.

M. Mousseau propose l'ajournement du débat, et la séance est levée.

400 HOMMES SANS TRAVAIL

CANONSBURG, Pennsylvanie, 21. —La "Canonsburg Iron and Steel Co." a fermé les portes de son usine. 400 ouvriers se trouvent sans travail. La compagnie a offert de les reprendre s'ils acceptent une réduction de salaire de dix pour cent.

UN DERNIER HOMMAGE AU DEFUNT

DES FUNERAILLES IMPOSANTES SONT FAITES AU PORFESSEUR BALETE, FONDATEUR DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE.

On a conduit à sa dernière demeure, ce matin, ce fils de France, qui fut si longtemps l'un des nôtres, et qui consacra la moitié de sa vie à l'éducation de notre jeunesse, le colonel Balète, pour nous le professeur Emile Balète, fondateur de l'Ecole Polytechnique de cette ville.

La France était officiellement représentée par son consul général, M. de Loynes, l'Université Laval, par son secrétaire, M. l'abbé Desjardins; l'Ecole par ses professeurs et ses élèves ; St-Sulpice, par son supérieur, M. l'abbé Lecocq ; l'Union Nationale, les Vétérans des Armées de terre et de mer étaient aussi présents. Les anciens élèves, ses collègues dans le professorat, ses amis et un grand nombre d'autres personnes faisaient suite au char funèbre.

Sur le cercueil entouré de fleurs, témoignage odorant d'estime, on avait déposé la toge bordée d'hermine qu'il avait portée avec tant d'honneur.

Une fanfare composée uniquement d'étudiants, précédait le cortège.

Le service funèbre fut chanté à St-Jacques, par M. l'abbé Richard, assisté de MM. Clément et Maréchal.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Emile Balète, ingénieur civil. Parmi les amis du défunt qui suivaient le cortège, en voici quelques-uns que nous avons remarqués au hasard : MM. Joseph de Loynes, consul général de France, Max Doumic, Marcel Beullac, Arthur Letondal, T. O. de la Casinière, L. P. de Lescure, A. Macheras, J. N. Perrault, J. Emile Vanier, Calixte Galibert, F. B. de Crèvecœur, lieut.-colonel Barry, Dr W. A. Huguenin, Dr Lefebvre, Paul Colonnier, Georges Vanier, Jean Castelli, Jules Pony, C. Amirault, L. C. de Tonnancour, Alex. Pinet, J. E. Carmel, C. A. Chouillou, H. P. Lachapelle, Ubalde Garand, Hector Garand, E. Daulne, J. E. Lanier, Eugène Lasalle, E. Malo, Ernest Fusey, F. C. Laberge, A. Bailey, Thos. McCab, Alf. Girard, Modeste Piché, J. B. Macbeth, Eugène Tétrault, C. de Boissieu, J. R. Genin, Jules Helbronner, A. Leblond de Brumath, Guillaume Robert, L. Perron, F. Robert, Jules Hirtz, L. Hirtz, Théophile Dollé, E. Boudet, V. Rouche, Léon Perlier, Eugène Lerède, H. A. Cisolle, Lambert de Roode, RR. FF. Symphorien, Olivier, Laurent et Joseph.

OFFRANDES DE FLEURS ET DE MESSES

Nous avons relevé parmi les offrandes de fleurs : une couronne, des professeurs de l'Ecole Polytechnique ; une couronne, des anciens élèves de l'Ecole ; une ancre, de la Corporation de l'Ecole ; une colonne tronquée, des élèves actuels de l'Ecole ; une couronne des anciens élèves résidant à Ottawa ; un coussin, de l'Union Nationale Française ; une gerbe, de M. Marcel Beullac ; une couronne, de M. C. Leluau ; une gerbe, de M. et Mme F. X. Cusson ; une couronne, de la famille Beau ; une gerbe, de Mlle Cardon ; une croix, de M. et Mme Arthur Letondal ; une croix, de M. et Mme Edmond Montet.

Offrandes de messes — M. Ubald Garand, Mlle Germaine Cusson, Mlle Marie Vautelet, M. Raoul Lacroix, Mlles Cusson, Mme Thompson, Mme Lauzon, Mme Dufresne, Mlles Yvonne et Blanche Montet, M. Beaupré, etc.

REVENEZ A LA DIETE

Quand la nature vous avertit au sujet de la nourriture.

Quand on n'a pas d'appétit pour aucune nourriture et que tout ce que l'on mange semble nous faire aucun bien, c'est alors le temps de retourner à la diète, car c'est le moyen dont se sert la nature pour donner avis que la nourriture n'est pas la sorte requise.

"Durant nombre d'années je m'occupai de travaux de chemin de fer comprenant en grande partie le travail de bureau d'une nature fatigante.

L'heure des repas étaient la partie de la journée où nous étions le plus affairés. Le fait de trop manger et de manger trop vite des aliments tels qu'on nous sert ordinairement dans les hôtels et restaurants, avec les habitudes sédentaires ne tarda pas à m'apporter la dyspepsie et des maux d'estomac qui réduisirent mon poids de 205 lbs. à 160.

"Je n'avais aucun appétit pour n'importe quelle nourriture et aucune ne semblait me faire du bien. Il semblait que plus je mangeais, plus je maigrissais. J'avais toujours faim avant un autre repas, quand bien même j'avais beaucoup mangé.

"Alors je commençai un essai consciencieux de Grape-Nuts, et je restai surpris de constater combien une petite soucoupe me soutenait, me rendant vigoureux et avec un appétit apaisé jusqu'au repas suivant sans éprouver les sensations de faim, faiblesse ou d'abattement comme auparavant.

"J'ai suivi cette diète durant plusieurs mois, et mon état s'est si grandement amélioré, que tous les autres membres de la famille ont commencé à faire usage de Grape-Nuts en obtenant une complète satisfaction, une amélioration dans l'état de la santé et de la puissance cérébrale.

"Les Américains mangent à la hâte, ils ont une foule de tracasseries, ce qui entrave la digestion. En conséquence, ils ont besoin d'une nourriture prédigérée et concentrée pour les fins d'alimentation."

"Il y a une raison."

Regardez dans les paquets pour le fameux petit livre "The Road to Wellville."

AVEZ-VOUS JAMAIS LU LA LETTRE CI-DESSUS? UNE NOUVELLE EST PUBLIEE DE TEMPS A AUTRE. ELLES SONT AUTHENTIQUES, VERIDIQUES ET REMPLIES D'INTERET POUR L'HUMANITE. 47—1r

LA poussiere de plancher propage la maladie et double l'ouvrage du ménage—cependant il y en a qui endurent ses dangers et ses ennuis—tandis qu'il y en a qui bannissent tous deux avec ce fini à planchers parfait—

Floorglaze



Il rend les planchers sanitaires et jolis, avec une couche d'émail luisant et à l'épreuve de l'usure, en aucune des dix jolies couleurs. Appliquez-le vous-même, promptement, facilement; il durcit en une seule nuit. Un gallon couvre 500 pieds carrés avec une surface à l'épreuve de l'eau qui endurera les plus grands abus. Bon pour planchers de portiques et de vérandas, marches, &tc, pareillement. Obtenez Floorglaze (en boites de ferblanc, de chopine à gallon) de votre marchand. Demandez Brochure gratuite. Imperial Varnish & Color Co., Limited, Toronto.

Recommandé et vendu par tous le bons marchands.

ESINHART & EVANS,

AGENTS PRINCIPAUX:

Scottish Union and National Insurance Company, (Edinburgh).

German American Insurance Company, (New-York)

et Courtiers d'Assurance Générale.

Téléphone Main 553. 194-LMV.-jno 117 rue St-François-Xavier.

CHANGEMENTS DANS NOTRE MILICE

(Spécial à la "Patrie")

OTTAWA, 21 — Les ordres de la milice publiés aujourd'hui renferment les promotions et nominations suivantes:

9e régt. "Voltigeurs de Québec" — nommés lieutenants provisoires : MM. Léonidas Bouchard et Lucien Plante.

18e régt. de Saguenay—nommés lieutenants provisoires : MM. John James Meisaac et Joseph Armand Maltais.

53e régt. de Sherbrooke—nommé lieutenant provisoire: M. Georges Howell Gray.

61e régiment Châteauguay et Beauharnois — nommé lieutenant provisoire : M. Fortunat Oscar Dubois.

65e Carabiniers "Mont-Royal". — Le capitaine L.-H. Archambault est nommé inspecteur du corps de cadet dans le district de Québec. Service de santé, nommé lieutenant provisoire (surnuméraire) : le lieutenant provisoire Edmond Verge.

61e régt. de Montmagny— Promu major: le capitaine R. La Rue.

9e régt. "Voltigeurs de Québec" — nommé lieutenant provisoire : M. Joseph Odilon Leclerc.

87e régt. de Québec — Le lieutenant provisoire (surnuméraire) est transféré au corps de santé.

Une Triste Tragédie

Il arrive souvent que quelqu'un marche sur vos cors. Pourquoi ne pas employer l'"Extracteur de Cors de Putnam." Il guérit dans un jour. Absolument pas de douleur avec "Putnam's." N'en employez pas d'autre. 47-1

LES TROUBLES A TABRIZ

TABRIZ, PERSE, 21 — Les Nationalistes ont eu soixante hommes tués et cent autres blessés dans une sortie faite hier. Un professeur américain, M. H. C. Baskerville a été tué.

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 425 rue Richmond.

WILDER

LES PLUS GRANDS FOURNISSEURS D'AMEUBLEMENTS DE MAISON DE LA PUISSANCE.

ENTENDEZ-VOUS POUR UN COMPTE DE CREDIT

NOTRE ASSORTIMENT DE MEUBLES POUR SALLE A DINER vient d'être complété à la perfection et il est maintenant complet, comprenant les fabrications les plus jolies en acajou, chêne Early English et doré, nous pouvons dire que le moindre petit espace dans tout l'édifice est rempli de MEUBLES ET D'AMEUBLEMENTS des dessins les plus modernes. Nous vous invitons cordialement à venir les visiter.



Un Ameublement MISSION pour Salle à Diner

Comprenant un buffet, un cabinet pour porcelaine, une table carrée pour salle à diner, quatre chaises et deux fauteuils. Le prix régulier de cet ameublement est de $65.00. En vente jeudi à.....

$48.50

Aussi un lot considérable d'ECHANTILLONS DES MANUFACTURIERS en fait de COUCHETTES EN FER ET EN CUIVRE, lesquelles seront vendues à bas prix d'un intérêt particulier. Les dessins sont élégants et artistiques. Venez les voir.

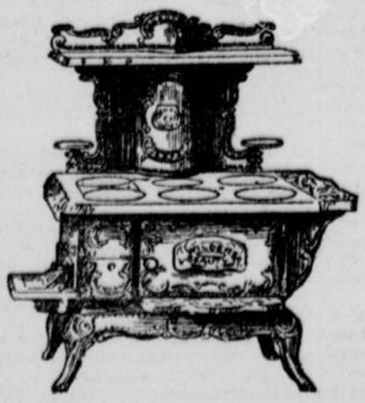
Comme le temps du déménagement approche, la première chose à laquelle on doit penser consiste dans les

TAPIS ET RUGS

Ceci vous rappellera que l'assortiment de Wilder est un des plus jolis de Montréal et que les nouvelles importations sont prêtes pour l'examen.



C'EST MAINTENANT LE TEMPS DE PENSER AUX **POELES QUI SE TROUVENT AU SOUS-SOL**



LE POELE "BEAUTY", DE WILDER, (semblable à la vignette).

$19.75

Notre assortiment de CHAUFFERETTES A L'HUILE et de POELES DE CUISINE A L'HUILE est maintenant complet.

Poêles à gaz et RANGES A GAZ et FOURNEAUX A GAZ pour convenir à n'importe lequel des poêles ci-dessus.

VOITURES DE BEBES ET GO - CARTS

Le rayon regorge des dessins les plus modernes en fait de voitures pour bébés. La voiture ci-contre n'est qu'une suggestion touchant la valeur.



GO-CARTS pliants et à dos incliné, prix régulier $7.50 **$5.00** Jeudi . . . .

ARGENTERIES, Couteaux à dessert, plaqués en argent pur, poli brillant. Notre prix régulier, la doz., est de $1.80. Jeudi, seulement, chaque couteau .....



9c

REVEILLE-MATIN—Tout le monde devrait avoir un réveille-matin. 100 réveille-matin Standard American. Pour une journée seulement .....

79c

LIVRAISON GRATUITE à Montréal-Ouest, Rockfield, Blue Bonnets, Lachine et Dixie tous les vendredis ; Saint-Lambert, Longueuil et Montréal-Sud tous les samedis.

H. A. WILDER & CO., ***292 STE-CATHERINE OUEST,***

Près du Square Phillips.

Magasin du bas de la ville, 258 rue St-Jacques

COMMANDES PAR LA POSTE PROMPTEMENT EXECUTEES.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Excursion des Chercheurs-de-Homes au Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Des billets de colons pour un voyage aller et retour seront vendus de Montréal à

Brandon,Man.	$38.55	Lethbridge,Al.	39.60
Calgary,Alt.	40.50	Macleod,Alta.	40.00
Deloraine,Man.	33.50	Medecine H.Al.	38.60
Edmonton,Al.	42.50	Moosomin, S.	34.20
Estevan,Sas.	35.00	Regina, Sas.	35.75
Lacombe,Alt.	41.50	Winnipeg,Man.	32.00

Et plusieurs autres endroits à des taux réduits correspondants.

Bons pour partir le 4 et 18 mai, le 1er, le 16 et le 20 juin, 1909. Billets bons pour retour dans un délai de 60 jours.

LES WAGONS POUR TOURISTES

quittent Montréal tous les jours, dimanches compris, à 10.30 p. m., pour Winnipeg, Calgary, Vancouver et Seattle. Prix d'un lit— Winnipeg, $4.00 ; Calgary, $6.50 ; Vancouver et Seattle, $9.00.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE : 129 Rue St-Jacques, près du Bureau de Poste. 47-mo.

NAVIGATION

EMPRESSES

CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

A	LIVERPOOL	DE
Avril 23	Empress of Britain	Avril 9
Mai 1	Lake Erie	Avril 14
Mai 7	Empress of Ireland	Avril 23
Mai 15	Lake Champlain	Avril 28
Mai 21	Empress of Britain	Mai 7
Mai 29	Lake Manitoba	Mai 12

Pour billets et autres informations, s'adresser à W. G. Annable, agent général des passagers, 3 Board of Trade, ou

L. J. Rivet, 13 Boulevard Saint-Laurent.

W. H. Henry, 266 Saint-Jacques, ou

N. L. Lusher, 179 Saint-Jacques.

45—l-m-v-jno.

Steamers de la Malle Royale

Ligne White Star – Dominion

LAURENTIC.	MEGANTIC.
Triple hélice	Double hélice.

Les steamers les plus gros et les plus beaux de la route du Saint-Laurent, la dernière production de l'art de construire des navires; ascenseur à passagers pour quatre ponts. L'on trouvera, sur ces steamers, tout le confort et le luxe modernes.

Montréal—Québec—Liverpool

CANADA . . . . 8 mai, 12 juin, 17 juil.
LAURENTIC . . . 15 mai, 19 juin, 24 juil.
DOMINION . . . . 22 mai, 26 juin, 31 juil.
MEGANTIC . . . . 3 juil. 7 août
OTTAWA . . . . 29 mai, 10 juil. 14 août
VANCOUVER . . . . 5 juin

Le populaire steamer "CANADA" est encore désigné pour transporter trois classes de passagers. Tandis que le steamer rapide "OTTAWA" et le confortable steamer "DOMINION", comme steamers à cabines d'une seule classe — appelées de seconde classe—sont très attrayants à taux modiques.

Pour détails complets s'adresser aux bureaux de la compagnie, 118 rue Notre-Dame Ouest, Montréal à L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent, Phone Main 4097.

32—l.m.v.jno.

Quebec Steamship Co'y, Ltd.

LIGNE DU ST-LAURENT

STEAMER "CAMPANA"

Premier départ de Montréal (QUAI VICTORIA)

LUNDI, 26 AVRIL, A 4 P. M.

(si la glace le permet) et dans la suite tous les deux lundis durant la saison, quittant Québec le jour suivant, à midi, pour le

Bassin de Gaspé, la Malbaie, Percé, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Excellente accommodation pour passagers.

On ne reçoit pas de cargaison après 2 p.m., le jour du départ.

Pour fret, passage et cabines, s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents, 211 rue des Commissaires, Montréal. 38-jno

LIGNE ALLAN

Paquebots de la malle Royale, voyages d'été. Service de Liverpool: Victorian, 29 avril, 25 mai 25 juin; Corsican, 7 mai, 4 juin, 2 juillet; Virginian, 14 mai, 11 juin, 9 juillet; Tunisian, 21 mai, 18 juin 16 juillet. Cabine de première—$77.50 et $87.50 et plus. Cab. de sec. $45.00 et $47.50; Troisième $30.00 et $31.25.—Montréal à Glasgow: Ionian, 8 mai, 5 juin, 3 juillet, Grampian, 15 mai 12 juin, 10 juillet; Pretorian 22 mai 19 juin, 17 juillet; Hesperian 29 mai, 26 juin, 24 juillet, Hesperian et Grampian Cab. de première, $67.50; Cab. de sec. $45.00. Ionian et Pretorian: Cab. d'une seule classe, $42.50 à $65.00, appelée cab. de seconde.—Londres et le Havre: Corinthian 3 mai, 19 juin, 31 juillet, Sicilian 13 mai 26 juin, 14 août; Sardinian, 22 mai, 3 juillet, 21 août; Pomeranian, 5 juin 17 juillet, 28 août. Cab. d'une seule classe appelée cabine de seconde. Prix: Londres $40.00 et plus; Le Havre $45.00 et $50.00 et plus suivant le paquebot. Les listes des cabines sont maintenant ouvertes. H. & A. ALLAN, 55 rue Common, Montréal. 28-jno

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, France
DEPART CHAQUE JEUDI A 10 hrs. a. m.

x"LA SAVOIE" . . . . . 22 Avril
LA BRETAGNE . . . . . 29 Avril
xCHICAGO (Supp.) . . . . . 4 Mai
xLA LORRAINE . . . . . 6 mai
LA GASCOGNE (Supp.) . . . . . 8 Mai
xLA PROVENCE . . . . . 13 mai
xLA SAVOIE . . . . . 20 Mai

xPaquebots à deux hélices.

Renseignements: ***Genin, Trudeau & Cie,*** agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 42—jno

AGENCES REFORD

LIGNE DONALDSON

DEPART DE MONTREAL

Str. SALACIA [comp. frig.]..... 6 mai
Str. CASSANDRA [comp. frig.]....13 mai
Str. LAKONIA [comp. frig.].....20 mai
Str. ATHENIA [comp. frig.].....27 mai

Prix du passage : Cabine d'une seule classe, $42.50 et en montant ; Troisième classe, à destination de l'Est $26.50, payés d'avance ; à destination de l'Ouest $27.50.

LIGNE THOMSON POUR LONDRES

DEPART DE MONTREAL

Str. IONIAN [comp. frig.]..... 8 mai
Str. CAIRNRONA [comp. frig.]....15 mai
Str. HURONA [comp. frig.].....22 mai
Str. DEVONA [comp. frig.].....29 mai

The Robert Reford Co. Ltd.

Montréal, Toronto, St-Jean, N.-B., Portland, Me. 45-l-m-v-j.n.o

HOTEL RIENDEAU — Jos. Bourque, Hull ; Alp. L. Côté, St-Hyacinthe ; L. Durocher, Ottawa ; Alp. Guay, Murray Bay ; Geo. Dansereau, Grenville ; L. Guillemette, Québec ; J. Boulanger, Berthier ; Ald. Ouimet, Terrebonne ; A. Saurette, J. Ed. Demers, Farnham ; W. Poirier, South Roxton ; Ed. Désormeaux, B. Gingras, St-Martin ; S. Cloutier, Joliette ; Arthur Carette, Ste-Marie, Beauce ; Yale Fortier, E.E.D., Québec ; Dr et Mme Gatien, St-Hyacinthe ; Ls. Lacouture, Québec ; H. Niquet, Pierreville ; J. B. Réchard, L'Epiphanie ; J. Simoneau, Sherbrooke ; N. L. Bessette et dame, Farnham ; M. et Mme F. Gauthier, M. et Mme J. Veillette, Grand'Mère ; Révd. C. Arpin, Lac des Iles ; V. Mailloux, St-Jean ; A. Marcotte, Sandwich, Ont. ; N. H. Favreau, Farnham ; O. St-Jean et dame, St-Hyacinthe ; J. B. Trudel, St-Prosper ; E. L. Côté, Québec ; A. H. Bayeur, Putnam, Conn; A. G. Racicot, St-Luc de St-Jean; J. W. Guillemette, Trois-Rivières ; Arthur Desrosiers, Joliette ; A. N. Dominique, N.P., et dame, St-Rémi ; L. E. Clément, Cookshire, P.Q. ; R. Brunelle, J. Houle, A. Morissette, Saint-Hyacinthe.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Service de Trains Suburbains

En vigueur le 25 Avril 1909

DE LA GARE BONAVENTURE

POUR VAUDREUIL—a6.20 a. m., b9.10 a. m., c9.45 a. m., c1.30 p. m., d1.36 p. m., d2.15 p. m., a3.40 p. m., a4.21 p. m., a5.15 p. m., a5.45 p. m., a6.15 p. m., c7.30 p. m., c9.00 p. m., e11.30 p. m., d11.55 p. m.

STE-ANNE DE BELLEVUE — a6.20 a. m., c8.30 a. m., b9.10 a. m., c9.45 a. m., c1.30 p. m., d1.36 p. m., d2.15 p. m., a3.40 p. m., a4.21 p. m., a5.15 p. m., a5.45 p. m., a6.15 p. m., a6.15 p. m., c7.30 p. m., c9.00 p. m., e11.25 p. m., d11.55 p. m.

BAIE D'URFE—a6.20 a. m., c9.45 a. m., c1.30 p. m., d1.36 p. m., d2.15 p. m., a4.21 p. m., a5.15 p. m., a5.45 p. m., a6.15 p. m., c9.00 p. m., e11.25 p. m., d11.55 p. m.

BEAUREPAIRE ET BEACONSFIELD — a6.20 a. m., b9.10 a. m., c9.45 a. m., c1.30 p. m., d2.15 p. m., a4.21 p. m., a5.15 p. m., a5.45 p. m., a6.15 p. m., c9.00 p. m., a11.25 p. m., d11.55 p. m.

POINTE CLAIRE—a5.00 a. m., a6.20 a. m., a7.15 a. m., b9.10 am., c9.45 a. m., a12.10 p. m., c1.30 p. m., f2.15 p. m., a3.57 p. m., a4.15 p. m., a4.21 p. m., a5.15 p. m., a5.45 p. m., a6.15 p. m., c7.30 p. m., c9.00 p. m., e11.25 p. m., d11.55 p. m.

LAKESIDE—a6.20 a. m., a7.15 a. m., b9.10 a.m., c9.45 a.m., a12.10 p.m., c1.30 p.m., d1.36 p.m., f2.15 p.m., a3.57 p.m., a4.15 p.m., a5.15 p.m., a5.45 p.m., a6.15 p.m., c7.30 p.m., c9.00 p.m., e11.25 p.m., d11.55 p.m.

VALOISVILLE — a6.20 a. m., b9.10 a.m., c9.45 a.m., a12.10 p.m., c1.30 p.m., d1.36 p.m., f2.15 p.m., a3.57 p.m., a4.21 p.m., a5.15 p.m., a5.45 p.m., a6.15 p.m., c9.00 p.m., e11.25 p.m., d11.55 p.m.

STRATHMORE — a6.20 a. m., a7.15 a.m., c9.45 a.m., a12.10 p.m., c1.30 p.m., d1.36 p.m., f2.15 p.m., a4.15 p.m., a5.15 p.m., a5.45 p.m., a6.15 p.m., c9.00 p.m., e11.25 p.m., d11.55 p.m.

DORVAL—a5.00 a.m., a6.20 a.m., a7.15 a.m., a7.24 a.m., b9.10 a.m., c9.45 a.m., a12.10 p.m., c1.30 p.m., d1.36 p.m., f2.15 p.m., a3.57 p.m., a4.15 p.m., a4.21 p.m., a5.15 p.m., a5.45 p.m., a6.15 p.m., c7.30 p.m., c9.00 p.m., e11.25 p.m., d11.55 p.m.

DIXIE—a6.20 a.m., a7.24 a.m., b9.10 a.m., c9.45 a.m., a12.10 p.m., c1.30 p.m., d1.36 p.m., f2.15 p.m., a3.57 p.m., a4.15 p.m., a5.15 p.m., a5.40 p.m., a6.15 p.m., c9.00 p.m., e11.25 p.m., d11.55 p.m.

LACHINE—a5.00 a. m., a6.20 a. m., a7.15 a.m., b9.10 a.m., c9.45 a.m., d11.45 a. m., a12.10 p. m., c1.30 p. m., f2.15 p. m., a3.57 p. m., a4.21 p.m., a5.15 p. m., a5.45 p.m., c7.30 p.m., c9.00 p.m., e11.30 p.m., d11.55 p.m.

QUAI DE LACHINE. — a6.25 a. m., a8.01 a.m., d1.40 p.m., a5.00 p.m., a6.21 p. m.

Voyez les horaires suburbains pour les gares intermédiaires entre Montréal et Lachine.

c. Tous les jours. a. Excepté le dim. d. Le sam. seulement. e. Excepté le sam. f. Le sam. et le dim. A excepté le sam. et le dim. b. Le dimanche seulement.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE : 130 rue Saint-Jacques, Tél. Main 6906, 6906, 6907 ou à la Gare Bonaventure. 47-jno.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

HORAIRE

7.30 a. m. Dimanche excepté.	St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et Rivière du Loup.
4.00 p. m. Dimanche excepté.	St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard et Nicolet.

Le Samedi Seulement

MIDI	St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière du Loup et Ste-Flavie.

BUREAU DES BILLETS

130 rue St-Jacques. Tels. } Bell Main 615 / Marchands 204

H. A. PRICE. A.A.G. des Pass. GEO. STRUBBE, Agt. des billets

39-jno

ATLANTIC, CITY, N. J.

En Face de l'Océan

L'HOTEL

TRAYMORE

Renommé à cause de la perfection de son ameublement et son grand luxe. L'Hôtel qui procure aux visiteurs les conditions idéales d'hospitalité et de confort véritable.

ATLANTIC CITY

L'HOTEL TRAYMORE

est ouvert toute l'année durant. Le site le plus central sur la promenade en bois avec vue sur l'océan de presque toutes les chambres.

Bains à l'eau salée chaude et froide, vastes rotondes et salons ensoleillés. Le service et la cuisine sont rigoureusement de la plus haute classe.

Orchestre de solistes.

TRAYMORE HOTEL COMPANY

Chas. O. Marquette, Gerant. D. S. Whitcrost, P. 302-mer-jno

COMMON SENSE

Détruit les Rats, Souris, Coquerelles Punaises, Mites.

NE REPAND PAS DE MAUVAISE ODEUR

chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co. Toronto, Ont

13-jno

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au bureau-chef

CHAMBRE 113

Edifice de la Banque des Marchands

3no

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 84 rue St-Hubert.

LES PETITES ANNONCES DE 'LA PATRIE' RAPPORTENT BEAUCOUP AUX ANNONCEURS.

Revue Mondaine

Mariage prochain.

On annonce pour lundi, le 26 avril prochain, le mariage de Melle Bernadette Barbeau, fille de M. Barbeau, marchand, de la Pointe St-Charles, à M. E[illegible]e Rose, fils du docteur Edouard Rose, de Saint-Henri.

—o—

Roy-Duquet.

Le mariage de M. Henri Roy, de la maison J.-B. Renaud & Cie, à Mlle Marie-Laure Duquet, fille de M. Cyrille Duquet, a été célébré hier matin à la chapelle Saint-Louis, dans la Basilique de Québec. M. l'abbé Eugène Laflamme a donné la bénédiction nuptiale.

M. Cyrille Duquet était le témoin de sa fille, et le marié avait pour témoin son frère, le Dr S. Roy, de Mastaï.

La mariée portait un costume de voyage bleu-marine.

Un déjeûner somptueux a été servi à la maison de M. Duquet, après quoi M. et Madame Roy sont partis pour leur voyage de noces.

Un grand nombre de parents et d'amis les ont accompagnés à la gare où de bruyants vœux de bonheur leur ont été prodigués au milieu d'une avalanche de confetti.

—o—

Beaulieu-Vanier.

Ce matin, à 10 heures 30, à l'église St-Louis de France a été célébré le mariage de Mlle Canier, fille de M. J. Emile Vanier, ingénieur civil et architecte, à M. Jos. A. Beaulieu, avocat.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le Chanoine Nantel, oncle de M. Beaulieu.

La mariée portait une magnifique toilette genre princesse, en satin blanc, garnie de pointe d'Alençon. Son voile de tulle était retenu par une couronne de fleurs d'oranger.

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée. M. et Madame Beaulieu sont partis le soir même pour un voyage dans les principales villes des Etats-Unis.

Madame Beaulieu portait un costume de voyage vieux rose avec chapeau gris étain, garni vieux rose.

—o—

Lamoureux-Corbeil.

Lundi, le 19 courant, M. P. A. Lamoureux, notaire de la rue Mont-Royal, conduisait à l'autel Melle Léontine Corbeil, de la rue Fullum.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Robillard.

Après la cérémonie, M. et Madame Lamoureux sont partis pour un voyage à New-York.

—o—

En ville.

—Melle Annette Fontaine, de Nicolet, est en promenade à Montréal, chez M. J. Milot, de la rue Sanguinet.

—Melle Coutu, d'Ottawa, passe quelques jours à Montréal.

—M. P. J. Jobin, agent de circulation de "L'Evènement," Québec, est de passage à Montréal, de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

—o—

Dans les salons de la "Patrie".

Le joli euchre organisé par les dames patronnesses de l'Ecole Ménagère aura lieu vendredi soir prochain dans les salons de la PATRIE, et sera l'un des chics événements de cette quinzaine.

Outre le "euchre" on jouera aussi le "bridge-whist."

Les personnes qui ont reçu des cartes, devraient bien en rendre compte dès demain, afin de permettre aux organisatrices de connaître, un peu à l'avance, le chiffre approximatif des bienfaiteurs qui voudront bien honorer de leur présence, cette jolie fête qui aidera aux progrès de notre belle école ménagère. Les dames seraient fort sensibles à cette attention de la part de leurs invités.

On peut se procurer des billets en s'adressant à nos bureaux, ou à l'Ecole Ménagère, 22 rue Sherbrooke-ouest, au prix modique de cinquante centins.

—o—

Séance remise.

La séance organisée par Mme. Eugène Lassalle, l'aimable directrice de la classe des jeunes pupilles au Conservatoire Lasalle a été remise à mardi, le 27 avril prochain.

Madame Lassalle a pris cette décision à la demande d'un grand nombre de dames amies du Conservatoire qui s'intéressent aussi au concours artistique de Lord Grey, et déploraient de devoir manquer une soirée du concours ou l'attrayante séance de nos petits amis.

Avec un empressement gracieux, Madame Lasalle a souscrit à cette requête et elle prie le public de bien vouloir lui ménager son sympathique encouragement, pour ses gentils élèves, le mardi soir, 27 avril, lors de la représentation qui sera donnée à la salle Fraser, sous le patronage de M. le Consul de France et de Mme de Loynes.

—o—

En voyage.

Mademoiselle Verreault,, de Saint-Jean Port Joli, qui était à Montréal, depuis plusieurs mois, chez sa sœur,, Madame Chabot, de la rue Saint-Denis, est partie pour Québec samedi.

—M. Albert Dufresne, E.E.M., de l'Université Laval, est allé passer les vacances de Pâques dans sa famille, à Nicolet.

—o—

Retour.

Lady Laurier ainsi que Mme L.P. Brodeur, qui ont passé quelque temps à Mount Clemens, Mich., sont attendues à Ottawa, aujourd'hui.

—Dr Eugène DeHaitre, de Sudbury, Ont., qui était au Windsor, dimanche, est retourné à Trois-Rivières, lundi.

CONCERT A WESTMOUNT

Ovation à M. Lavallée-Smith

Dans le but d'acquérir un nouvel orgue pour l'église Saint-Léon, M. Ratto, directeur du chœur de cette église, avec le concours de M. Payette et du chœur de Saint-Henri, a donné, hier soir, dans la salle Victoria, à Westmount, un grand concert qui a remporté un succès éclatant. Tous les sièges absolument étaient occupés et par une société des plus distinguées. Le maire Trenholme occupait un fauteuil près du curé de la paroisse et des membres du comité d'organisation, MM. Laurendeau, St-Cyr, DesRosiers, etc.

Tous les numéros du programme, chœurs et solis, ont été rendus avec beaucoup de talent. On a longuement applaudi le chant de Mlle Véronneau, de M. Z. Monté et de M. Paquin, et l'on a donné les honneurs du rappel à M. Dansereau pour son solo de violoncelle et à Mlle Schmidt, une fillette de quatorze ans, qui a rendu, sur le violon, avec une précision de doigté étonnante, le grand "Concerto en la mineur" d'Accolay.

Mais la pièce de résistance du programme a été sans conteste, le numéro final, la grande " Cantate du Centenaire ", dont les mots sont de Louis Fréchette, et la musique de Lavallée-Smith. Nous ne craignons pas de dire que cette nouvelle composition de Lavallée - Smith est une œuvre de maître. L'exécution en a duré vingt-cinq minutes —mais pas un instant l'auditoire n'a cessé d'être en suspens — la musique ne semble pas avoir un seul point faible. Les solis, duos, trios, très judicieusèment amenés sont d'une mélodie admirable, et les chœurs — qu'ils décrivent, qu'ils prient ou qu'ils fassent appel aux fanfares guerrières—sont d'une richesse et d'une puissance incroyables.

L'enthousiasme de l'assistance s'est manifesté par de longs applaudissements et l'on a réclamé de tous côtés l'auteur, M. Lavallée-Smith, pour lui faire une ovation personnelle.

Il y a des félicitations à adresser à M. Payette, dont le chœur mixte, fort d'une centaine de voix, a rendu toute la pièce d'une façon impeccable.

Mlle Véronneau, MM. Bruyère et Gourd, les solistes, ont été très applaudis.

C'est la première fois que la "Cantate du Centenaire " est chantée à Montréal, et elle ne l'a jamais été en entier nulle part. Il est à souhaiter qu'elle le sera de nouveau bientôt, car elle mérite d'être connue partout.

JUGEMENT CONTRE LE "NATIONALISTE"

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 21. —L'honorable Alex. Taschereau a obtenu jugment, lundi après-midi, contre le "Nationaliste" pour $200, plus les frais d'une action de $400, telle qu'intentée.

Le tribunal était présidé par Sir François Langelier, juge-en-chef de la Cour Supérieure.

Les Médecins surveillant la guérison de la Démangeaison du Cuir Chevelu.

(Du Chicago Inter-Ocean)

L'Eczéma sur la tête et le cuir chevelu, les pellicules cesseront bientôt d'affliger l'humanité, selon le Dr Aloysius M. Churchill, qui est à Chicago pour la convention.

"Toute personne peut appliquer n'importe où mon traitement tout aussi bien que je le fais dans l'institut franco-américain pour les maladies du cuir chevelu, a-t-il déclaré mardi.

Procurez-vous chez votre pharmacien 2 onces de quintone, faites dissoudre dans 1-2 chopine d'eau bouillante, laissez refroidir, et frottez ensuite sur le cuir chevelu avec les extrémités des doigts. Deux ou trois applications accomplissent ordinairement le résultat désiré.

Des 98 cas traités, 95 ont été complètement guéris et le traitement a été profitable aux trois autres.

La formation des pellicules cause la démangeaison du cuir chevelu. Le grattage avec les doigts étend l'infection. En conséquence toute personne dont le cuir chevelu démange ou formant des pellicules, peut employer quintone avec de bons résultats comme préventif. C'est la chose que je connaisse pour faire pousser les cheveux. 47-21-26

LE BUDGET

(Suite de la 5ième page)

sucre brut de l'étranger aux mêmes conditions que le sucre des Antilles. Certains fabricants de sucre avaient dit qu'il ne leur convenait pas d'importer du sucre des Antilles et que s'ils importaient du sucre étranger, ils seraient obligés de payer un tarif plus élevé. Il y a deux ans, le gouvernement leur a permis d'importer pour une période de trois ans, du sucre étranger au même taux que si c'était du sucre produit dans les colonies anglaises, afin de leur permettre d'utiliser leur outillage toute l'année. Cette concession expire à la fin de la présente année. Les promoteurs de cette industrie ainsi qu'un certain nombre de gens intéressés à la culture de la betterave ont demandé au gouvernement de prolonger cette concession. Le gouvernement y a consenti. Parlant les trois prochaines années, les manufacturiers pourront importer deux tonnes de sucre étranger pour chaque tonne de sucre canadien de betterave qu'ils produisent, et pendant les deux années subséquentes ils pourront importer une tonne de sucre étranger pour chaque tonne de sucre canadien de betterave qu'ils produisent au Canada.

Le gouvernement veut encourager cette industrie canadienne autant que possible.

M. Fielding parle ensuite des raffineurs qui importent du sucre brut et le raffinent au pays. Les raffineurs ont représenté au gouvernement qu'ils ne pouvaient avoir assez de sucre brut pour l'importer au tarif préférentiel pour deux raisons: D'abord parce qu'ils ne peuvent pas obtenir assez de sucre des Antilles pour leur consommation; ensuite ils disent qu'il existe une entente entre les planteurs des Antilles et les courtiers de Londres d'après laquelle on ne vend pas aux raffineurs canadiens le sucre des Antilles au même prix qu'on le vend à Londres. M. Fielding ajoute qu'il suggère un moyen qui résout la difficulté si elle existe. Le gouvernement se propose de permettre aux raffineurs qui ne sont pas engagés dans l'industrie du sucre de betterave, d'importer du sucre étranger au taux préférentiel, mais seulement pour un cinquième de la quantité de sucre raffiné qu'ils produisent. L'effet de ceci sera de briser l'entente qui existe entre les planteurs des Antilles et les courtiers de Londres si elle existe. De plus, le raffineur canadien en profitera, mais dans une mesure limitée, de sorte que le consommateur n'en souffrira pas.

Le Canada sera prêt à prendre part à un enquête générales sur les relations commerciales entre le Canada et les Antilles. On s'y occuperait de cette question des planteurs et des courtiers de Londres. Le Canada prouverait qu'il a fait de son mieux pour encourager le commerce des Antilles. Quant à cette question du sucre, pour la résoudre temporairement, le gouvernement permettra au raffineurs d'importer aux taux préférentiel un cinquième de la quantité du sucre raffiné qu'ils produisent dans leurs manufactures.

Ceci pour rencontrer temporairement les difficultés, et avec l'entente qu'une fois l'enquête faite, le parlement pourra leur retenir le privilège sur un vote du parlement.

M. Fielding ajoute qu'il n'y aura pas d'autres changements dans le tarif.

CONCLUSION

que, depuis treize ans, il fait le discours du budget et que pendant ce temps il a presque toujours pu raconter à la Chambre l'expansion du commerce, l'augmentation des revenus, de la population ainsi que des affaires, toutes choses qui contribuent au progrès du pays. Au cours de l'année dernière les conditions ont été moins favorables. La crise monétaire qui a commencé au cours de l'automne de 1907 a dérangé le commerce de tous les pays, surtout des Etats-Unis. De telles conditions ont affecté le Canada et tout de même, il y a de quoi être fier de la façon dont le Canada a subi cette crise. Les institutions canadiennes ont toutes résisté à la crise et l'ont traversé avec succès.

Aujourd'hui, nous sommes au tournant de notre évolution financière, la situation s'améliore. Il y a quelques jours la presse disait que soixante-dix mille personnes viendront des Etats-Unis, et que chacune apporterait avec elle au moins dix milles piastres chez nous. Ceci fait soixante-dix millions. Ceci joint à la richesse du pays, à ses ressources naturelles, à son énergie, est un gage de la reprise des affaires et de la continuation du progrès et de prospérité. Le progrès ne sera peut-être pas aussi rapide que par le passé, mais il est sûr qu'il aura lieu: l'argent est plus facile à obtenir maintenant, les banques sont plus prêtes que jamais à soutenir les industries légitimes, ce qui confirme la confiance de M. Fielding dans la constance du progrès et de la prospérité du Canada.

L'HON. M. FOSTER

L'hon. M. Foster s'est immédiatement levé pour critiquer le budget. Il a insisté sur l'augmentation de la dette, qu'il attribue à la négligence du gouvernement dans les années d'abondance. Cette imprévoyances et l'extravagance qui l'a accompagnée retarderont la construction de travaux publics importants. M. Foster ne voit rien qui permette de croire aux belles prophéties de M. Fielding poue 1910:

M. Foster regrette ensuite l'augmentation des dépenses, lesquelles de $5.46 par tête sont montées à $11.de 1896 à 1909. Il voit là une augmentation de taxes.

M. Foster déplore, en outre, le changement récent apporté au traité Franco-Canadien.

Un autre point longuement traité par M, Foster, est celui des emprunts. Il soutient qu'ils coûtent maintenant beaucoup plus cher qu'en 1896.

Parlant du pont de Québec, M. Foster, regrette, une fois de plus, les lourdes obligations qu'il occasionnera pour le public canadien.

En somme, le Canada est lourdement grevé et il faudrait plus qu'une prudence sommaire et un système financier supérieur à celui qu'a exhibé le régime libéral, jusqu'à date, pour rétablir le crédit canadien, et remettre les finances du pays en un état stable.

L'hon. M. Sutherland succède à M. Foster, et s'applique à opposer le pessimisme du député de Toronto Nord, aux faits et aux chiffres; et il soulibné les passages saillants du discours de M. Fielding.

M. Perley a proposé l'ajournement du débat.

LA "CANADA LIFE"

On a discuté aussi le bill de la Canada Life. Il a été décidé de le renvoyer au comité des Bills Privés. Il est peu probable qu'il soit adopté à cette session.

La chambre s'est ajournée à onze heures.

A propos de nos plans de Construction



On a fait des plans pour l'importante addition au magasin qui nous donnera l'espace dont nous avons tant besoin et facilitera sous tous rapports la transaction des affaires. Cela entrainera la démolition d'une partie de l'édifice actuel, avec plus ou moins de bouleversement et d'inconvénients, et nous obligera à prendre des mesures promptes et vigoureuses pour faire de la place aux constructeurs. Le temps est court et nous n'avons que trois semaines pour évacuer les quartiers présentement occupés par les chaussures, les gants, les bas, les tissus lavables et les marchandises régulières. Ceci affectera tous les autres rayons en autant qu'il faudra trouver de l'espace pour la vente de chacun de ces stocks, et la seule alternative qui nous reste est de presser les ventes dans tout le magasin et d'écouler les marchandises en masse. A cette fin, nous commençons immédiatement à réduire les stocks autant que possible sans déranger le commerce régulier. Plusieurs lignes de marchandises de saison et d'utilité constante ont été marquées à des prix qui devraient commander l'attention immédiatement. Nous commencerons demain par

L'ECOULEMENT DE QUATRE MILLE CENT VERGES DE SPLENDIDES TISSUS LAVABLES A **.15** LA VERGE

Mille verges d'Organdies Suisses de couleur à ..... **.15**

Neuf cents verges de Mousselines Suisses croisées à ..... **.15**

Huit cents verges de Tissu blanc Indianhead pour costumes à ..... **.15**

Deux cent cinquante verges de beaux Madras blancs pour blouses à ..... **.15**

Deux cents verges de belle Mulle blanche à **.15**

Deux cent cinquante verges de beau Duck blanc à ..... **.15**

Trois cents verges de beau piqué blanc à ... **.15**

Deux cents verges de beau Linon blanc de 40 pouces à ..... **.15**

Deux cent cinquante verges de Linon Persan blanc de 40 pouces à ..... **.15**

UNE VENTE SPLENDIDE DE BRODERIES SUISSES

Nous avons acheté 1,300 verges de broderie-seconds et bandes échantillons-insertions, bordures, broderies à volant et perlés. Et tout ce que nous pouvons en dire, c'est que seul un expert pourrait constater leur imperfection, mais la concession de prix sera manifeste pour tout le monde.

Qualités de 20c pour **10c** ; qualités de 25c pour **12c** ; qualités de 30c, pour **15c** ; qualités de 40c pour **20c** ; qualités de 75c pour **35c.**

BRODERIES ALLOVERS

500 verges de broderies All-over, de 75c, $1.00, $1.25 et $1.50 très larges et venant d'arriver de Suisse (des seconds aussi) offertes jeudi, à la verge ..... **.35**

CACHE-CORSETS EN DIMITY CARREAUTE

Ce ne sont pas des seconds mais la dernière nouveauté en fait de cache-corsets brodés ; la quantité est très petite ; la valeur est de .75c. Le prix de vente..... **.45**

ECOULEMENT DE DRAPS ET DE TAIES D'OREILLERS

50 paires de draps de longueur ¾, non blanchis, valeur de $1.50, pour, la paire **$1.22**

40 paires de draps doubles, valeur de $1.65 pour, la paire **$1.33**

50 paires de draps entièrement blanchis, grandeur pour lit double, valeur de $1.75, pour, la paire **$1.49**

65 paires de draps en belle toile anglaise de qualité supérieure, grandeur pour lit double, valeur de $2.10, pour, la paire..... **$1.75**

75 paires de draps de très grande dimension, même qualité, pour lit double, valeur de $2.50, pour, la paire **$1.95**

Draps ourlés, grandeur de lit ¾, finis en toile anglaise, autrefois $2.00, pour, la paire **$1.59**

Draps de qualité supérieure de grandeur 8-4, dimension pour lit double, autrefois $2.50, pour, la paire **$2.19**

Draps de très grande dimension, 9-4 x 108, pour couchettes en cuivre, valeur de $3.75, pour, la paire **$3.19**

Taies d'oreillers ourlées, 40, 42, 44 et 46 pouces, valeurs de 55c, 55c, 60c et 65c, pour **34c** la paire, ou, par douzaine **$1.98**



Celles-ci ne sont que trois des 600 Nouvelles Blouses-tailleur à écouler Jeudi ..... A CHACUNE **$1.50**

Vous serez plus en mesure de juger ce qu'elles valent quand vous paierez la qualité du véritable coton anglais avec lequel elles sont faites ; quand vous verrez la beauté des patrons tant à rayures qu'à pois sur fond blanc ; enfin quand ces blouses seront étalées sous vos yeux et que vous pourrez voir toute la valeur du style. Quelle est leur valeur réelle, voilà ce que nous vous demandons de juger.

Tout ce que nous voulons que vous sachiez ici, c'est que les collets sont blancs et détachables, les manchettes de même tissu, non détachables. Il y en a 600, dont pas une n'a été vue auparavant sur un comptoir de vente, soit ici ou ailleurs. Le prix de jeudi fixé pour amener un écoulement complet, est de **$1.50**

Le Magasin ferme à 5.30 p.m.

The John Murphy Company Limited

Mercredi, le 21 Avril 1909.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 21. — Le surintendant de l'Instruction Publique doit venir visiter incessamment le séminaire St-Joseph, de l'Ecole Normale et de l'Académie de LaSalle.

—Cette semaine, le procureur de l'évêché reçoit le paiement du loyer des bancs de la Cathédrale.

—L'hon. Jacques Bureau, solliciteur-général, dont les occupations sont multiples de ce temps-ci, n'a pu venir passer qu'une partie de la journée de dimanche dans sa famille, à Trois-Rivières.

—Un service funèbre solennel a été chanté lundi matin, à la Cathédrale, pour le repos de l'âme du Rév. M. Joseph Cloutier, vicaire de la paroisse de St-Barnabé, décédé au commencement de la semaine sainte.

L'église avait revêtu ses plus riches tentures de deuil et la cérémonie fut très imposante.

—Une importante compagnie industrielle projette de venir établir ici une grande manufacture, d'un nouveau genre.

—Des requêtes ont été présentées au Conseil lundi soir, demandant la construction de trottoirs dans certains endroits de la partie incendiée de la ville où le besoin s'en fait impérieusement sentir.

Ces demandes ont été référées au comité des chemins, qui doit y donner une prompte attention.

—Le département du feu a fait l'essai, mardi après-midi, d'une magnifique paire de chevaux que la corporation a achetée pour le service des incendies.

—Deux nouvelles applications ont été présentées au conseil, pour la position d'ingénieur de la pompe à vapeur pour les incendies.

—La compagnie "Alpha", qui est en voie d'établir ici une manufacture de poutres en ciment armé, vient de demander à la corporation de lui accorder l'usage d'une réserve de sable qu'elle possède, et cela, pour les besoins de la nouvelle industrie.

COURRIER DE SAINT-JEAN

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEAN, Qué., 21. — Un jeune homme du nom de Deslauriers a été condamné, hier, par le magistrat de district, Husmer Lanctôt, à six mois de prison, sur une accusation de vol portée contre lui. Le magistrat a refusé de suspendre la sentence à la demande de l'avocat de l'accusé, parce qu'il fallait, a-t-il dit, faire un exemple et ainsi enseigner à la jeunesse à être des fidèles observateurs de la loi.

—La première communion des enfants dans nos deux paroisses aura lieu au commencement du mois de mai. On a commencé, lundi dernier, le catéchisme pour les préparants. La confirmation sera donnée par Mgr Bruchési, lors de sa visite pastorale qui doit avoir lieu le 15 mai prochain.

—M. Bourdon, de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, est, ces jours-ci à Saint-Jean, où il se propose d'organiser une succursale de la société. Il a déjà recueilli un bon nombre de signatures et tout fait prévoir qu'il aura plein succès dans la tâche qu'il a assumée.

—La conférence de la Société St-Vincent de Paul a tenu sa dernière séance régulière pour l'année courante dimanche dernier.

Durant le cours de l'hiver, 218 personnes ont été secourues. On a dépensé à cet effet une somme de $754. C'est le plus fort montant qui ait été jusqu'ici dépensé dans une saison depuis l'existence de la société.

Les membres ont recueilli de diverses sources la somme qui a été consacrée aux pauvres. Ainsi, la guignolée a rapporté la somme de $119 ; le conseil de ville a voté une somme de $200. La conférence, dont

Le Lait "Reindeer"

est spécialement préparé pour les fins de la cuisine.

Aux crèmes et à tous les puddings dans la préparation desquels il entre du lait, il donne une saveur exquise.



La Creme "Jersey"

est délicieuse lorsqu'elle est servie avec de la gelée et des confitures. Les caractéristiques distinctives de la Crême "Jersey" sont sa richesse et sa saveur exquise.

The Truro Condensed Milk Co., Ltd., Truro, N. E.

Prends-en un Teddy.

Maman me dit que nous pouvons manger autant que nous voulons de Biscuits Minces Arrowroot de McCormick.



Plus croustillants, plus minces et avec plus d'arrowroot qu'autrefois. Quatre-vingt-cinq biscuits par livre. Il n'y en avait que soixante-cinq autrefois.

Ils sont si nourrissants pour les partis de thé des enfants.

Si vous préférez le biscuit d'arrowroot de forme OVALE ordinaire, rappelez-vous que McCormick le fabrique aussi

McCORMICK'S THIN ARROWROOT BISCUITS

donnée, dernièrement, par M. l'abbé A. Brosseau a rapporté le montant de $115. Nos institutions financières ont souscrit chacune un montant, puis de généreux citoyens ont fait parvenir leur offrande. De plus les membres de la société ont payé une contribution mensuelle.

—Les employés de notre corporation se sont mis à l'œuvre pour faire le nettoyage de nos rues et avant longtemps, notre ville aura repris sa toilette d'été qui la rend si attrayante à beaucoup d'étrangers.

La comble de l'amour de l'art: Pour un cuisinier, se faire sauter la cervelle.

AU CONSEIL DE ST-LOUIS

UNE NOUVELLE DEMANDE A LA CIE DU PACIFIQUE. — UNE CROISADE CONTRE LES BLASPHEMATEURS.

Le conseil de Saint-Louis a décidé hier soir de tenter une dernière démarche auprès des autorités du Pacifique Canadien pour obtenir la construction d'une gare qui réponde aux exigences du trafic qui se fait maintenant à cet endroit et qui donne aux personnes qui se rendent au départ et à l'arrivée des trains, le confort auquel elles ont droit de s'attendre. Une motion dans ce sens a été présentée par l'échevin Bérubé et adoptée à l'unanimité.

On a fait remarquer que si la compagnie montrait la même indifférence que par le passé, on s'adresserait à la Commission des Chemins de fer. Le conseill serait accompagné d'un grand nombre de citoyens lorsqu'il se rendrait à Ottawa pour exposer les griefs de la ville à ce sujet.

L'échevin Desjardins a attiré l'attention du conseil sur le fait que des jeunes gens gênaient la circulation aux coins des rues et se servaient d'un langage à faire dresser les cheveux. Il demanda l'autorisation de faire un exemple afin de produire un effet salutaire sur cette classe de désœuvrés. Tous ses collègues ont été unanimes à l'encourager dans sa campagne et l'exhortèrent à mettre la loi à exécution.

A la requête de propriétaires demandant la continuation de certaines rues, le conseil visitera les lieux et décidera ensuite ce qu'il devra faire.

On ajourne ensuite en comité général pour voter les crédits à chaque commission permanente.

CASTRO EST UN DEMON

Déclare le "Sancho Panza", journal vénézuélien.

CARACAS, 21.—Le "Sancho Panza," un journal quotidien de Caracas, dans un article intitulé: "En attendant Napoléon," fait les commentaires suivants sur Castro:

"Une profonde alarme a été causée par la nouvelle que Castro s'était embarqué pour le Vénézuéla. Castro est une espèce de démon qui a préparé pendant neuf ans le malheur du Vénézuéla, et il est aujourd'hui le cauchemar des femmes et des hommes au cœur mou. Castro ne pardonnera jamais au Vénézuéla et à ceux qui sont responsables des événements de décembre, le crime énorme de l'avoir renversé. Notre monarque ne se résignera pas à une déchéance accomplie sans effusion de sang, et il dit que les souverains de son espèce ne peuvent être renversés que par la mort. Il est loquace à la tribune, follement heureux à la guerre et, en temps, de paix, un oiseau de proie féroce et implacable."

IL FAIT FACE A L'ACCUSATION

Un nommé Isidor Ernhorn, autrichien, âgé de 30 ans, a été arrêté à Toronto, par les détectives de cette ville et remis aux agents Linton et Gleany, de Boston, qui sont passés ici avec leur prisonnier, hier soir. Ernhorn est accusé du vol d'une somme de 300 piastres par les autorités de Boston. Il n'a pas combattu l'extradition.

MANIFESTE VIOLENT

De la Confédération Révolutionnaire, à Paris.

PARIS, 21— La section radicale de la Confédération Générale du Travail, la Confédération Revolutionnaire vient de lancer un manifeste rédigé en termes violents, demandant à tous les ouvriers et aux employés du gouvernement de prendre part à toute forme de violense, pour détruire la société et créer un nouvel ordre de choses exempt de toute autorité".

Lumbago, Sciatique, Goutte, Nevralgie

Tout sont causés par le poison du rhumatisme dans le sang— Guérison garantie — Soulagement prompt et sûr par les

Pilules du Dr Hamilton

Les Pilules du Dr Hamilton réservent une vie nouvelle à tout malade atteint du rhumatisme et qui ne les a pas encore essayées; leurs promptes guérisons font l'étonnement de la profession médicale de plusieurs nations.

L'inénarable angoisse que cause la torture du rhumatisme n'a plus sa raison d'être—employez les Pilules du Dr Hamilton, et une guérison permanente vous est assurée. Les Pilules du Dr Hamilton ont réussi dans tant de milliers de cas que les manufacturiers garantissent une guérison permanente à tous ceux qui en font usage.

Personne ne peut douter de l'efficacité des Pilules du Dr Hamilton après avoir lu la lettre qu'écrit Mlle Minnie Saunders, de Halifax:

"Des vingtaines de différents remèdes ont été impuissants à me soulager. Je souffrais incessamment de névralgie et de sciatique. Parfois, la douleur était intolérable.

"Une amie me recommanda les Pilules du Dr Hamilton .Au bout de quelques jours, j'étais soulagée. Je continuai le traitement, je pris en tout cinq boîtes de pilules et fut guérie.

"Je n'ai pas la moindre douleur ni le moindre mal depuis que j'ai pris les Pilules du Dr Hamilton, et je considère que ma guérison est absolument parfaite." Pourquoi tarder plus longtemps? Procurez-vous immédiatement les Pilules du Dr Hamilton. Elles rétabliront votre santé en peu de temps. Prix 25c la boîte, ou cinq boîtes pour $1. Chez tous les marchands, ou par la poste de N. C. Poison & Co., Hartford, Conn., E.U.A., et Kingston, Ont.

AU MONT ST-LOUIS

LA PREMIERE COMMUNION A EU LIEU DIMANCHE. — MGR. BRUCHESI ADMINISTRE LA CONFIRMATION.

C'était grande fête dimanche au Mont St-Louis. Un groupe de jeunes enfants de cette institution faisaient leur première communion.

Dans un sermon approprié pour la circonstance, en français puis en anglais, l'abbé Brosseau, chapelain, fit ressortir en termes choisis l'éclat de la cérémonie, la joie qu'éprouvaient toute à la fois les bons parents et les maîtres de ces chers enfants ; les doux souvenirs que rappelait à tous ce premier banquet sacré.

Une assistance d'élite avait tenu à honorer de sa présence les autorités du Mont-St-Louis.

A trois heures de l'après-midi, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal venait confirmer les jeunes communiants du matin. Comme toujours, Monseigneur sut laisser parler son coeur de pasteur, et dans une allocution toute paternelle, il dit aux chers hôtes de Jésus-Hostie, combien il était heureux de venir au milieu d'eux pour en faire des chrétiens parfaits.

Le choeur de chant sous l'habile direction du Rév. Frère Anselme, a exécuté au cours de ces deux cérémonies de jolis morceaux Monsieur l'avocat Théberge, ancien élève de la maison, a rendu avec sentiment le solo "Le ciel a visité la terre". Bref, les Directeurs du Mont- Saint-Louis ont lieu d'être fiers du succès d'hier.

La fanfare sous la direction de M. Hardy, a reçu Mgr Bruchési à son entrée dans le parloir. Sa Grandeur était accompagnée de M. l'abbé Gauthier, curé de St-Léon de Westmount, et de M. l'abbé Lussier, de St-Eusèbe.

Au choeur on remarquait MM. les abbés Brosseau, aumônier de l'institution ; Demers, secrétaire de Mgr Bruchési ; Desjardins, aumônier de l'Académie St-Louis de Gonzague ; Alarie.

Après la confirmation, Mgr Bruchési reçut les hommages des parents des enfants, au parloir.

UNE PROMOTION BIEN MERITEE

Un des nôtres devient chef du service télégraphique du C. P. R., à Québec.

Une promotion bien méritée vient d'être faite par le Pacifique Canadien; M. J. F. N. Caisse, qui, tout dernièrement, était devenu l'opérateur en chef du bureau de télégraphe central à Montréal, vient d'être nommé gérant du bureau de télégraphe Pacifique Canadien à Québec, en remplacement de M. J. Manning, qui vient à Montréal prendre une position au bureau-chef de la Compagnie.

Pour la première fois depuis l'entrée du Pacifique Canadien à Québec, les autorités de la compagnie installent un Canadien dans la situation importante que M. Caisse va occuper, ce qui montre non seulement que la compagnie comprend enfin que ce bureau, dans un centre essentiellement français, devrait avoir un Canadien à sa tête, mais aussi que nos compatriotes, s'ils s'en montrent dignes, peuvent aspirer tout comme les autres, aux positions importantes de la compagnie.

M. Caisse a été au service de la compagnie pendant près de vingt



M. J. F. N. CAISSE, le nouveau gérant des lignes de télégraphe du C. P. R. à Québec.

ans. Il est successivement monté en grade, depuis la position de sous-chef du service de nuit jusqu'à celle d'opérateur en chef, la plus haute du bureau central, qu'il vient de laisser pour devenir gérant à Québec.

M. Caisse est un homme d'action. Son séjour à Québec ne peut manquer d'avoir un résultat très favorable aux affaires de la Compagnie qu'il représente.

M. Caisse est un citoyen intègre et très courtois, et il est certain qu'il deviendra vite très populaire dans la Vieille Capitale.

ILS CONTINUENT QUAND MEME

(Spécial à La Patrie)

SAINT-HYACINTHE, 21. — Les citoyens de cette ville ont l'air bien décidés de faire observer la loi qui défend les amusements payants le dimanche.

Samedi, MM. Thomas et Sabbath, propriétaires du Palais des Nouveautés, ont été poursuivis pour avoir donné des représentations de vues animées, dimanche dernier. Dimanche soir, se moquant de la poursuite, ils ont donné leur représentation comme d'habitude, et l'on nous informe que de nouvelles procédures vont être servies sans délai.

MAUVAISE EXCUSE

Jos. Marchand, qui s'est avoué coupable du vol de 25 piastres d'outils, dans un chantier de Verdun, a été condamné à trois mois de prison.

L'accusé a donné le besoin, pour excuse de son vol, mais comme il est célibataire, le juge n'a pas trouvé cette excuse suffisante, ajoutant qu'un jeune homme qui veut travailler trouve toujours de quoi manger.



L'HEURE DE L'APERITIF

¶ Il n'y a pas de meilleur apéritif,
¶ Il n'y a pas de meilleur digestif que

Le Gin "Croix Rouge"
STRICTEMENT PUR

qui tonifie les nerfs, réveille l'estomac paresseux, stimule l'appétit, combat la torpeur du foie, favorise le fonctionnement des reins, vivifie tous nos organes et nous fournit une réserve de vigueur pour l'accomplissement du labeur quotidien.

Défiez-vous des GINS IMPORTES qui n'offrent aucune garantie de pureté au Consommateur

¶ CHAQUE FLACON DE GIN "CROIX ROUGE" EST REVETU DE L'ETIQUETTE OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT.

BOIVIN, WILSON & CIE, SEULS AGENTS 320, RUE ST-PAUL. **MONTREAL**

A LA RECHERCHE DE F. LEBLANC

(Spécial à la PATRIE.)

THE BROOK, Ont., 21. —M. France LeBlanc a quitté The Brook il y a dix ans pour les Etats-Unis, et sa famille n'en a pas eu de nouvelles depuis.



M. FRANCE LEBLANC, autrefois de The Brook, Ont., dont on voudrait avoir des nouvelles.

Tous renseignements concernant le disparu seraient reçus avec reconnaissance par Mme Jean-Baptiste Boudreau, née (Victoria)' LeBlanc, à The Brook, Ont.

LE VOLCAN COLIMA

Violente éruption au Mexique, et secousse sismique.

MEXICO, 21.— Les habitants des villes et villages voisins du volcan Colima ont été frappés de terreur, avant-hier, quand une forte éruption du volcan se produisit, accompagnée d'une secousse de tremblement de terre un grand nombre d'entre eux se sont enfuis de leurs maisons et ont cherché refuge hors de la zône affectée par le phénomène.

L'éruption a commencé un peu après six heures, avant-hier matin. Elle a couvert de cendres et de lave une grande étendue de territoire, et ne s'est arrêtée qu'à la tombée de la nuit. Au moment où la confiance commençait à renaître, la région fut secouée par un violent tremblement de terre, et des centaines de personnes qui commençaient à se remettre de leur frayeur furent de nouveau prises de panique.

La secousse de tremblement de terre a commencé à huit heures et quarante du soir, et a duré huit secondes. Le mouvement d'oscillation était d'est à ouest, et était accompagné de grondements souterrains et de détonations. On croit que personne n'a péri.

Appel d'une Dame de Windsor

A TOUTES LES DAMES : J'enverrai gratis avec toutes les directions mon traitement à la maison qui guérit positivement la Leucorrhée, l'Ulcération, les Déplacements, Chûte de l'organe principal, Périodes douloureuses ou irrégularités, Tumeur et croissances internes, aussi Excès de chaleur, Nervosité, Mélancolie, Douleurs dans la tête, le Dos et les Intestins, maladie des reins et de la vessie qui sont causées par la faiblesse particulière à notre sexe. Vous pouvez continuer le traitement à la maison au coût d'à peu près 12 cents par semaine. Mon livre "Woman's Own Medical Adviser" est aussi envoyé gratis sur demande. Ecrivez aujourd'hui. Adressez : Mme M. Summers, Boîte H, 44, Windsor, Ont.

REMERCIEMENTS

Les familles J. E. Durocher et Joseph Olivier Michaud, remercient tous ceux qui ont offert des offrandes, des sympathies et qui ont pris part aux funérailles de Mme Joseph Olivier Michaud. 47-1

EUCHRE A LACHINE

(Spécial à la PATRIE)

LACHINE, 21— Le Cercle Canadien a brillamment couronné sa série de concours d'hiver par un "euchre" qui a été le "clou" de la saison. On a profité de la circonstance pour faire la distribution des prix aux heureux gagnants.

Le prix du euchre du 20 janvier a été décerné à M. A. Lamarche. A la sortie de raquette du 27 janvier, M. J. Anatole Carignan a gagné le premier prix. Les prix du concours de lutte du 3 février ont été distribués à MM. A. Durocher, H. Tranquille, Jos. Comeau et B. Pilon. MM. Jos. Allard et Alf. Emard ont gagné les prix du concours de billard du 17 février. A la partie de boxe du 3 mars, MM. O. Bergeron, H. Durocher, L. Fortin et J. B. Frégeau ont mérité les prix.

Au euchre du 5 mars, M. F. Bourgon a gagné le 1er prix, M. H. Lamarre, le second, et M. C. Bergeron, le prix de consolation. Au dernier euchre, M. O. Viens a gagné le 1er prix, M. J. Picard le second et M. O. Sauvé, le prix de consolation. Un prix spécial offert par M. W. Pilon a été gagné par M. G. Sauvé.

—Le grand euchre organisé par le club du Parc Dominion a aussi remporté le plus brillant succès. De magnifiques prix avaient été offerts par M. J. W. LePailleur, échevin, Mathias Presseau, P. Doré et A. Landarre. Le premier prix a été gagné par M. E. Beauchamp, le second par M. P. Beaulne, le troisième par M. A. Laplante et le prix de consolation par M. C. Gaudreau.

Les officiers du club sont à organiser un club de baseball qui promet de faire sa marque.

—Le grand euchre qui a eu lieu à la salle Strathcona, au profit du club de hockey "L'Aiglon" a remporté un succès dont les organisateurs peuvent se dire satisfaits. Près de 200 personnes y prirent part et le plus grand entrain n'a cessé de régner. Des discours furent prononcés par M. le maire J. B. Deschamps, M. Chas. LePailleur, président du Cercle Canadien, MM. A. Jasmin, J. A. Robillard, Adélard Allard, André Léger.

Les prix furent distribués dans l'ordre suivant :

Pour les dames : 1er prix, Mme J. E. Ranger ; 2e, Mme J. B. Deschamps; 3e, Melle Vallée ; 4e, Mme Régis Bonin ; prix de consolation, Mlle Rita Ouellette.

Pour les messieurs : 1er M. S. Lefebvre ; 2e, M. J. E. Ranger ; 3e, M. J. Desforges ; 4e, M. Prégeau. Prix de consolation, M. Rolland.

L'orchestre de Lachine, sous la direction de M. Alyre Roy, rendit un programme musical qui a été fort goûté. M. Ouellette présidait au piano.

GRAVE ETAT DE CHOSES

L'amoncellement des glaces près de Niagara Falls.

NIAGARA FALLS, 21.—La situation devient si sérieuse à l'embouchure de la rivière Niagara et en aval de Lewiston, qu'on a télégraphié aux autorités de Washington et au gouverneur Hughes leur demandant d'aider de toutes les manières possibles à sauver les propriétés situées le long de la rivière. Le percepteur Merritt est allé à Youngstown voir le commandant du poste militaire et lui demander d'employer de la poudre noire pour essayer de désagréger la glace.

L'eau s'élève lentement dans la gorge, et la voie du Great Gorge Railway est de nouveau inondée.

Heureusemeat pour les villes de Niagara-on-the-Lake et de Youngstown, la glace, qui atteint à certains endroits de la rivière soixante pieds d'épaisseur, est massée sur le fond de la rivière et appuyée sur une barre de sable. Si la force de l'eau et de la glace d'en haut était assez grande pour la pousser vers le lac, les propriétés sur les deux rives subiraient des dommages sérieux.

La glace était, cet après-midi, à quelques pouces du porche de l'hôtel Cornell, qui est situé à plusieurs pieds au-dessus du niveau de la rivière.

COURRIER DE BERTHIERVILLE

BERTHIERVILLE 21— Par décision de Mgr l'évêque de Joliette, M. l'abbé Joseph Smai Barrette, l'un de nos vicaires, nous a quittés pour aller dans la paroisse de St-Roch de L'Achigan. M. l'abbé Barrette était vicaire ici depuis près de deux ans, et il avait su gagner l'estime des paroissiens qui, aujourd'hui, regrettent vivement ce départ inattendu. La Congrégation des Hommes, dont M. Barrette était le directeur spirituel, regrette ce départ. Le successeur de M. Barrette n'est pas encore nommé et ne le sera pas avant juin prochain, dit-on.

—Le niveau de la rivière en face de notre ville est baissé de beaucoup ces derniers jours. La grande quantité d'eau qu'il y avait dans la partie basse de la ville est disparue.

—On rapporte que dans le haut de la paroisse St-Cuthbert, dans le neuvième rang, appelé "Bel Automne" il y a encore trois pieds de neige.

—Le service funèbre de Melle Adrienne, fille unique de M. Edouard Mandeville, commerçant de la paroisse, a eu lieu vendredi dernier.

Cette jeune fille était à peine âgée de dix ans et se préparait à faire sa première communion en mai prochain. Elle était élève du couvent de la Congrégation de Notre-Dame ici.

—L'hon. J. Allard, ministre des Terres dans le gouvernement Provincial, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

—M. A.-L. Caisse, épicier de notre ville, qui était retenu chez lui par une indisposition, est maintenant rétabli et peut à présent vaquer à ses occupations ordinaires.

—Un grand nombre d'amis se sont assemblés samedi soir pour enterrer la vie de garçon de M. C.-J. Rousseau, de notre ville. Une adresse de circonstance fut lue au héros de la fête, après quoi, une bourse bien garnie lui fut présentée.

M. Rousseau a épousé le 20, Melle Juliette, fille du Dr J.-B. Comeau, de Farnham.

VOULEZ-VOUS UN MOYEN



De braver le froid, l'humidité, les microbes.

De cuirasser votre gorge, d'assouplir vos cordes vocales.

De préserver vos bronches, de guérir vos poumons?

VOULEZ-VOUS UN MOYEN

De n'être jamais enrhumé, grippé, enroué, oppressé?

PRENEZ LES

CAPSULES

CRESOBENE

Ce merveilleux produit antiseptique qui imprègne de ses bienfaisantes vapeurs balsamiques tout l'appareil respiratoire et guérit les laryngites et les bronchites.

Dépot général : Arthur Décary, pharmacien, coin des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, Montréal. En vente aussi dans toutes les bonnes pharmacies. Prix, 50c le flacon.

DECLARATION DE SA SAINTETE

AUX PELERINS FRANCAIS, LE SAINT-PERE DECLARE QUE L'AMOUR DE LA PATRIE EST PLUS FORT LORSQU'IL EST SOUTENU PAR LE DEVOUEMENT A L'EGLISE. — IL BAISE LE DRAPEAU FRANCAIS.

ROME, 21.— Répondant à une adresse, lue par Sa Grâce Mgr l'évêque d'Orléans, à l'occasion de l'audience accordée aux pèlerins français, le Saint-Père a remercié les pèlerins de leur dévotion, et les a exhortés à rester unis. Il dit que leur récompense serait le bien de leur pays, puisque c'est la religion qui garantit l'ordre et la prospérité dans la société, et que les intérêts de la religion et ceux de la société sont inséparables.

Le Saint-Père a nié vigoureusement que l'Eglise désire que les fidèles deviennent les ennemis de leur pays. Au contraire, dit-il, l'amour de la patrie est plus fort quand il est uni au dévouement à l'Eglise. Poursuivant le Pontife, dit:

"Aux politiciens qui déclarent la guerre à l'Eglise, aux sectaires qui ne cessent de calomnier avec une haine digne de l'enfer, aux faux paladins de la science qui essaient de la rendre odieuse par leurs sophismes, et à l'accusation qu'elle est l'ennemie de la liberté, de la civilisation et du progrès intellectuel, je réponds hardiment que l'Eglise catholique est la maîtresse des âmes, la reine des cœurs et la dominatrice du monde, parce qu'Elle est l'épouse du Christ. Dépositaire de la vérité, elle ne peut que ramener le peuple au respect et à l'amour."

En terminant, le pape félicita les catholiques français qui se sont enrôlés sous la bannières de Jeanne d'Arc. A la droite du trône papal, pendant l'audience, flottait un étendard portant les lys de France, semblable à celui que Jeanne d'Arc portait dans la guerre contre les Anglais.

A la fin de l'audience, le pape donna sa bénédiction aux pèlerins agenouillés, puis rentra dans ses appartements privés. Au moment où la chaise passait près du drapeau tricolore porté par la Société Catholique d'Orléans, Sa Sainteté se leva, et, saisissant le drapeau, le baisa deux fois. Les pèlerins, transportés d'émotion, et oubliant qu'on avait défendu toute démonstration, acclamèrent le Souverain Pontife avec enthousiasme.

PARIS, 21.—Un grand nombre de journaux rotalistes et catholiques croient que la béatification de Jeanne d'Arc marque le commencement d'un mouvement qui renversera la République.

"Au moment, dit le "Gaulois," organe royaliste, où les destinées de la France sont menacées, l'Eglise de Rome, qui a été persécutée, calomniée et dépouillée, par les républicains radicaux, élève des autels à la sainte jeune fille qui a une fois sauvé la France, et nos évêques prient pour que son intercession produise un autre miracle qui délivrera et régénèrera la patrie."

L'EAU DE L'OTTAWA EST TRES HAUTE

(Spécial à la PATRIE)

HULL, 21 — La glace du lac Deschêne a commencé à se briser et à descendre vers les Chaudières à midi, hier. En dix minutes l'eau de l'Ottawa est montée de douze pouces et à la Pointe Gatineau, on craint une répétition de l'inondation de l'année dernière.

Le quai Israël Tarte, près le pont interprovincial, est en partie inondé. L'eau de l'Ottawa est plus haute qu'elle n'a jamais été, à cette époque de l'année.

Le Secret PERFECTION du BUSTE DE LA ET DE LA TAILLE

Envoyé gratuitement



Le Système Corsine Français de Mde Thora pour développer le buste est un traitement domestique simple, garanti augmenter le buste de six pouces; il remplit aussi les parties creuses du cou et de la poitrine. Il est employé depuis plus de 20 ans par les principales artistes et les dames de la société. Livre contenant des renseignements complets **envoyé gratuitement.** Il est très bien illustré de dames photographiées avant et après avoir employé Corsine. Toute lettre absolument confidentielle. Incluez deux timbres et votre adresse.

Madame Thora Toilet Co., Toronto Ont.

5-10-17-24-31

GUERIN SERA REINSTALLE

LA COMMISSION SPECIALE D'ENQUETE DEMANDE AU CONSEIL DE REINSTALLER DANS SES FONCTIONS L'ANCIEN DETECTIVE. — LE MAIRE PAYETTE EST EN FAVEUR DU "STATU-QUO".

Guérin est réinstallé !

En dépit de la ferme résolution exprimée par les membres de la commission spéciale d'enquête dans l'affaire Guérin de ne pas divulguer le secret qu'ils s'étaient réciproquement imposé à leur séance secrète du matin, et après avoir énergiquement refusé aux journaux toute entrevue au sujet du rapport qu'ils avaient convenu de faire au conseil, la nouvelle que Guérin était réinstallé et que le maire seul avait été dissident, circulait de bouche en bouche à trois heures de l'après-midi. Le pauvre secret était échappé, et ce qu'il a fait de chemin depuis !

La commission d'enquête a donc en effet résolu de faire rapport au conseil lui suggérant de réinstaller l'ancien détective dans ses fonctions. Le maire Payette qui présidait, fit d'abord une motion, à l'effet de ratifier la décision de la commission de police. Le maire est d'opinion que la commission de police est suprême en fait de discipline parmi ses employés et que le conseil n'a de juridiction que pour les employés supérieurs qui relèvent de lui. Le maire a appuyé sa motion sur la preuve contenue au dossier.

L'échevin Mercier a proposé en amendement, que tout en reconnaissant que la commission de police avait le droit de congédier Guérin, la commission d'enquête, après avoir entendu les preuves nouvelles faites devant elle et après avoir pris connaissance de la preuve recueillie par la commission de police, est d'opinion que la décision prise par la commission de police est erronée et elle suggère au conseil de prier la commission de police de réinstaller l'ancien détective dans ses anciennes fonctions.

L'échevin Mercier a fait particulièrement remarquer qu'il ne proposait de faire de recommandation ni de donner d'ordre. C'est une simple suggestion.

Le maire Payette se prononça alors en faveur du "statu quo", alléguant que le conseil n'avait pas le droit de dicter ses instructions à la commission de police, au sujet de ses employés. Le maire parla longuement et avec fermeté, mais les échevins, membres de la commission, furent unanimes à appuyer l'amendement Mercier, lequel fut adopté, le maire Payette étant seul dissident.

SIROP DU DR F RED DEMERS pour les enfants ne peut être trop recommandé, pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Dites-le-vous.

1-mer.

RAPPORT MENSUEL DE NOS BANQUES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 21 — Le rapport mensuel des banques du Canada, publié hier, accuse un actif de $1,018,390,-211 tandis que le passif s'élève à $833,461,485. Parmi les items mentionnés dans ce rapport on relève les suivants : capital versé, $97,-011,614 ; billets de banque en circulation, $68,708,458 ; balance due par le gouvernement, $4,942,160 ; dépôts payables sur demande, $200,843,984 ; dépôts payables sur avis, $445,626,-884 ; prêts courants en Canada, $520,109,936 ; à l'étranger, $34,915,-132 ; prêts sur demande au Canada $48,911,736 ; à l'étranger, $117,850,-605 ; billets de la Puissance en circulation, $67,065,716 ; prêts aux directeurs $9,381,760. Le plus grand grand montant de billets en circulation pendant le mois a été de $70,-831,560.

UN VŒU DE LA PRESSE ASSOCIEE

Relativement aux droits sur le papier.

NEW-YORK, 21.— Une résolution a été adoptée, hier, à la réunion annuelle de la Presse Associée; ses représentants demandent au Sénat d'accepter les conclusions du comité choisi de la Chambre des Représentants:

DEMONSTRATION SYMPATHIQUE

M. A. J. DUGAL RECOIT UNE MONTRE D'OR DE SES ANCIENS COMPAGNONS DE TRAVAIL.

Samedi soir dernier, M. A. J. Dugal, ancien gérant de la Compagnie W. H. Scroggie, limitée, et maintenant associé de M. O. Lemire, a été l'objet d'une sympathique démonstration tout à fait inattendue par lui, lorsqu'il se rendit à l'établissement Scroggie, où il avait été prié de se rendre.

Il trouva réunis et les chefs de départements qui avaient été si longtemps ses collègues, et les commis qui avaient été sous sa direction. On lui présenta une montre d'or avec des inscriptions commémoratives, comme témoignage de l'estime qu'il avait su inspirer à tous.

La présentation fut faite par M. Marshall, qui en quelques mots bien appropriés, sut se faire l'écho d'un chacun pour rappeler la popularité que M. Dugal avait conquise dans l'établissement, et dire le regret et la perte que causait son départ. Son absence se fera vivement sentir dans les réunions des chefs de rayons qu'il avait toujours si dignement présidées. On lui souhaita en même temps plein succès dans la nouvelle carrière qu'il venait d'embrasser.

M. Dugal, en remerciant les chefs et employés de leurs bons souhaits et de leur généreux cadeau, déclara que c'était en ce moment qu'il comprenait réellement ce que son départ lui causait de regret de quitter de si bons amis. "Quant à ce qui regarde la présidence des chefs de rayons, dit-il, je n'aurais pu la remplir avec tant de facilité si je n'avais eu le support franc et loyal de mes confrères. Pour ce qui est du mérite que j'aie pu avoir comme acheteur ou chef de département je dois le partager avec mes assistants qui ont si habilement et si franchement secondés mes efforts."

Toute cette démonstration avait été organisée par M. Policain qui sût la mener à bonne fin.

LA FUMISTERIE DES KILLINGBEC

(Dépêche spéciale à La Patrie)

OTTAWA, 20.—Les époux Killingqui se sont plaints d'enlèvement et de mauvais traitements infligés par quatre hommes masqués, sont deux fumistes de première force et ils viennent de jouer un beau tour à la police d'Ottawa.

Cette histoire est fausse du commencement à la fin et les détectives en sont les principales victimes.

Toute la journée, dimanche, la femme Killingbec s'est promenée en voiture avec deux détectives à la découverte de la fameuse grange dans laquelle elle et son mari avaient été maltraités et "goudronnés". Naturellement, rien n'a été trouvé, et pour cause.

Les Killingbec ont jugé à propos de changer de résidence et ils sont maintenant réfugiés, dit-on, à Montréal.

La police locale a l'intention de les ramener à Ottawa, si possible, pour faire un exemple à ceux qui, dans l'avenir pourraient avoir le désir de se moquer des autorités.

GERANT DE BANQUE A SA RETRAITE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 21—M. William J. Anderson, gérant de la banque de Montréal à Ottawa, prendra sa retraite le premier mai, après avoir été cinquante ans à l'emploi de la banque, dont dix-sept en qualité de gérant à Ottawa. M. Anderson voyagera pendant un an en Europe et ensuite prendra sa résidence à Ottawa. M. Anderson est entré au service de la banque de Montréal le 1er mars 1859, alors qu'il était âgé de 16 ans. Il est le fils de feu le Rév. Anderson, de Sorel. Le successeur de M. Anderson n'est pas encore nommé.

BRULEE VIVE

SAINTE-CLAIRE DE DORCHESTER, 21. — Mme Joseph Morissette, du 5e rang de Ste-Claire, a été brûlée vive samedi, sous les ruines d'une grange qui s'écroula pendant qu'elle cherchait à en faire sortir des animaux. Son mari a pu être sauvé par un voisin.

UNE QUERELLE D'ISRAELITES

UN SPECTATEUR CROYANT APPELER LA PATROUILLE FAIT COURIR INUTILEMENT LES POMPIERS DE ST-LOUIS.

Vers huit heures, hier soir, un appel sonné à la boîte 24 — elle est fameuse celle-là pour les fausses alarmes — mandait les pompiers sur la rue Clark, près de l'école Fairmount. Comme à l'ordinaire, les pompiers, sous le commandement du chef Paquette, parirent au grand galop.

Pendant la course, ils virent un groupe de Juifs qui gesticulaient et parlaient avec vivacité sur un ton assez élevé. Mais ce n'était pas le moment de s'arrêter pour faire une étude de mœurs et ils filèrent grand train vers le lieu où l'incendie devait faire rage.

Autour du poteau où est fixée la boîte 24, se tenait un autre groupe de fils d'Israël, gesticulant et parlant aussi vivement que le premier qu'on avait vu le long de la route. Avec force exclamations, ils expliquèrent au chef que deux d'entre eux avaient eu une querelle avec ceux qu'on avait dû rencontrer, et, comme la chicane menaçait de dégénérer en bagarre, un témoin, croyant appeler la police, avait fait jouer le mécanisme de la boîte d'alarme. La sonnerie extérieure avait fait peur aux assaillants qui s'étaient empressés de déguerpir.

Et les pompiers reprirent le chemin de la caserne, pour sortir peu après pour un commencement d'incendie au No 1246 rue Cadieux, chez un nommé H. Sabino. A ce dernier endroit, les dégâts ont été insignifiants.

UN AUTRE POINT DE DECIDE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 21. — Au comité des chemins de fer, hier, le Dr Reid, député conservateur de Grenville, a retiré son bill obligeant les compagnies de chemins de fer à émettre des livrets de "Mileage" à 2 cents le mille. Il dit que le gouvernement est opposé au projet et il préfère le retirer plutôt que de le voir "immoler" en comité.

M. Darcey Scott, vice-président de la Commission des Chemins de fer, a annoncé, ce matin, que la commission avait décidé qu'à l'avenir les compagnies de chemin de fer ne pourront pas exiger plus de $3 par wagon pour tout chargement de destination de marchandises en cours de route : jusqu'à ce jour les compagnies réclamaient un centin par 100 livres. Cette décision a été prise à la suite d'une plainte déposée par Hyde et Webster, de Montréal, au sujet d'un chargement de briques envoyé de Casselman à Dorval et pour lequel la compagnie leur avait présenté un compte supplémentaire de $4.95.

Le prix de $3 est considéré très raisonnable et même avantageux pour les compagnies de chemins de fer.

AU COUVENT DE LONGUEUIL

(Spécial à La Patrie)

LONGUEUIL, 21— C'est demain soir, le 22 du courant, qu'aura lieu au couvent des SS. NN. de Jésus et de Marie, la séance dramatique et musicale donnée par les élèves de cette maison d'éducation, à l'occasion de la fête patronale de notre estimé pasteur, M. l'abbé J. G. Payette.

Le programme est très attrayant et notre population ne manquera pas d'aller applaudir aux succès des élèves du couvent ainsi que de leurs dévouées institutrices.

La Santé Demande

que les intestins soient toujours bien réglés. La négligence entraine la maladie. Les intestins paresseux sont promptement réglés par les

Pilules Beecham

En vente partout. *En boîtes de 25c*

IL L'EMPLOIE CHAQUE PRINTEMPS

M. H. Langley, Hamilton, Ont., écrit:—"J'ai fait usage de Burdock Blood Bitters comme tonique du printemps et je trouve que c'est la meilleure chose que je puisse prendre. Il me reconstitue et je l'emploie à chaque printemps. Il est excellent pour le sang.

MEDECINE DE PRINTEMPS

PURIFIE LE SANG

Mme Geo. Mason, Apohaqui, N.-B., écrit: — "J'ai employé Burdock Blood Bitters et c'est une splendide médecine du printemps. Elle purifie le sang et c'est le plus grand remède au monde pour les boutons et les clous.

Faites comme vous pouvez, il est presque impossible d'échapper à ce qu'on appelle "la fièvre du printemps." Vous éprouvez cette sensation d'épuisement, de fatigue, d'abattement, d'insouciance du travail. Ce qu'il faut c'est de nettoyer le système et de purifier le sang. L'action dépurative du sang de

BURDOCK BLOOD BITTERS

en même temps qu'elle élimine tous les poisons du système, commence à activer le foie, elle agit sur les reins et les intestins, et elle fait de ce remède

CETTE SENSATION DE FATIGUE

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit: — "J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour guérir cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année."

LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

INDIGESTION AU PRINTEMPS.

Mlle B. Bradley, Hamilton, Ont., écrit: — "Le printemps dernier j'employai trois bouteilles de Burdock Blood Bitters, car je souffrais d'indigestion, et j'avais le sang très pauvre. J'essayai tout avant de prendre le B. B. B., que je crois excellent comme tonique du printemps."

RRR

La "grippe," les rhumes, la pneumonie, la leucorée et toutes les maladies inflammatoires. Si vous êtes "triscanneux" ou souffrez de douleurs rhumatismales, mal de gorge, lumbago, mal de dent, névralgie, sciatique, pneumonie, amygdalites, inflammation des bronches des intestins ou des poumons, crampes, muscles douloureux, etc., faites usage du Radway's Ready Relief.



Demandez à votre pharmacien une copie de "Hope for the Sick" une liste des maux principaux de l'humanité avec directions pour leur traitement. TEL. MAIN 2546

Canadian Vacuum Cleaner Co., Ltd.



Sur réception d'une carte postale ou d'un message téléphonique, nous enverrons un homme vous expliquer notre système et vous fixer un prix pour le nettoyage de vos tapis, meubles, murs, etc.

Tel. Uptown 2117.

25-jno

A WESTMOUNT

Le conseil décide d'emprunter $135,-000 pour l'amélioration de son système d'éclairage.

L'intérêt de la séance du Conseil de Ville de Westmount, lundi, a porté sur la protestation de l'échevin Gall, contre l'adoption d'un nouveau règlement autorisant l'emprunt de $135,000 pour permettre d'améliorer le système de l'éclairage.

M. Gall a déclaré que cette dépense augmenterait de $125,000 le bilan de la commission de l'éclairage qui a déjà obtenu une appropriation de $300,000. Puis il a produit une lettre de la compagnie Saraguay, offrant de fournir à la municipalité à des conditions favorables un pouvoir électrique, de trois cents chevaux.

L'échevin Gall a déclaré que non seulement il voterait contre ce règlement, mais qu'il démissionnerait même comme membre du conseil, si l'on adopte le règlement du nouvel emprunt.

Finalement, après une assez longue discussion, le règlement fut adopté en troisième lecture. Cependant les contribuables seront appelés à ratifier les mesures adoptées par ce règlement, à une assemblée qui a été fixée au 3 mai prochain.

DEWAR'S "Special Liqueur"

Satisfait les plus difficiles !



Demandez-le à votre Epicier.

16-mer-jno

LE SUCRE

Redpath

EST

Le meilleur Sucre raffiné au Canada

MANUFACTURE PAR

THE CANADA SUGAR REFINING COMPANY Ltd. Montreal

26-me-jno

A CEUX QUI SE SERVENT DU TELEPHONE!

L'almanach du téléphone, comme médium d'annonce, est sans égale.

A Montréal, l'almanach de la Compagnie du Téléphone Bell est consultée plus de 200,000 fois chaque jour ouvrable.

Quel meilleur médium pourriez-vous avoir pour votre commerce ou vos affaires professionnelles que l'almanach classifiée de la compagnie du Téléphone Bell ?

Pour taux, etc., téléphonez ou écrivez, département de l'agent spécial.

The Bell Telephone Company of Canada.

14-16,19,21

Feuilleton de la "Patrie."

HONNEUR D'EPOUSE

PAR ROBERT SAINVILLE.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

92 Suite

Je ne vous répondrai même pas. Un instant de réflexion vous fera comprendre combien vous êtes déraisonnable. Au surplus, je vois qu'il est inutile de discuter avec vous aujourd'hui.

Je vous quitte, afin d'abréger une scène qui n'a que trop duré. Adieu Diane.

En même temps, il lui tendait la main. Elle parut ne point avoir remarqué ce geste et demeura immobile et muette.

—Diane, je m'en vais. Ne voulez-vous pas me serrer la main?

—Toujours même silence de la part de la jeune fille.

—C'est pour la troisième et dernière fois que je vous tends la main... Vous ne répondez pas? C'est bien, je m'en vais!

Il prit son chapeau, s'inclina et se dirigea vers la porte.

Alors seulement Diane leva les yeux.

Peut-être espérait-elle qu'il se retournerait une dernière fois.

Mais il écarta la draperie dont les plis retombèrent sur lui, et disparut sans un regard, sans une parole.

Elle écouta le bruit des pas, sonores d'abord, s'affaiblissant par degré à mesure qu'il s'éloignait d'elle.

Bientôt, le fracas de la porte d'entrée, fermée avec violence, se fit entendre.

Alors, une poignante détresse, une inexprimable désolation s'emparèrent de la jeune fille.

Brusquement elle se précipita vers la fenêtre.

Dans la rue, traversant le trottoir, elle aperçut la haute et élégante silhouette de Gaston.

—S'il m'aime comme il me l'a juré se dit-elle, il jettera un regard vers ma fenêtre.

Et elle attendit avec une indicible angoisse.

Mais non: Gaston de Lachesnaye poursuivit sa route sans se retourner.

Bientôt il disparaissait au tournant de la rue.

—Alors Diane de Saint-Albin s'affaissa sur un canapé et éclata en sanglots.

—Folle! pauvre misérable folle! ...Il ne m'aime pas... Il ne m'aime plus... Je l'ai mortellement offensé, il est perdu pour moi!... perdu sans retour. Ah! malheureuse!...

Et durant de longues heures, elle demeura la tête enfouie dans les coussins du sofa, étouffant ses sanglots, versant des flots de larmes brisée par les tourments du remords et par toutes les pages de la jalousie, jusqu'à ce que, dégoûtée d'elle-même, de Gaston, du monde entier, Diane se sentit prête à mourir de désespoir.

Maintenant, Gaston de Lachesnaye s'engageait dans la rue du Faubourg Saint-Honoré.

La scène qu'il venait de subir l'avait péniblement affectée.

Il était sincèrement épris de Diane, admirait sa beauté, savait apprécier ses qualités de coeur et d'esprit.

Mais cette jalousie sans motif, cet entêtement à vouloir persister dans ses soupçons l'irritaient au delà de toute expression. Il commençait même à douter de l'amour de la jeune fille.

—Si elle m'aimait, elle aurait confiance en moi, se disait-il.

Gaston était encore très jeune, il ignorait si parfois la jalousie tue l'amour, l'amour ne saurait détruire cette passion, la plus tyrannique de toutes.

Involontairement sa pensée se reportait vers Lucile Moureilles.

Il comparait ces deux jeunes filles si différentes par les goûts, les aptitudes, la tournure d'esprit.

—Chère et bonne Lucile, pensait-il, quelle inaltérable douceur de caractère, quelle simplicité de coeur unie à tant de profondeur d'âme. Quelle différence avec la nature emportée et despotique de Diane! Oui, Lucile saurait rendre son mari heureux, elle ne chercherait pas à le tourmenter par des reproches imméritées, elle ne prendrait pas plaisir à se créer d'imaginaires chagrins!

Et, plongé dans ses réflexions, il marchait sombre et morose, le front baissé, le regard perdu, sans voir et sans les rendre les coups de chapeau que lui adressaient ses connaissances.

Une main, tout à coup, s'abattit sur son épaule, en même temps qu'une voix familière s'écriait :

—C'est ainsi que vous dédaignez vos amis ?

Gaston tressaillit, et levant la tête aperçut Wallace Bryant.

Chose étrange, pour la première fois de sa vie la souriante physionomie de l'Américain lui causa une pénible impression de gêne et d'embarras. Il balbutia quelques inintelligibles paroles.

L'autre, toujours cordial :

—Voilà cinq minutes que je vous suis, mais vous marchez si vite que j'ai eu peine à vous rejoindre.

Peut-on vous demander où vous allez ?

—Chez ma mère, répliqua d'un ton bref Gaston de Lachesnaye.

—Tiens, je croyais que c'était l'heure de votre visite à Mlle de Saint-Albin.

—Je sors à l'instant de chez elle, fit le jeune homme toujours sèchement.

Sans paraître s'apercevoir de la mauvaise humeur de Gaston, Wallace Bryant lui prit le bras.

—Si vous le permettez, nous ferons route ensemble jusqu'à l'hôtel Lachesnaye.

Gaston ne répondit rien.

—Ah ça ! mon jeune ami, que se passe-t-il donc ? interrogea avec une brusque bonhomie l'Américain.

—Mais... rien du tout !

—Non, non, vous paraissez contrarié, mécontent. Est-ce que Mlle Diane...

—Mlle Diane, interrompit amèrement Gaston, a été charmante, exquise, tout à fait délicieuse.

Wallace Bryant prit un air grave.

—Voyons, mon cher Lachesnaye, cessez ces railleries, soyez franc avec moi.

Je suis de vos amis et vous porte le plus vif intérêt. N'est-ce pas moi qui le premier vous ai parlé de l'amour de Mlle Diane pour vous ?

—Oui, c'est vous en effet qui avez eu l'idée de donner ce nom d'amour à un caprice d'enfant gâté.

—Comment, vous appelez caprice la passion de Mlle Diane ?

—Bah ! si elle m'aimait, elle ne passerait pas son temps à me torturer.

—Elle vous torture, elle ! et de quelle façon ?

—Interrogez-la vous-même. Plus heureux que moi, vous jouissez de sa confiance.

—Vous parlez en énigmes, mon cher. Voyons, Mlle de Saint-Albin vous a-t-elle donné des sujets de mécontentement ? Ah ! je devine ! Vous l'avez trouvée hier soir un peu coquette, vous étiez jaloux.

Un éclat de rire l'interrompit.

—Moi jaloux ! non, non, vous n'y êtes pas. Je ne suis pas de ceux qui soupçonnent ceux qu'ils aiment. Chez moi, la méfiance tuerait l'amour.

—Alors c'est elle qui est jalouse ?

Pour toute réponse, Gaston haussa les épaules et poussa un profond soupir.

—Je vois ce qui a dû se passer, fit Wallace Bryant. Mlle de Saint-Albin a peut-être trouvé que vous manquiez d'empressement à son égard. Quelqu'un de vos bons amis aura fait sur vous des remarques désobligeantes.

—Elle n'aurait pas dû les écouter, murmura Gaston.

—Mon Dieu ! il ne faut pas lui en vouloir, à cette pauvre enfant. Songez combien elle a été gâtée, entourée de flatteries, d'adulations. D'ailleurs, mon cher Lachesnaye, n'oubliez pas quelles rages vous avez déchaînées chez tous les prétendants évincés aspirant à la main et aux millions de votre fiancée. Un aussi riche mariage...

—Un aussi riche mariage ! Allez-vous m'accuser de motifs sordides, insinuer que c'est la dot de Mlle de Saint-Albin qui m'a ébloui ?

—Calmez-vous, mon jeune ami, je n'insinue rien. Je vous sais honorable, désintéressé.

Mais que voulez-vous ? Le monde est malveillant, toujours enclin à croire au mal. Peut-on empêcher les mauvaises langues de médire ?

—On peut refuser d'ajouter foi à leurs calomnies, fit sèchement Gaston.

—Voyons, raconte-moi ce qui s'est passé entre vous, demanda Wallace Bryant.

Gaston hésita, puis, désarmé par l'apparente bienveillance de son interlocuteur, il narra la scène que lui avait faite Diane de Saint-Albin. L'Américain parut l'écouter avec une grande attention.

—Ce que je ne comprends pas, fit Gaston en terminant son récit, c'est le changement que j'observe en elle depuis quelque temps. Jamais autrefois elle n'aurait eu l'idée d'être jalouse de Lucile, à laquelle, d'ailleurs, elle paraissait être sincèrement attachée. Il faut, voyez-vous, qu'on ait cherché à me nuire auprès d'elle.

(A suivre.)

—Moi, je suis pour qu'on impose les gens sur leur revenu d'après les signes extérieure de la richesse !

CASTORIA.

Pour la Signature de La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Chas. H. Fletcher

IL ATTEND SON DESTIN

LE SULTAN RESTE DANS SON PALAIS. — LES EXIGENCES DES JEUNES TURCS. — LES TROUPES DE SALONIQUE AUX PORTES DE CONSTANTINOPLE. — LE SUCCESSEUR D'ABDUL HAMID.

CONSTANTINOPLE, 21. — Abdul Hamid II n'a pas pris la fuite; il attend les événements dans son palais et son grand vizir, Tewfik Pacha, a annoncé que sans crainte le sultan restera avec sa famille et acceptera avec résignation le sort qui l'attend ainsi que le pays.

Tewfik Pacha et le ministre de la guerre, Edhem Pacha, qui ont envoyé leur démission au sultan avant-hier soir, l'ont retirée et le grand vizir passe la plus grande partie du temps auprès de Sa Majesté.

Nazim Pacha est encore commandant de la garnison, mais il n'a fait aucun préparatif en vue d'offrir quelque résistance aux troupes de Salonique. Les lignes des constitutionnels enveloppent maintenant la ville, mais le commandant en chef Husni Pacha, est encore à Hademkoi, et il est peu probable que l'armée entre à Constantinople avant demain soir ou le jour suivant. On croit que les troupes de Salonique ont présenté au gouvernement une liste des personnes dont elles demandent la punition pour complicité dans la récente mutinerie. Cette liste comprend des députés, des journalistes et des théologiens. La meilleure camaraderie semble exister entre les troupes et les habitants de la ville dont un grand nombre ont visité aujourd'hui le camp des soldats de Salonique où ils ont été accueillis on ne peut mieux.

La proclamation adressée au ministère de la guerre pour être distribuée à la garnison, dénonce comme "criminels" et monstrueux les actes commis, sous prétexte de demander que les lois Sheri remplacent la constitution par des bandes de bourreaux et d'agitateurs vils et dénués de conscience, et de partisans de l'absolutisme, qui ont trompé les soldats et la populace au point que le parlement a été teint de sang, la nation plongée dans le deuil, et une tache faite à l'armée ottomane, dont l'honneur était resté intacte pendant les derniers six cents ans.

Après avoir expliqué que les troubles de Salonique viennent effacer cette tache, la proclamation formule deux demandes : d'abord le rétablissement dans leurs rangs des officiers de l'armée et de la marine, et le serment, prêté par les soldats en présence du Sheik-Ul-Islam, d'obéir à leurs supérieurs et de ne pas se mêler de politique, et en second lieu, que la garnison s'engage à ne pas empêcher le châtiment des coupables.

BERLIN, 21. — Une dépêche de Constantinople au "Lokal Anzeiger" mande qu'on annonce que Mohammed Rechad, l'héritier présomptif du trône, a été proclamé sultan à Salonique. Le correspondant ajoute qu'on se propose d'établir dans cette ville le siège du gouvernement

CONCILE PLENIER EN SEPTEMBRE

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 21. — Les archevêques réunis en convention à Ottawa ont décidé que le premier concile plénier du Canada sera tenu à Québec, non au mois de juin, mais en septembre prochain. La date exacte en sera fixée par Mgr Bégin.

LES EGOUTS DE VILLE EMARD

Il y a actuellement une centaine d'hommes qui travaillent pour le compte de M. W. G. A. McDonald, à Ville Emard, à l'installation d'un système d'égoûts. M. McDonald a obtenu le contrat il y a déjà quelque temps et les travaux ont marché très rapidement. Le prix du contrat est d'environ $100,000.

AUX MUSICIENS

Les examens du Conservatoire National de musique (314 rue Ste-Catherine Est, auront lieu en juin prochain, les 23, 24 et 25.

Les morceaux suivants, pour la classe de piano, seront exigés des candidats, en outre de ceux qui sont mentionnés dans le prospectus.

Lauréat : Polonaise de Paderewski, (Oo. 9).

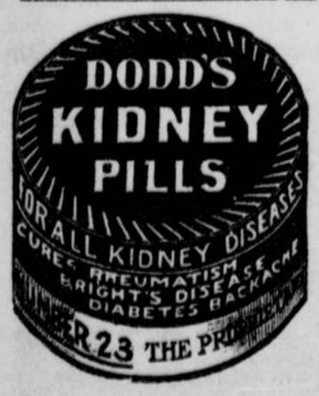
Cours supérieur : Les Sylvains, Chaminade.

Cours Intermédiaire : Fabliau, Raff.

Cours élémentaire : La Cigale, Bachmann.

Au sujet du Conservatoire National de musique, rappelons que cette jeune et florissante institution fondée par M. Lavallée-Smith est hautement appréciée par le public connaisseur, qu'elle est encouragée par nombre de musiciens canadiens-français et que les certificats qu'elle octroie sont pour les élèves la sanction éclairée d'un mérite artistique réel.

Tout porte à croire qu'un nombre considérable d'élèves se présenteront cette année et les directeurs désirent faire la distribution publique des diplômes. Nous pouvons sans indiscrétion annoncer dès maintenant qu'il y aura à cette occasion une causerie d'actualité sur la musique, par un des directeurs du conservatoire, du chant et de la musique instrumentale par les meilleurs élèves présents.



EXTRADITION VOLONTAIRE

KLEINSCHMIDT ET PAUW CONSENTENT A RETOURNER EN BELGIQUE POUR EXPLIQUER LEUR CONDUITE.

L'affaire du vol de titres commis l'an dernier au détriment de la compagnie des Tramways de Liège (Belgique) est entrée dans une phase nouvelle. Les deux jeunes Belges arrêtés au commencement de la semaine dernière, Kleinschmidt et de Pauw, ont donné des explications intéressantes sur la manière dont ils sont venus en possession des valeurs soustraites. Comme on le chuchottait au début de cette affaire, la véritable coupable serait une femme très en vue dans la société montréalaise et liégeoise, et c'est elle qui aurait remis les titres aux deux accusés qui devaient en disposer moyennant une commission de 2 1-2 p. c.

Kleinschmidt et Pauw déclarent qu'ils sont prêts à retourner en Belgique où ils donneront des explications complémentaires sur le vol. Ils ont comparu hier après-midi devant le magistrat Choquet, commissaire d'extradition. Le lieutenant-colonel Sherwood, chef de la police fédérale et le consul général de Belgique, à Ottawa, étaient présents.

La cause sera terminée, du moins pour le commissaire montréalais, demain après-midi. Il est probable que le détective Savard sera désigné pour reconduire les deux hommes en Belgique.

LE MEURTRE D'ED. GREEN

ANDOVER, Nouveau-Brunswick, 21. — Sandy Murray, James Hatch et Andy Hatch, tous trois Italiens, ont comparu devant la cour, hier, sous l'inculpation de complicité dans l'assassinat d'Ed. Green, le colporteur montréalais. Le grand jury a prononcé leur renvoi en jugement. On a dressé une liste de onze jurés, le douzième sera choisi aujourd'hui.

F. B. Carwell, membre du Parlement, l'hon. A. McKeown et l'hon. W. P. Jones, prendront part aux débats.

FUNERAILLES A LAVALTRIE

Feu Mlle Eglantine Martineau est conduite à sa dernière demeure par un cortège imposant.

(Spécial à la PATRIE)

LAVALTRIE, 21. — Lundi, le 19 du courant, ont eu lieu dans l'église de Lavaltrie, les funérailles de Mlle Eglantine Martineau, fille du Dr S. Martineau, décédée le 17, à l'âge de 33 ans et 2 mois, après quatre ans de maladie et munie des sacrements de la sainte Eglise.

L'assistance était des plus nombreuses. Conduisaient le deuil : son père, le Dr S. Martineau, ses frères, Joseph-Octave, Georges-Hector, Aimé, Raoul et Donat, sa sœur Eva et autres parents.

Les porteurs étaient MM. Alfred Pelletier, Emery Mousseau, Georges Pelletier, Joseph Chagnon, Alphonse Gourd et Charles Hêtu.

Les coins du poêle étaient tenus par Mlles Blanche Pelletier, Yvonne Hervieux, Célina Hervieux et Clara Laviolette, enfants de Marie.

Le service a été chanté par M. l'abbé Bruyère, curé de Lavaltrie.

A l'orgue, un bon chœur de chant rendit la messe de Requiem harmonisée et le " Domine Jesu Christe", de Sabatier, à l'offertoire.

La quête a été faite par Mlles Alice Breault et Georgée Déjordy, cousines de la regrettée défunte. De nombreux témoignages de sympathie ont été reçus par la famille du Dr S. Martineau.

L'EGLISE DE LACHENAIE

Le contrat pour la reconstruction des murs des longpans de l'église Lachenaie vient d'être signé par MM. Labelle et Lessard. Ces travaux seront sous la direction de M. Alphonse Contant, architecte de Montréal.

UNE EGLISE A REBATIR

(Spécial à la PATRIE.)

VILLE ST-PAUL, 21.— Au prône de dimanche dernier, notre curé, M. H. Brisset, a fait des déclarations importantes concernant la reconstruction de l'église paroissiale.

Tous se rappellent le malheur de 1907, le magnifique temple disparu, l'incendie dévastant le monument religieux jusqu'à sa base.

Depuis cette époque, plusieurs démarches ont été faites dans le but de rebâtir l'église.

Marguilliers, syndics et paroissiens ne se sont pas encore entendus quant au coût et au mode de reconstruction.

Le curé Brisset, un peu ennuyé de ceux qui le questionnent sans cesse, a averti tous ses paroissiens qu'il n'en tenait qu'à eux d'avoir une église d'ici à deux ans; qu'ils auraient à en supporter le coût, que lui-même ne quêterait pas un sou pour combler la dette que pourrait faire éclore un orgueil mal placé, que lui-même démissionnerait comme curé s'il n'était satisfait de la conduite de ses paroissiens en affaires financières.

Les ruines actuelles ne seront examinées par un expert qu'à une période de l'année tout à fait propice à ce genre d'examen. Il s'agit de connaître exactement quel bénéfice il est possible de tirer des matériaux qui les forment.

SIR WILFRID LAURIER INVITE A BOSTON

(Spécial à la PATRIE)

BOSTON, 21. — Le colonel Alexander O'Graham, président du Canadian Club de Boston, va représenter ce club, à un banquet qui sera donné mercredi soir prochain par le Canadian Club d'Ottawa, en l'honneur des ex-sénateurs et ex-membres du premier Parlement du Canada.

Le Colonel Graham profitera de l'occasion pour inviter Sir Wilfrid Laurier à un banquet que désire lui offrir le Canadian Club de Boston. Il invitera également le gouverneur général Lord Grey et R. H. Borden, chef de l'opposition dans la Chambre des Communes et visitera le Canadian Club de Montréal, à son passage dans la métropole.

LES MISSIONNAIEES A MERZIN A

NEW-YORK, 21. — Les missionnaires des Etats-Unis qui se trouvent à Merzina sont en sécurité ; telle est la teneur d'un câblogramme reçu ce matin par M. W. T. Miller, trésorier du Bureau des missions étrangères des Etats-Unis.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Les Consultations Gratuites des Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine sont d'une grande aide aux femmes malades.

LES FEMMES DE MONTREAL VIENNENT AUX BUREAUX, LES FEMMES ELOIGNEES ECRIVENT.

Dans les deux cas les résultats les plus extraordinaires sont obtenus.

LISEZ AVEC SOIN LES TEMOIGNAGES DE MADAME NAPOLEON BELANGER, DE MONTREAL, ET DE MADAME LEBLANC, DE SAINT-JUDE.

Parce qu'une femme a passé la cinquantaine, ce n'est pas une raison pour qu'elle doive subir, sans au moins essayer d'y remédier, tous les assauts, les douleurs et les malaises que l'on attribue aux troubles de l'âge critique.

La santé se détériore en autant qu'on la néglige. La vieillesse même ne justifie personne de "souffrir son mal en patience."

Si tout le monde suivait à la lettre les principes d'hygiène et les sages conseils si souvent répétés dans ce même journal, il n'y aurait bientôt plus d'invalides. Les jeunes filles de 15 et 18 ans tout comme les femmes de 30, 40, 50 et même celles de soixante ans et plus, jouiraient également d'une bonne santé.

Chez toutes les femmes, sans exception, la jeunesse devrait être perpétuelle, du moins, voulons-nous dire, cette jeunesse de visage qui déride tous les fronts et jette constamment dans l'âme ce quelque chose qui rend plus vigoureux, permet d'espérer et de toujours croire au bonheur.

Malheureusement, les femmes, pour la plupart, sont trop incrédules lorsqu'il s'agit de les persuader qu'elles peuvent facilement et à peu de frais, reconquérir très vite les forces qu'elles ont perdues dans ce grand travail que la nature opère en elles, principalement aux trois époques tant redoutées et dont la transmission ne saurait se faire, en effet, sans altérer plus ou moins leur santé.

L'important serait de se bien préparer à subir cette triple épreuve inévitable.

Rien n'est plus facile puisqu'on en est prévenue et que cela doit fatalement arriver.

A tout événement, il est toujours bon et prudent de se précautionner et de faire ample provision de forces.

Certaines femmes pèchent en se soignant trop et mal à propos, c'est le grand nombre : d'autres tombent dans le défaut contraire.

La quantité de remèdes absorbés pas plus que la réputation des médecins consultés, ne saurait offrir une garantie de bonne santé.

Ménagez donc votre argent, Mesdames, achetez moins de remèdes, mais choisissez les meilleurs.

C'est connu et prouvé depuis longtemps : les PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE sont souveraines et infaillibles dans tous les cas de maladies féminines. A elles seules elles valent infiniment mieux que tous les autres remèdes combinés puisque le principe même des PILULES ROUGES est de guérir le mal en en supprimant la cause.

Et qu'est-ce qu'il y a à considérer dans la condition de santé soit d'une jeune fille qui grandit ou d'une femme chez qui les lois naturelles exercent leur cours, ou encore chez celle qui a joué son rôle ? N'est-ce pas toujours l'état sanguin qui exerce, dans chaque cas, son influence prépondérante ?

Certes oui, et c'est pourquoi les PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE ne cessent d'être recommandées en tout temps.

Les PILULES ROUGES sont surtout efficaces chez les femmes menacées ou atteintes des troubles du retour de l'âge.

Il se produit alors une révolution générale dans tout le système. Les organes déjà fatigués, ont besoin d'une nutrition spéciale. Le sang qui se retire, devient plus aqueux ; dans sa course à travers l'organisme, il se macule, perd de sa chaleur. Ainsi appauvri, le sang ne suffit plus à entretenir la vitalité nécessaire chez les personnes parvenues à l'époque critique et chez qui il faut un redoublement de forces pour lutter avec avantage contre ces assauts réitérés de la nature elle-même.

Les PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE suppléent à tous ces besoins. Elles constituent le tonique par excellence du sang qu'elles purifient, enrichissent et rendent plus abondant. C'est ainsi que les PILULES ROUGES feront disparaître, en aucun temps, toutes les douleurs causées par les troubles du retour de l'âge.

Il est toujours temps d'y avoir recours, comme preuve, lisez les témoignages suivants d'une dame de Saint-Jude, dans le comté de Saint-Hyacinthe, Qué., et d'une dame de Montréal :

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges





Mme Napoléon Bélanger, 638 rue Panet, Montréal, Qué.

"Je ne saurais trop répéter combien je suis reconnaissante aux Médecins Spécialistes de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO - AMERICAINE pour m'avoir si vite ramenée à la santé en me faisant prendre de leurs merveilleuses PILULES ROUGES.

"J'ai 60 ans, je n'osais plus croire qu'un jour je pourrais me sentir aussi vaillante qu'à trente ans ! C'est pourtant ce que j'éprouve aujourd'hui.

"Après avoir été torturée pendant 20 longues années par tous les troubles causés par le retour de l'âge, sans qu'aucun remède n'eût pu jamais me soulager, voilà que quelques boîtes de ces extraordinaires PILULES ROUGES ont fait de moi une femme toute nouvelle.

"Plus de maux de tête, plus de battements de cœur, plus de frissons ni chaleurs, plus d'éruptions sur les jambes, plus de plaies sur les genoux, plus de dérangements d'intestins, non rien de tout cela, à présent, je mange et dors bien. Je marche facilement sans me fatiguer. J'ai même pris beaucoup d'embonpoint.

"En somme, les PILULES ROUGES m'ont tout à fait rajeunie et guérie parfaitement."

(Signé) Madame JOHN LEBLANC,
Saint-Jude, Qué.

"J'ai été pendant dix ans sous les soins de plusieurs médecins, j'ai visité tour à tour tous les hôpitaux pour chercher du soulagement au mal qui me minait, mais malgré tous les médicaments que je prenais, ma position devenait de plus en plus critique.

"Je perdais des forces chaque jour et il m'était presqu'impossible de vaquer aux travaux de mon ménage. Je ne pouvais ni marcher ni monter un escalier sans avoir des étouffements et de fortes palpitations. Les douleurs que j'endurais sans cesse dans le dos, dans la tête et le côté gauche me rendaient très nerveuse et m'enlevaient le sommeil. Souvent j'avais des vertiges à ne pouvoir me tenir debout, de plus j'étais menacée de perdre la vue. Enfin je n'avais d'autre perspective de guérison que celle qui me serait procurée par une opération que j'appréhendais beaucoup.

"Avant d'en venir là, je voulus consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, dont j'entendais parler depuis longtemps. Je me rendis à leurs bureaux, et sous leurs bons soins, je pris les Pilules Rouges. J'en ai pris 24 boîtes, et le bien qu'elle m'ont fait est indescriptible.

"Rapidement je vis disparaître tous ces symptômes alarmants qui m'effrayaient tant : insomnie, douleurs de dos, de côté, vertiges, etc. Tout cela s'effaça graduellement pour faire place à une nouvelle nature, à un bien-être qui me transformait. Oui, ces bonnes "Pilules Rouges" m'ont sauvé la vie, et c'est avec plaisir que je donne en leur faveur ce sincère témoignage, et par reconnaissance envers les Médecins de cette Compagnie."

Madame NAPOLEON BELANGER,
638 rue Panet, Montréal, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettres ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50, six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

CHRONIQUE DE ST-LAURENT

SAINT-LAURENT, 21. — M. Dubé, M. D., professeur à l'université Laval, a bien voulu, sous la pressante sollicitation de notre curé, continuer dans l'église paroissiale la série de conférences qu'il a commencées dans les principaux centres de Montréal — sollicité en cela par la patriotique association des Dames de Montréal.

M. Dubé, à l'aide de projections lumineuses fournies par la compagnie des conférenciers canadiens, dont M. Lemarquand est le gérant, a été à la hauteur de la réputation qui l'avait précédée ici. Logique toujours, incisif souvent, ironique parfois, il s'est montré fermement patriote, et a fait un noble appel aux hautes aspirations de ses auditeurs en faveur de l'œuvre qui lui est chère. Ses remarques n'ont pas été vaines, et ont remué bien des gens.

La cause de la tempérance va fièrement son chemin ici.

M. l'abbé Perrier, le distingué visiteur des écoles catholiques de Montréal, suivit le conférencier, et après d'exquises félicitations à l'adresse de M. Dubé, sur le noble but qu'il poursuit actuellement, salua délicatement cette nouvelle orientation des forces catholiques qui tend à grouper les laïques éminents aux prêtres dans l'éducation des foules sur les grands problèmes qui occupent en ce moment tous les esprits sérieux de notre race ; il expliqua ensuite très éloquemment la vie de la T. S. Vierge, tirée des tableaux exposés à Notre-Dame des Champs, à Paris.

Une foule énorme et attentive assistait à cette remarquable soirée. Les RR. PP. Dion, O. P., curé de Notre-Dame de Grâce ; Bibeau, O.P., M. l'abbé Lacasse, aumônier des sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, à Saint-Laurent, et un grand nombre de religieux de Ste-Croix, professeurs au collège, rehaussaient par leur présence l'éclat de cette réunion.

—Les jeunes du cercle Saint-Germain ne restent pas inactifs ; après avoir brillamment inauguré leur lieu de réunion par l'historique assemblée que l'on connaît, ils ont cru bon de montrer au public une fois de plus ce qu'ils sont capables de faire pour l'instruction, et le délassement de leurs membres. Ils ont en conséquence organisé une intéressante soirée pour lundi, le 19 de ce mois, et l'on y a exécuté un très beau programme.

—Les élèves du collège, dont les parents demeurent à Montréal ou les environs, ont leur sortie de printemps, mercredi, le 21, après dîner, pour revenir vendredi, le 23, à 10 h. a. m. Cette visite a pour but de permettre aux écoliers de se munir des différents articles de toilette dont ils auraient besoin d'ici à la clôture des cours en juin prochain.

—Les membres de la société Ste-Cécile, dont le R. P. Clément est le directeur, feront les frais de la partie musicale, au concert donné mercredi, le 21, au collège de Notre-Dame des Neiges, à l'occasion de la fête patronale du T. R. P. Dion, C. S. C., provincial de la Congrégation de Sainte-Croix, au Canada.

—On annonce, comme prochaine, la venue en notre pays, du R. P. Gilbert Français, C. S. C., supérieur général, et de Sa Grandeur Mgr F. Linnéborn, C. S. C., évêque nouvellement sacré pour Dacca, Indes Occidentales. On se rappelle que Sa Grandeur Mgr Linnéborn était auparavant procureur général de sa congrégation, auprès du Saint-Siège, et comme tel il avait rendu d'éminents et d'oubliables services aux gymnastes canadiens délégués à Rome, en septembre dernier.

L'AMERICAN OPTICAL CO. DE SOUTHBRIDGE

(Spécial à la PATRIE)

SOUTHBRIDGE Mass., 21. —L'American Optical Co., la plus vaste manufacture de lunettes du monde entier, va commander dans quelques jours, l'érection d'un nouveau bâtiment de quatre étages de hauteur qui coûtera $200,000.

L'American Optical emploie quelquels milliers d'ouvriers dont la majorité est franco-américaine.

AVISEUR PUNI

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 21. — Le juge en chef Langelier a condamné M. Mayrant à payer $20 et les frais d'une action de $100 à l'échevin Huard pour avoir fourni à la "Vigie" les informations fausses qui ont causé la publication d'un libelle dans ce journal contre l'échevin Huard. .....

SONT AU RIENDEAU— H. Gabour, Peyson, J. O. Lavallée, Berthier ; E. Michaud, Québec ; M. Archambault, N.P., Ste-Julienne ; Alex. D. Hébert, Trois-Rivières ; F. X. Dion, St-Roch Lachigan ; J. R. Ayotte, Winnipeg ; J. T. Lavallée, Québec, Ant. Moisan, Québec ; V. A. Taillefer, Montebello ; J. C. Héroux, Terrebonne ; Louis V. Labelle, Joliette ; Dr L. A. Fortier, St-David, Yamaska ; J. A. Gagnon, Québec ; Geo. Morrissette, Trois-Rivières ; Paul C. Côté, Montréal ; J. C. A. Turcotte, Sorel ; Antoine Gagné, S. Laurent, Ed. Aubé et dame, J. E. Al Pin, Québec ; E. F. Forand, Saint-Damase ; Michaël Labbé, J. R. Grenier, L. H. Hartley, Québec ; A. Laurin, M. et Mme G. Silver, Trois-Rivières ; Louis Lacouture, Québec ; H. R. Conners et R. F. Nash, Plattsburg ; J. O. Poitras et J. E. Bergeron, Québec ; Jos. G. Telmosse, Shawinigan Falls ; N. Aboussofy, Ste-Flavie ; Alfred Roussin et S. L. Blais, Québec ; Kid. Flemming, Laprairie ; P. et T. Savaille, Adélard Robitaille, Québec ; H. Perreault, St-Pierre les Becquets ; N. Cantin, Québec ; James Quatrelli, New-York ; Isidore Ribeau, Sorel ; A. E. Francœur, Québec ; J. W. Guillemette, Trois-Rivières ; Arthur Mercier, J. N. Hudon, M. et Mme E. Lachance, C. Belleau, Chas. Drouin, J. A. Dufault, St-Hyacinthe ; S. O. Rivard, Mme Gaspard Dion, Québec ; M. et Mme Alb. Deguise, Sorel.

COMBIEN EPARGNEZ-VOUS ?

Ou cela Va-t-il ?

VOUS reste-t-il $10 quand le mois est fini et l'auriez-vous si vous aviez essayé ?

Nous vieillissons tous et tous nous devons penser à nos vieux jours. Epargnez-vous quelque chose ? Nous avons un moyen de vous aider. Cela vaut la peine que vous le connaissiez.

Déjà des centaines ont accepté nos offres ; ils sont au courant de nos affaires, et ils sont satisfaits.

Envoyez-nous une carte postale et nous vous donnerons des renseignements.

CREDIT FONCIER CANADIEN

EDIFICE BANIGAN, Providence, R. I.

L'anneau de Mariage

se porte toute la vie. La qualité des matériaux et de la main d'œuvre est par conséquent, chose à considérer quand il faut en choisir un.

Nos anneaux de mariage en or de 18k et de 22k faits à la main, sont de la plus haute qualité, tant sous le rapport du travail que du fini, et sont faits pour durer.

Les prix varient de $4.00 à $11.00 suivant la largeur et la pesanteur de l'anneau.

Demandez notre brochurette "The Wedding Ring", un aperçu historique de l'anneau de mariage, illustrant les styles prédominants.

Henry Birks & Sons Limited

SQUARE PHILLIPS.

THE COOK'S FRIEND



BAKING POWDER.

Au premier rang durant plus de 50 Ans

La poudre à pâte "Cook's Friend" est une préparation de crème de tartre pure et autres purs ingrédients mélangés pour faire le meilleur travail au coût le moins élevé. Ni alun, ni chaux ou toute autre substance dangereuse n'est admise dans sa composition. La pain préparé avec la "Cook's Friend" est nutritif et facile à digérer.

VENDUE PAR TOUS LES EPICIERS

6-l-m-s-jno

Quand vous achèterez votre piano, insistez pour avoir un piano au mécanisme

"OTTO HIGEL"

mer-jno.

FABRIQUÉ AU CANADA

MAGIC BAKING POWDER



Il y a de nombreux levains en poudre, mais

Il n'y a que la MAGIC BAKING POWDER dont les résultats soient merveilleux.

Cette poudre est pure, saine et économique

VENDUE EN BOITES DE TOUTES DIMENSIONS

E. W. GILLETT CO., LTD.
Toronto, Ont.

MARCHE STATIONNAIRE

Rien de particulier à signaler sur notre place. — Le Power, le Steel, le Porto Rico et la Crown Reserve sont les valeurs les plus actives.

Le Power, le Steel, la Crown Reserve et le Porto-Rico se sont partagés cet avant-midi les faveurs du public, mais c'est le Power qui a montré le plus de force.

Le Steel Pref, ouvert à 127 1-2 à fléchi à 127; mais a remonté à 127 3-4, le petit Steel de son côté a été actif, se vendant 34 1-4, 34 pour reprendre 34 1-4.

Le Power a fait la plus belle avance. Ouvert à 116, il monta à 116 3-4 sur une vente de 100 actions pour marquer 116 3-8 à la clôture.

Les actions de Porto Rico ont été en bonne demande et se sont vendues 49 1-2 puis 49.

Le Pacifique s'est vendu à 176.

La Crown Reserve marque 282, sur une bonne demande.

Le Richelieu vendu d'abord à 81, est allé à 82 sur des ventes insignifiantes.

IL EST BON D'ETRE PRUDENT

On recommande à l'heure qu'il est de la prudence à la Bourse de New-York, car tandis que le groupe de Pierpont Morgan se montre très optimiste, celui de Harriman ne veut rien dire. Mais d'autre part il paraît entendu que le groupe Harriman trouve le cours actuel de certaines valeurs de chemins de fer qu'il veut avoir beaucoup trop élevé, et il veut les avoir quand le groupe de Morgan veut maintenant s'y opposer.

On comprendra que cet antagonisme de ces deux puissantes compagnies pourrait amener des changements dans le cours des valeurs, et on peut s'attendre d'un jour à l'autre à de la réaction. A l'ouverture ce matin, New-York a été légèrement plu faible, mais il eut une belle fin de séance.

On dit que la demande d'emprunt par des particuliers a beaucoup augmenté depuis lundi, et on appréhende une attaque des baissiers.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal 21 avril, 1909.

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Bell Tel Co	148½	144¾	Banks—		
Bri Can Ae	92	91	B N A		
B C P A A.			Commerce	175½	175
do B.			Dominion		
Can Cons.	48		East Town	160	
Can Pacif.	177	176	Hamilton		
Crows Re.	3.83½	2.83	Hochelaga	144½	144
Det Ri Ry.	50½	48½	Imperial		
D Coal Co.	68	66¾	Merchants	163½	163
do prfd		110	Molsons	201½	200
D I St'l Co.	34¼	34¼	Montreal	220	218
do prfd	127½	127	Nationale		
Duluth Co.		17	N Brunswi		
do prfd			Nova Scoti	286	283½
Half'x Ry	112	110	Ottawa		
Havana El	89½	88½	Quebec		
do prfd			Royal	221½	220
Ill Trac Pd	93½	93	Standard		
Int C Coke			Toronto		
Inter'al C'l			Union	126½	126½
Int P't C'st	133	125	Cottons—		
L of W'oCo		101	Can C C Co	62½	60
do prfd	120		D Textile C	96½	96
Laur Paper		116	D Text Pfd	98	97½
do prfd	120		Montreal	115½	115½
Mackay Co	77	76½	Bonds—		
do prfd	72	70	Bell Teleph		104
Mex L & P	79½	79¼	Can C Cot.		
do prfd		100½	Can Cos	50	
Minn St P't	147½	146¾	Cable		93
do prfd			Dom. Coal		
Mt L H P'r	116¾	116¾	Dom. Cot.	100	
Mont St Ry	200½	200	Dom I & S	89¼	88¼
New St Ry			Hall Trans		
Mt L & Mg			Nav Ri El'c		
Mt St'l W'k			Keew Mill		105
do prfd			Lof Woods		107
Mt T g h Co		151¾	Laur Paper		
Nipissing	10¾	10¼	Mag le Dev		
Nor's Ohio			Mex El Co		
N S St'l Co	58¾	57½	Mex L & P		57¾
Ogilvie		130¾	Mt L H & P		98¾
O'y'w M Co	116¾	114¾	Mt St'l Ry		
do prfd		120¾	M't Warch		
Penman Ltd	61	60	N S St'l & Co		102½
do prfd			N Scot Cos		101½
Quebec Ry	51	50½	Ogilvie M't	110½	108
do prfd	116	110	do 2nd P		107
R & O Nav	52	51¾	Price Bros		100
R J L & P C	98	97¾	Quebec Ry		
Sao Paulo			Rio de Jan	87½	
Shaw W F	50	48	Sao Paulo		
St Jo'n R R			St John Ry		
Toledo "	12¾	11¾	Tor'to Ry		99
Toronto "	124	123½	do B		94
Tri C'y Pfd	90	89¾	do C		90
Twin Prfd		105	do D		
W India Pd			Tor York R	108	100
Win'peg pd	168	167¾	West India		
Wind'r M't			Winni Elec	105	105
			Wind'r M't		

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal 21 avril, 1909.

Valeurs	Ouv.	1 p.m.	Valeurs	Ouv.	1 p.m.
Am Car F	50½	49¾	Le Nashvil	138¾	137¼
do prfd			Mackay Co	78¾	77¾
Am C Oil	56¾	56¼	do prfd		
Am Loc Co	44¾	44¾	Miss Pac.	74¼	74¼
A L Copper	76¾	76¾	Norfolk W	92¾	92¾
Am Smel C	88	87¾	Nor Pacific	144¾	144¾
do prfd			M St P & SM.	137	137
Anaconda	46	45	do prfd	140	140
A Sug R Co	128¾	124	N Y C & H	130	130¾
A T & S F.	107¾	107¾	N Y O & W	49¾	49¾
do prfd			Nat Lead C	53¾	53¾
Balt & Ohio	114¾	114¾	North Amc	83¾	83¾
B R T	76	76¾	Pacific Mail		
C & Al Co.			Penn R R.	126	126
Can Pacific	176¾	176¾	P Ste'l com	37¾	37¾
Ches & Ohi	76	76¾	People Gas	115¾	115¾
C & N W.	150	150	Phil & R.	146¾	146¾
C M & St P	159¾	159¾	do I prfd		
C G W I.	128	128	do II prfd		
Col F & I.	55¾	55	Rl'sland Co	27¾	26¾
C C C & St L			do los Shefft		
D L & W			South R Co	37	36
Del & Hud	153¾	153¾	do prfd	87	85¾
Det U R'y			South Paci	130¾	119
D & R G Co	58¾	58¼	Tex C & L.		
do prfd	88¾	88¾	Texas Pac.		
D S S & At.	18	18¼	Toledo		
do prfd			Twin City		
Erie Rail'd	31	31¼	U S S Com.	51¾	51¾
do II prfd	39	39¾	do prfd		
do I prfd	47¾	47¾	U S Rub Co		
Great Wet	35¾	35¾	do prfd		
Gen Elec.	157½	156¾	U Pacific C	187	186¾
G North Pf	144¾	144¾	do prfd	95¾	95¾
Havana Co			Wabash	18¾	18¾
do prfd			do prfd	45	47¾
Illin's Cent	146¾	146¾	West U Tel	70¼	70¾
Kan & Tex	33¾	33¾	Wis C com	82	82
do prfd					

D. Iron Pref.—85 à 197 1-2, 25 à 197 1-2, 2 à 139, 100 à 197, 4 à 196, 50 à 197, 90 à 197, 10 à 197.

Toledo Ryw.—85 à 12.

Molson Bank.—1 à 208 1-2.

Mexican Tramways Bds.—$1000 à 104 1-2.

Mexican Electric Bds.—$1000 à 104 1-2.

Mexican Light & Power Bds.—$1000 à 104 1-2.

Mexican Power Bds.—$1000 à 104 1-2.

Mexican Pfd.—85 à 197 1-2, 25 à 197 1-2, 2 à 139, 100 à 197, 4 à 196, 50 à 197, 90 à 197, 10 à 197.

Toledo Ryw.—85 à 12.

Molson Bank.—1 à 208 1-2.

Mexican Tramways Bds.—$1000 à 104 1-2.

Mexican Electric Bds.—$1000 à 104 1-2.

Mexican Light & Power Bds.—$1000 à 104 1-2.

Mexican Power Bds.—$1000 à 104 1-2.

Mexican Pfd.—85 à 197 1-2, 25 à 197 1-2, 2 à 139, 100 à 197, 4 à 196, 50 à 197, 90 à 197, 10 à 197.

Toledo Ryw.—85 à 12.

Molson Bank.—1 à 208 1-2.

Mexican Tramways Bds.—$1000 à 104 1-2.

Mexican Electric Bds.—$1000 à 104 1-2.

Mexican Light & Power Bds.—$1000 à 104 1-2.

Mexican Power Bds.—$1000 à 104 1-2.

AU MINING EXCHANGE

Chambers-Ferland	.78	.81
City of Cobalt		.53
Cobalt Central	.33 1-2	.41
Cobalt Lake	.10	.10 1-2
Crown Reserve	2.80	2.85
Foster	.34 1-2	.36
Green Meehan	.10	.13
Hyland	.29	.35
John Black Mining Co.		.47
Kerr Lake	2.75	3.00
La Rose	6.50	7.10
Little Nipissing	.36 1-2	.37 1-2
McKinley Dar. Savage	.90	.97
Nipissing	10.25	10.50
Nova Scotia	.49	.51
Peterson Lake	.25	.37
Silver Alliance	.27 1-2	
Silver Leaf	.11	.12
Silver Queen	.43	.46
Temiskaming	1.22	1.24
Trethewey	1.51	1.53

VENTES DU MINING EXCHANGE

Crown Reserve—100 à 2.80, 100 à 2.80, 200 à 2.80, 100 à 2.80, 1000 à 2.82.

Chambers Ferland—300 à 79.

City of Cobalt—100 à 55.

Unlisted Floyd—1000 à 6 1-2, 500 à 6 3-4, 1500 à 6 1-2, 500 à 6 1-2,

Silver Cross—1000 à 35.

Otisse—1000 à 47 1-2, 100 à 47 1-2.

Gould—1000 à 66.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Coal Pfd.—9 à 119.

Ogilvie Com.—21 à 115 1-4.

Iron Pfd.—20 à 197 1-2, 1 à 197 1-2, 20 à 197, 80 à 197 1-4, 113 à 197 1-2, 60 à 197, 60 à 197 1-4, 25 à 197, 25 à 197 1-4, 20 à 197 3-4, 25 à 197.

Telegraph—50 à 163.

Textile Pfd.—15 à 90, 1 à 97 1-2.

Crown Reserve—200 à 2.82, 50 à 2.80, 200 à 2.81, 2050 à 2.82.

Textile Com.—10 à 49.

L. of Woods.—5 à 102.

Lau. Pfd.—16 à 110 3-4.

Mackay—9 à 77 3-4.

Telephone—17 à 145.

Can. Pac.—121 à 176.

Soo Rts.—6 à 7 3-4, 50 à 77-8.

Power—101 à 120, 150 à 116 1-2, 200 à 116 3-4, 2 à 116, 5 à 116 3-4, 5 à 116 7-8, 25 à 116 3-4, 225 à 116 1-2, 20 à 116 3-4.

Winnipeg Ry.—100 à 169 3-4.

Halifax Ry.—10 à 111, 50 à 110 1-2, 5 à 111.

Mackay Pfd.—110 à 73, 5 à 72 3-8.

Porto Rico—50 à 49 1-2, 100 à 49 1-4, 100 à 49, 65 à 49 1-4, 100 à 49, 15 à 49 1-8, 50 à 49.

Rio—50 à 98, 50 à 97 3-4, 100 à 97 1-4, 25 à 97 1-2, 20 à 97 7-8, 65 à 97 3-4.

Havana Pfd.—300 à 87.

Toronto Ry.—50 à 138 1-2, 7 à 138 3-4

Toledo—50 à 12.

Rich. & Ont.—5 à 91, 5 à 91 1-2, 5 à 12.

Marconi—200 à 1.33 3-4,

Illinois Pfd.—150 à 90, 25 à 93 1-4, 285 à 93, 10 à 93 1-8.

Iron—130 à 34 1-4, 65 à 34, 202 à 34 1-8, 110 à 34 1-4.

Nipissing—50 à 10 1-2, 25 à 10 1-4.

L. of W. Pfd.—10 à 120 1-4.

Iron Bds.—$1000 à 91 flat.

Scotia Con. Bds.—$1000 à 104 1-2.

Mex. Pr.—5 à 150.

Bk. Com.—20 à 198.

Bk. N. Sco—7 à 280.

Laurentide—40 à 116.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Dom. Iron Com.—30 à 34 5-8, 35 à 34 1-8, 45 à 34 1-4, 5 à 34 1-2, 75 à 34 3-8.

Mont. Power—20 à 116 1-4, 25 à 116 1-8, 50 à 116 1-8, 60 à 116.

Mackay Com.—25 à 78, 10 à 78 3-4, 5 à 78 3-8.

Asbestos X. D.—25 à 91 1-2.

Crown Reserve.—100 à 2.80, 200 à 2.81, 200 à 2.80, 100 à 2.80, 500 à 2.80, 200 à 2.81.

Penman—3 à 116, 10 à 60 1-4, 25 à 60 1-4, 50 à 60 1-4.

Can. Pac. Rwy—40 à 176 1-4, 35 à 176 1-2, 25 à 176 1-2.

N. S. Steel Com.—42 à 56.

Rich. & Ont.—20 à 92.

Toronto Rio—20 à 123 1-2, 5 à 123 1-2.

P. Rico—25 à 49 3-4, 25 à 49 3-4, 25 à 49 7-8, 25 à 49, 10 à 49, 25 à 49, 10 à 49 3-4, 10 à 50.

Commerce Bk.—7 à 174.

Mexican Comm.—10 à 76.

BROWN, DeLARONDE & CO.,

BANQUIERS ET COURTIERS
97 RUE ST-JACQUES

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.

Attention spéciale apportée à l'achat de valeurs de première classe.

mar-v-5-1mo

LE CONTROLE AUX AMERICAINS

On persiste à parler de la vente de l'Otisse-Currie à des capitalistes New-Yorkais.

On persiste à dire dans le monde de la finance, que les Américains veulent à tous prix avoir toutes nos richesses. Après le trust de l'amiante, ils veulent tenter celui de l'argent.

La hausse du cours des actions de l'Otisse-Currie fait confirmer de plus en plus la rumeur que des capitalistes américains veulent obtenir le contrôle des richesses de cette compagnie comme ils l'ont fait pour nombre d'autres. Un groupe de ces capitalistes est allé visiter la propriété il y a quelques semaines et c'est à la suite de cette visite que M. Pitt fut appelé à New-York. Toutefois, M. Pitt ne veut rien dire de positif au sujet des négociations en cours.

M. Schier, l'ingénieur de la compagnie, nous a dit qu'aucune compagnie minière ne possède une installation aussi complète, pourvu des outillages les plus perfectionnés. Toutes les munitions de bouches et d'industrie sont emmagasinées pour dix mois à l'avance et le plus grand nombre d'ouvriers travaillent sans relâche. La direction de la compagnie mène les choses rondement et économiquement.

On saura dans quelques jours, sans doute, ce qui en est de ces rumeurs d'absorption de l'Otisse-Currie par des Américains.

LE MARCHE AU FROMAGE

Le fromage se vend aujourd'hui 13 3-4 et 13 cts.; il s'en est même vendu à 14 cts.

LE BEURRE VA MONTER

Le beurre nouveau a des tendances à la hausse; il s'est vendu aujourd'hui 22 et 23 1-2c; c'est le beurre de choix qui a obtenu ce dernier prix. Le beurre plus ancien se vend 19 et 22 cents, selon la qualité.

LE PACIFIQUE TIENT LA TETE

Une fois de plus le Pacifique tient la tête de la liste de tous les chemins de fer d'Amérique au point de vue de l'augmentation des recettes. En mars le Pacifique a réalisé un gain de $1,067,000. Le chemin de fer qui le suit de plus près, est le Great Northern, avec $775,716.

Voici d'ailleurs la liste des recettes des principaux chemins de fer.

Canadian Pacific Railway	$1,067,000
Great Northern Railway.	775,716
Missouri Pacific.	429,000
Southern Pacific Railway.	395,032
Denver & Rio Grande.	346,600
Illinois Central.	294,279
Louisville & Nashville.	290,419
Chesapeake & Ohio.	251,135
Wabash.	210,235
Grand Trunk.	161,093
St. Louis South-Western.	119,394
Canadian Northern.	113,400
Colorado & Southern.	104,679
International & Great Northern.	100,000
Texas & Pacific.	88,859

Le "Soo" a subi une légère diminution.

LE M. S. R.

Le rapport des opérations de la compagnie M. S. R., pour le mois de mars, accuse une augmentation très satisfaisante dans les recettes et une diminution dans les dépenses.

Le surplus du mois de mars a été de $55,994, soit une augmentation de $7,989, équivalente au taux de 16.25 p. c.

Pour le semestre les recettes nettes ont augmenté de $45,887, équivalant à 7.60 p.c. Le surplus de ce semestre a été de $465,716, augmentation de $50,698, équivalant à 12.22 p. c.

En six mois, les dépenses ont diminué de $5,010. Pour le semestre, le percentage des dépenses a été de 64.22 contre 65.59 en 1908.

Voici les recettes de la compagnie des tramways pour la semaine finissant le 17 avril :

		Aug.
Dimanche.	$7,824.34	$1,355.57
Lundi.	10,371.88	650.48
Mardi.	10,644.91	1,195.12
Mercredi.	9,682.82	384.62
Jeudi.	10,015.76	142.87
Vendredi.	10,089.54	3,038.44
Samedi.	11,029.24	511,77

LES MARCHE DES OEUFS

Le marché des œufs est toujours très approvisionné, et les prix sont de 19-12c à 20 cts la douzaine.

LA COMPAGNIE PENMAN

La compagnie Penman vient de déclarer son dividende trimestriel régulier de 1 p.c. payable le 15 mai. Le dividende trimestriel sur le capital préf. a aussi été déclaré à 1 1-2 p. ct

UNE HAUSSE SUR LA CROWN RESERVE

Des nouvelles récentes reçues d'Europe font prévoir une hausse importante sur la Crown Reserve. En France particulièrement il s'achète de bons paquets d'actions par l'intermédiaire des courtiers. Les journaux de Paris parlent des richesses de cette propriété minière et l'un des derniers numéros de l'"Illustration" contient des vues photographiques de la principale veine de la mine. On croit que ces vues ont été fournies par les ingénieurs français qui ont visité récemment la propriété de la Crown Reserve et qui l'ont évaluée à 35 millions de dollars.

LE MARCHE DU BLE

L'horizon du marché du blé est couvert de nuages. On ne sait que penser de l'avenir. Les cours sont très irréguliers et le marché paraît plutôt être à l'heure qu'il est entre les mains des manipulateurs. On dirait que les "bears" veulent avoir leur revanche et une baisse sérieuse pourrait bien se produire. D'autre part, on croit que le marché va être soutenu par le groupe Patten.

A Chicago, le blé de mai a ouvert ce matin à 129 3-4 et 194, et celui de juillet à 119 3-4 et 3-8; mais il y avait une légère tendance à la hausse. A Winnipeg, le blé de mai a ouvert à 121, et a monté d'un huitième; celui de juillet n'est vendu 123 5-8 et 3-4.

LE CONCOURS DU TROPHEE

LA SECONDE EPREUVE SE FAIT DEVANT UNE ASSISTANCE NOMBREUSE. — LE CERCLE ST-HENRI ET L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE D'OTTAWA EN LICE.

Le concours d'art dramatique et d'art musical qui se poursuit au Majestic, cette semaine, sous le patronage distingué de Lord et Lady Grey, avait attiré une foule très élégante, hier soir, et les applaudissements chaleureux qui partaient du parterre et des loges ont dû encourager et surtout rassurer les jeunes musiciens de l'orchestre du Conservatoire de musique d'Ottawa et les jeunes acteurs du Cercle Littéraire de Saint-Henri.

Le programme de l'orchestre était très chargé. Cependant, sous la direction intelligente de M. Donald Heins, nos jeunes musiciens ont exécuté les différents morceaux du concours avec un ensemble et une précision peu ordinaires.

Le programme se composait de l'ouverture de Puy Blas de Mendelssohn; d'une allegro moderato, de Schumann; de la mélodie élégiaque, de Greig; du Dernier Sommeil de la Vierge, de Massenet; de la Berceuse, de Jarnevelt, et de trois danses, d'Edouard Germain.

L'auditoire a paru se plaire davantage à l'œuvre de Greig, d'une si belle inspiration. La mélodie langoureuse de Massenet, que l'orchestre a su détailler avec infiniment de délicatesse, n'a pas moins produit une excellente impression sur l'auditoire. Mlles Margaret Cross, Margaret Taplin et Gladys Ewart, ont chanté d'une façon qui dénote un grand tempérament artistique.

Le Cercle Littéraire de Saint-Henri avait choisi pour pièce du concours "La Princesse de Bagdad", d'Alexandre Dumas. C'est une comédie dont la grande difficulté d'interprétation, n'a point effrayé nos jeunes artistes, et en somme, le succès qu'ils ont remporté hier soir n'a été que relatif. Mlle Marguerite Jancy, qui avait le rôle de Lionnette, est sans contredit, l'étoile de la troupe. Sa diction, sa physionomie, son jeu naturel font beaucoup espérer de cette jeune artiste. M. Tougas, le grand premier rôle de la troupe, a joué également d'une façon talentueuse.

Ce soir, nous entendrons la "First Baptist Choral Society", de Montréal, et la troupe d'amateurs "Dickens Fellowship", de Toronto, dans un drame tiré d'une nouvelle de Dickens.

UN MALHEUR LUI EST-IL ARRIVE ?

LE CONSTABLE BOUCHARD, PARTI POUR CAPTURER DES SAUVAGES, TARDE A REVENIR

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 21. —Aux bureaux de la police provinciale, on est fort inquiet à cause de l'absence prolongée du constable Bouchard, qui est parti il y a quelques semaines pour capturer des sauvages qui font la chasse illégalement dans le Parc National des Laurentides.

Plusieurs autres constables sont partis en même temps que Bouchard, pour accomplir une mission semblable, et ils sont revenus avec les prisonniers qu'ils étaient allés arrêter et qui ont comparu devant la cour des Sessions de la Paix.

Le constable Bouchard est parti en compagnie de plusieurs guides sauvages, et l'on conçoit difficilement comment il ne soit pas encore de retour, ou du moins pourquoi il n'a pas encore envoyé de nouvelles.

Il est entré dans le Parc National par Stoneham.

LE DRAME DE BEAUHARNOIS

(Suite de la 1ère page)

de M. Lanctôt sera immédiatement ajournée après celle du coroner.

On a vu avec satisfaction à Beauharnois que de nouveaux événements se produisaient et on espère être plus près maintenant de la solution du lugubre mystère de Saint-Etienne.

Les potins vont leur train naturellement. Après les dépositions des témoins qui ont vu quelque chose, voici venir les témoignages de ceux qui n'ont rien vu.

Le chef McCaskill a été l'objet d'une

AVENTURE AMUSANTE

qui a eu pour cause des pseudu révélations de ce genre. Après avoir travaillé une partie de la journée, hier, il se promenait tranquillement dans les rues du village quand un homme l'aborde soudain, l'entraîne à l'écart et lui dit d'un air mystérieux: Savez-vous que le meurtre a été commis par deux personnes? Non je ne sais rien, répond le chef.

C'était un homme et une femme.

— Vraiment? dit le chef, avec beaucoup d'intérêt; qui vous a dit cela?

—Monsieur un Tel.

— Allons voir M. un Tel.

Tous deux se rendirent chez ce monsieur qui déclara tenir le renseignement d'un autre.

Pendant que nous y sommes, dit le chef, nous faisons aussi bien de mener l'affaire jusqu'au bout. Allons encore chez l'autre. Ils s'y rendirent donc, mais seulement pour constater que le dernier individu n'avait dit aucune des paroles qu'on lui attribuait, et ne savait rien de près, ni de loin du meurtre. L'aventure a beaucoup amusé le chef, et ceux à qui il l'a racontée.

L'ENQUETE.

Il paraîtrait que l'enquête ne sera pas tenue à l'hôtel Russell, mais à la salle du conseil de ville.

M. Cyprien Fortin, marchand quincaillier, qui a vendu

UN FUSIL

tout dernièrement à la famille Houle, se rappelle que c'était un fusil à deux coups, calibre 12. Il ne sait pas auquel des Houle il l'a vendu, tout ce qu'il sait, c'est qu'il l'a vendu à l'un d'eux qu'il reconnaîtrait s'il le revoyait.

AIME HOULE

Le chef McCaskill a adressé au chef de police d'une des villes américaines où le steamer "Bennington" à bord duquel travaille Aimé Houle fait escale un télégramme le priant d'arrêter Aimé Houle aussitôt que le bateau toucherait au port.

Parmi les témoins qui parleront demain, il en est qui ont vu les frères Houle pendant la nuit après que Mme Houle eût dit à ces témoins que tous ses garçons étaient couchés. Le représentant de la PATRIE a appris les circonstances toutes particulières dans lesquelles Mme Domina Pelletier a quitté son mari. Mme Pelletier a quitté le domicile conjugal trois fois, la dernière pour tout de bon. Les parents ayant gardé Pelletier huit jours chez eux après le mariage tentèrent de lui faire faire un contrat de mariage en faveur de sa femme. Ils découvrirent alors que la loi ne permettait pas cela et Domina Pelletier partit, emmenant sa femme. Quatre jours plus tard, le père venait à la demeure de Domina Pelletier pour chercher sa fille. Celle-ci ne voulut pas partir. Ses parents et ses frères venaient sans cesse chez Pelletier, et elle partit un jour et passa plusieurs jours dans sa famille. Domina Pelletier alla la chercher une seconde fois.

Elle partit et ses parents vinrent demander à Pelletier s'il voulait la reprendre. Mais dit-il je ne l'ai jamais envoyée; elle est partie toute seule, qu'elle revienne. Elle revint donc. La troisième et dernière fois elle partit laissant toutes les portes et les fenêtres ouvertes et ne revint plus. Le matin de son départ elle avait trouvée à redire à la qualité du lard qui leur servait de nourriture.

Pelletier trouvant comme elle que ce lard n'était pas bien bon lui offrit de lui atteler un cheval et de lui donner $5 pour qu'elle alla se chercher ce qu'elle voudrait à Saint-Etienne. Elle refusa.

Pelletier partit pour aller travailler, quand il revint, sa femme était partie et en même temps qu'elle avait disparu, dit-on, un portefeuille contenant $21.00, un billet de $200, qui était dû à Pelletier et un autre de $40. Pelletier est rentré en possession de l'argent que représentaient ces deux billets parce que ses débiteurs ont bien voulu le payer mais il n'a jamais revu les billets, ni les $21 qui étaient dans son portefeuille.

FONTE GRISE MOLLE

Elle coute un peu plus que la fonte dure, commune, mais l'EPARGNE sur l'OUTILLAGE, MACHINERIE et le temps de l'ouvrier, rend BON MARCHE cette BONNE QUALITE. Nous coulons la meilleure sorte.

SOUMETTEZ VOS PATRONS.

Demandez nos prix. Voyez notre produit. Satisfaction Garantie.

The WILLIAMS Mfg Co., Limited, 1789 rue St-Jacques, Montreal.

TELEPHONE BELL, MOUNT 466.

Hâtez-vous si vous Voulez en Avoir

La Gold Pyramid Mining Co

of LARDER LAKE LIMITED.

avertit le public que son stock s'épuise très rapidement et qu'il ne reste plus que trois jours pour ceux qui veulent acheter des actions à 25 cents.

503-504 Power Building,

Tél. Bell Main 2985. Montréal.

Résumé des règlements concernant les terres du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section—160 acres, plus ou moins — de terre de l'Etat, disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à l'importe quelle agence, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIRS—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix : $3.00 l'acre. Devoir : — Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead — y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui a dépensé son droit de homestead et ne peut obtenir une préemption, pourra prendre un homestead acheté dans certain district. Prix : $3. l'acre. On pourra faire l'acquisition d'homesteads achetés sur n'importe quelle terre disponible, section de nombre pair ou impair, au sud du canton 35, à l'est du chemin de fer Calgary et Edmonton, et de la ligne ouest du rang 26, et à l'ouest du troisième méridien et de la ligne du chemin de fer du Sault. Devoirs :—Devra résider six mois chacune des trois années, cultiver cinquante acres et construire une maison valant $300.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être loués pour vingt et un ans, à un taux annuel de $1.00 l'acre. Pas plus de 2,560 acres ne peuvent être loués à un seul postulant. Royauté : cinq cents la tonne.

QUARTZ—Une personne de dix-huit ans ou plus, ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds. Prix d'enrégistrement : $5.00. On devra dépenser $100 par année au moins, sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra acheter le claim à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

PLACERS MINIERS, généralement 100 pieds carrés. Droit d'entrée : $5.00.

DRAGAGE—Deux baux de cinq milles chacun d'une rivière pourront être émis à un postulant pour un terme de 20 ans. Prix de location : $10 le mille par année. Royauté : 2 1-2 pour cent dès que la production excède $1,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

BREVETS.

Marques de Commerce, etc.

C.C. COUSINS

SOLLICITEUR DE BREVETS
Chambre 506 Edifice New York Life
Téléphone Main 2033.
Mt-dac

PROCLAMATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'après la clôture de l'élection pour la charge d'échevin No 1, quartier Centre, pour laquelle il y avait contestation, qui a eu lieu jeudi le 15 avril 1909, et après l'examen et l'addition finale des suffrages, d'après les relevés fournis par les différents sous-officiers-rapporteurs nommés pour les divers bureaux de votation, et après l'expiration du délai fixé par la Loi pour un décompte devant un juge, j'ai constaté que M. Jean Z. Resther, architecte, No 319 rue Esplanade, a obtenu la majorité des suffrages donnés ;

Je déclare en conséquence ledit Jean Z. Resther, dûment élu pour ladite charge d'échevin No 1, quartier Centre.

RENE BAUGET,
Officier-rapporteur.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 21 avril 1909.

Département des Chemins de Fer et Canaux

CANAL LACHINE

Avis aux Propriétaires de Remorqueurs

Des soumissions cachetées portant à l'endos "Soumission pour le service de remorqueurs" seront reçues par le soussigné jusqu'à 4 heures, le jeudi, 29 avril 1909, pour la fourniture d'un remorqueur qui sera employé à l'écluse No 2 du Canal Lachine, durant la prochaine saison de navigation.

On pourra se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de l'ingénieur-surintendant des Canaux de la Province de Québec, No 2 Place d'Armes, le et après le mardi, 20 courant.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,
L. A. JONES,
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, 20 avril 1909.

Les journaux qui insèreront cette annonce sans l'autorisation du Département n'en seront pas payés. 47-6

Département des Travaux Publics & du Travail P.Q.

Québec, 15 avril 1909.

Des soumissions cachetées, adressées à l'honorable L.-A. Taschereau, ministre des Travaux publics et du travail, P.Q., seront reçues à Québec, Hôtel du Gouvernement, le 16 mai, 1909, entre 9 heures a. m., et 4 heures p. m., pour la construction d'une Annexe à l'édifice de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, sur le Parc Lafontaine, Montréal, P.Q. Jusqu'à cette date, les plans et devis des travaux à exécuter seront visibles au bureau du gouvernement, 9, rue St-Jacques, Montréal, chez M. R.A. Brassard, architecte, tous les jours de 10 heures du matin à quatre heures de l'après-midi.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque pour une somme égale à cinq pour cent du montant de cette soumission, sur une banque régulièrement constituée et acceptée par cette même banque. Ce chèque, payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux publics et du Travail, sera confisqué au profit du gouvernement dans le cas où le soumissionnaire refuserait de remplir les engagements que comporte sa soumission. Les autres chèques seront remis à qui de droit au plus tard le 30 mai prochain.

Le Gouvernement ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
ALPHONSE GAGNON,
Secrétaire du Département des Travaux publics et du Travail, P. Q.

N.B.— Pas de reproduction sans un ordre spécial, et par écrit de ce département. 46-4

The Suburban Tramway and Power Company

AVIS

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la SUBURBAN TRAMWAY AND POWER COMPANY, aura lieu le mardi, 4ème jour de mai prochain, à trois heures de l'après-midi, au bureau de la compagnie, édifice des Tramways, Montréal. Les livres de transfert seront fermés du 28 courant au 4 mai prochain y compris ces deux jours.

Par ordre du bureau de direction.
PATRICK DUBEE,
Secrétaire.

7 avril 1909. 45-4

Province de Québec, district de Montréal, Dans la Cour de Circuit du District de Montréal, No. 2631. I. L. Lafleur Limitée, corps incorporé ayant sa place d'affaires en la cité de Montréal, demanderesse vs Louis Henry, Jr., de la cité de Montréal, défendeur.

Il est ordonné au déf

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

— DE —

La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 30 mots ou moins pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 10 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 15 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.

TOUTES les autres annonces " On demande," 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieu où vous pourrez porter vos "PETITES ANNONCES"

OUEST.

20—Pharmacie Léonard, 3196 Notre-Dame, Ste-Cunégonde.

21—Pharmacie Guérin, coin des rues Versailles et Notre-Dame.

20—Pharmacie Ethier, 993 Ouest rue Notre-Dame

28—Pharmacie Dansereau, 1980 rue St-Jacques, St-Henri.

29—Pharmacie Létourneau, 3791 rue Notre-Dame, St-Henri.

30—Pharmacie Comtois, coin des rues Atwater et St-Jacques.

33—Pharmacie Bernard, 3637 Notre-Dame, St-Henri.

36—Westmount Provision Store (E. Gervais), 4600 rue Sainte-Catherine Ouest, Westmount.

40—Ronayne Bros., marchands de chaussures, coin des rues Inspecteurs et Carré Chaboilles.

44—P. Bruneau, épicier, coin des rues Fulford et St-Jacques.

45—Pharmacie Paquette, 370 rue Centre.

47—International, Drug Hall, coin des rues St-Jacques et Cathédrale.

[illegible] ofier, marchand de journaux, 544 rue St-Antoine, près Atwater.

62—M. Albert Lasalle, 1637 rue Notre-Dame Ouest. Tél. Bell Westmount 788.

J. N. Nault, coin Notre - Dame et Richmond.

NORD-OUEST.

8—Pharmacie Albert, coin des rues St-Laurent et avenue des Pins.

9—Pharmacie R. Martineau, coin des rues Mont-Royal et Saint-Laurent.

25—Pharmacie Roberge, 1231 Boulevard St-Laurent.

46—Pharmacie Lesage, coin rue St-Laurent et Boulevard St-Joseph.

56—Pharmacie Bergeron, coin Fairmont et Clark (Annex).

65—Fairmount Medical Hall, coin Clarke et Ave. Fairmount.

Pharmacie Northmount, Ave. Lacombe et Chemin principal, Côte des Neiges.

69—Dr V. Gosselin, coin DeIsle et Atwater.

MAISONNEUVE

18—Pharmacie Hochelaga, 1868 rue Ste-Catherine Est, coin Cuvillier.

51—Pharmacie Maisonneuve, coin Desjardins et Notre-Dame, Maisonneuve.

53—H. Ricard, épicier, 557 Ontario Maisonneuve.

Chambres Demande

CHAMBRE DEMANDEE—Un garçon demande chambre et pension soit rues St-Huberr, St-Denis ou Cherrier. Devra y avoir le téléphone. S'adresser A. 156 la PATRIE. 46-3

Elèves Demandés

STENOGRAPHIE française et anglaise. Cours par correspondance ou individuel, 25 ans d'expérience. Système incontestablement supérieur. Demander prospectus. Diplômes octroyés. Institut Sténographique Perrault, 26 Emilie Montréal. 47-me-s-11fs

TELEGRAPHIE — Jeunes gens demandés de suite pour se qualifier pour des positions de chemins de fer. Cours jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 47-6

Emplois Demandees

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.— URBAIN LAFONTAINE, gérant.

Situations Vacantes

ELECTRICIEN — On demande un électricien, s'adresser 4 St-Denis. 46-3

HOMME DEMANDE — Un homme connaissant bien la ville et le soin des chevaux, sachant lire et écrire. S'adresser le soir, à 388 Amherst. 47-1

HOMMES DEMANDES — Des hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. A commission ou à salaire, $83 par mois et dépenses, $4 par jour. Emploi permanent pour de bons hommes fiables. Expérience non requise. Ecrivez pour informations. Empire Medicine Co., London, Ont. 30-jno.

ON DEMANDE un électricien. S'adresser 4 St-Denis. 46-3

ON DEMANDE un bon boulanger connaissant le rôtier et un assistant. S'adresser 354 Colonial Ave. 46-1

ON DEMANDE un garçon fort, pour faire les commissions dans une épicerie, avec référence. S'adresser au No 210 Ave. Hôtel de Ville. 46-3

ON DEMANDE un jeune homme comme gérant d'une imprimerie importante. Une personne connaissant le français et l'anglais préférée. S'adresser à Chambre 121, Edifice Bell Telephone. 46-3

Situations Vacantes

PLATRIER — On demande un plâtrier immédiatement. S'adresser 568 Fullum. 46-3

UNE IMPRIMERIE demande un jeune homme ou une jeune fille, connaissant l'anglais et le français, comme assistant-comptable. Une personne ayant de l'expérience dans l'imprimerie préférée. Références exigées. S'adresser par lettre à G. C. "La Patrie." 46-3

VENDEURS DEMANDES pour des plants d'arbustes du Nord, cultivés dans la province de Québec. Les plus grandes commissions payées chaque semaine. Position permanente. On doit écrire les deux langues. Canadian Nursery Co., Montréal. 256-P-H-jno

Femmes-filles demandées

COUTURIERE demandée au No 112 rue Ste-Catherine Ouest. 47-1

FILLES

Opératrices expérimentées pour pantalons de qualité. Position absolument stable aux personnes compétentes. (On ne travaille pas le samedi après-midi). S'adresser de suite à Mlle Raymond, chez Robert C. Wilkins, 28 rue Dowd, près Bleury. 44-6

ON DEMANDE une femme de journée. S'adresser 77 rue Crescent. 46-3

—On demande une bonne fileuse d'expérience pour machine à régler. S'adresser à la PATRIE, département des Impressions. 37-j.n.o.

ON DEMANDE une jeune fille connaissant bien les deux langues, pouvant traduire l'anglais en français, position permanente. S'adresser 91 Ave DeLorimier. 45-3

ON DEMANDE immédiatement des modistes pour les chapeaux; des garnisseuses, préparateuses et des vendeuses au magasin des modes Albert Wexler, 36 Ste-Catherine Est. 47-6

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent; bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 109 rue Latour. 46-jno

Servantes Demandees

CUISINIERE — On demande immédiatement une cuisinière. Bon salaire. Références exigées. S'adresser à 136 Cherrier. 47-3

ON DEMANDE une bonne servante, dans une petite famille, bon chez soi. 162 Avenue Laval. 47-1

ON DEMANDE une fille pour la cuisine et une fille de salle sachant parler l'anglais. S'adresser Grant Gold Cure, 55 St-Denis. 44-6

SERVANTE demandée au No. 717 rue St-Hubert. Références exigées. Pas de lavage. 46-3

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale, petite famille. Haut salaire payé. S'adresser à 136 Cherrier. 44-6

A Louer

CAVE A LOUER — Cave de 25 x 60 pieds et 7 pieds de hauteur, cimentée, avec hangar, gaz, bien éclairée, $15 par mois. S'adresser 3539 St-Hubert. 47-6

Chambres à Louer

BERRI, 138 — Magnifiques chambres doubles et simples, sur étage du bain, très bien meublées, téléphone, gaz Auer, etc. Possession immédiate. 45-3

CHAMBRES A LOUER—Belles chambres meublées, pour messieurs seulement. 164 Wolfe. 41-8

Maison à Louer

6 LOGIS

A louer, rue Marquette, près Mont-Royal, fini de première classe, système de chauffage, 7 appartements, tout neuf, chauffés depuis 2 mois. S'adresser immédiatement 34 Mont-Royal. 42-14

A LOUER — Deux flats A 554a-54c rue Amherst, 6 pièces chaque, w.c., gaz, électricité, balcon. S'adresser 54 rue Bonsecours. 47-3

A LOUER, — Logement à louer, 3 étages, 11 pièces, avec écurie de six places. S'adresser à Wm Gravel, 1381 Boulevard St-Laurent. Tél. Est. 5440. 45-s-me.

A LOUER, No. 110 rue Ste-Catherine Est, un grand magasin pouvant être divisé en deux et loué séparément. S'adresser à A. Dalbec, 72 Notre-Dame Est. 46-6

A LOUER rue Esplanade en face de la Montagne, trois beaux flats, 7 8 et 9 appartements, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à 253 Esplanade. Téléphone Est 2490. 43-6

A LOUER — A Maisonneuve, 2 flats, 7 appartements, No 585-587 Lafontaine, avec améliorations modernes, A. A. Ranger, Bell Est 1811. 1377 Notre Dame Est. 45-11

A LOUER, 152 Cherrier, logement à deux étages, 9 appartements. Améliorations modernes. Loyer $37.50 — 484 Berri, plain-pied. Loyer $12.00 — Harry Reber, suite 24, 120 St-Jacques. Tél. Main 3362. 46-6

A LOUER — 535 Alma, 6 chambres, $12.00; 539 Alma, 3 chambres, $7.00; 541 Alma, 6 chambres, $12.00; 118 Christophe Colomb, 5 pièces, $12.00, tous ces logements sont imités. Voyez propriétaire, 576 Marie-Anne. 44-7

A LOUER — Un magnifique logement situé au deuxième d'une maison de deux étages, avec toutes les commodités modernes et les plus récentes améliorations. Electroliers et gazeliers compris. Contenant sept grandes pièces, 661 rue Mance. Possession immédiate. S'adresser sur les lieux. 42-6

A MAISONNEUVE, haut de maison à louer, 6 appartements, améliorations modernes, bien imité, bain, gaz, w.c., $19.50 par mois. S'adresser sur lès lieux, 378 Bourbonnière, Maisonneuve. 38-26

FLATS A LOUER — Rue Dorchester, près St-Denis, deux $20.; Avenue Mont-Royal, près Boyer, quatre, 15. S'adresser à Armand Grenier, 97 St-Jacques. 46-10

LOGEMENTS A LOUER

RUE ST-HUBERT, près Mont-Royal No 1649, 6 appartements, lumière électrique, gaz, bain, etc. Loyer $14.00, ménage fait.

RUE BERRI, No 882, près Rachel, 5 appartements avec écurie. Prix $14.00.

RUE ERNEST, 19 et 21, près carré Saint-Louis, Bas et milieu, 5 et 6 appartements. Fournaise, électricité, etc, $19 et $22.

S'adresser Lg A. Cadieux, 62 rue St-Jacques, Main 4066. 46-6

MAGNIFIQUE plain-pied à louer, 7 appartements, bain, gaz, eau chaude, belle localité, en face du fleuve, loyer modéré. S'adresser sur les lieux, 39 Notre-Dame, Viauville, près de la 1ère Avenue. 47-4

Maisons à Louer

M. A. L. — A louer, un logement, 2ème étage, six appartements, bain, w.c., lumière électrique et gaz, 376 rue Dorion, $15 par mois. 46-3

M. A. L.— Rue Mentana, No. 123, Grand logement, 9 pièces, gaz, bain, électricité, eau chaude, etc. Tout en bon ordre. E. Lapalme, 34 Notre-Dame-Est. 46-5

M. A. L. — 565 Marie-Anne, près Christophe-Colomb, maison neuve, 6, 7, 8 pièces. Bain, gaz, électricité. Bon marché. S'adresser 565 Marie-Anne. 46-6

M. A. L.—Rue St-Denis, 920, plain-pied, 3 appartements, eau chaude, électricité, 25 piastres. S'adresser 372 Sherbrooke Est. Téléphone Est 2483. 47-1

M. A. L. — Beau plain-pied de 8 chambres, améliorations modernes, facade en pierre. Rue Amherst. Tel. Bell Est 5269 ou Est 737. S. Robillard, 388 Amherst. 47-4

M. A. L.—A louer, Plain-pied, 636 St-Hubert, 88, 92, 96 Garnier près Parc Lafontaine, 86 rue Marquette, maison et écurie. S'adresser 53 Marquette. 44-6

MANCE, 540A et 544A, plain-pieds modernes, 5 et 7 chambres, gaz, électricité, nouvellement teintes. Loyer modéré. S'adresser 1277 St-Dominique. Phone: E. 1819. 46-4

PARC LEBRUN—LONGUE-POINTE

Logements à louer.—6 pièces. Toutes les améliorations et le confort moderne, eau et w.c. dans la maison, etc. Le plus beau site de l'île de Montréal. Endroit idéal pour villégiature. S'adresser au Parc Lebrun, à Nap. Lebrun. 43-7

PLAIN-PIED de 7 appartements, gaz, bain émaillé, hangar à même la maison. Pas de ménage à faire, maison très éclairée. Eau chaude. S'adresser 2539 St-Hubert. $12 par mois. 47-5

PLEIN-PIEDS de 6 et 7 chambres, neufs, tapissés, w.c., lavabos et bain émaillé, électricité, fournaise à eau chaude, moderne, chauffés ou non. No 682, 682A Esplanade. S'adresser au Dr Dalpé, 1018 rue Ste-Catherine ouest. 32-26

15 LOGIS

A louer sur les rues Hutchison, Marquette, Boyer, Fabre, Panet, Desmarais, Lafayette, grandeurs 3 à 8 appartements. Prix de $7 à $20. O. Massicotte, Edifice "La Patrie". Pour renseignements veuillez passer au bureau. 44-12

15 LOGIS

A louer, rue Hôtel-de-Ville, entre Ontario et Duluth, rue Roy, rue St-Urbain, améliorations modernes, gaz, électricité, eau chaude, 5, 6, 7 appartements à louer, à bon marché, S'adresser 717 Cadieux. Tél. Est 6906. 45-3

546 SHERBROOKE Est

Coin Amherst, magnifique flat chauffé, 3ème étage, 8 grandes pièces, bien éclairées. Gaz, électricité, eau chaude, bain séparé des w.c., ménage à neuf. S'adresser à M. J. Léon Dozois, chez Dupuis Frères, 447 Ste-Catherine Est. 36-jno

A Vendre

BIERE D'EPINETTE

Bière d'épinette blanche et rouge, recettes gratuites; cornets pour crème à la glace, essence vanille, etc., bouteilles, bouchons brevetés, levain "Yeast" de brasserie et tous accessoires nécessaires pour la préparation de la bière d'épinette au plus bas prix. P. Bougie et Cie, successeurs de Boston Manufacturing Co., 273 rue des Seigneurs, Montréal. Téléphone Main 6384. 45-24

AUTOMOBILE— A vendre "Clément-Bayard", 4 cylindres, 30 chevaux-vapeur, machine "française" de première classe et en très bon ordre. S'adresser à T. Lessard, 191 rue Craig Est. 46-6

A VENDRE—Bureau-lit neuf, trois tiroirs. 53 Cherrier. 47-4

A VENDRE — Boutique de barbier. S'adresser 301 Beaudry, près de la rue Ste-Catherine. 46-6

A VENDRE—Poêle de cuisine en acier tout neuf, six mois d'usage. 462 Colonial Ave. 46-3

A VENDRE un sideboard, sofa, table couchette simple en fer, le tout en parfait ordre. S'adresser 72 Mentana. 47-6

A VENDRE, matériaux de construction, brique, pierre, châssis et portes. S'adresser à l'abattoir de l'Est ou 875 Notre-Dame Est, F. Sirois. 46-6

A VENDRE — Carrosses de bébés, depuis $4.00 jusqu'à $35.00. Couchettes en fer et cuivre, comptant ou crédit. Guibord & Bertrand, 916 rue Ste-Catherine Est. 42-6

A VENDRE — L'"Opinion Publique", 1870 à 1882, la "Vérité", 1885 à 1899, poêle à gaz à deux ronds, fournaise tortue, 5 mois d'usage. Le tout à bas prix. S'adresser 2109 St-Urbain, Ville St-Louis. 47-6

A VENDRE—Balance "Computing", express d'épicerie, 1 harnais, show case, de comptoir à 2 étages, machine à écrire "Empire," bureau "Roll Top"; table, "Files avec boîte pour bureau, presse à copier, un safe-moyen; machine à imprimer. Le tout à vendre à grand sacrifice. S'adresser 107 St-Jacques, chambre 66. 43-6

BICYCLES — Bicycles et accessoires de toutes sortes pour bicycles. Catalogue gratuit. Bicycle Munson, Toronto. 19-104fs

BICYCLES A VENDRE— Nouveaux bicycles avec frein "New Departure", pour côtes, protecteurs contre la boue, pneus détachables, $25.00. Catalogue gratuit. Bicycle Munson, Toronto. 46-52fs.

BOIS DU C. P. R. USINES ANGUS

A $1.50 et $1.75 par voyage, Est de Boulevard St-Laurent, et $2.00, $2.25 et $2.50 ouest du Boulevard St-Laurent. Téléphonez votre commande à Est 6275. 44-26

CAMERAS

CAMERAS HUTTIG, meilleurs que les kodaks, tous styles, la plupart compacts, dans une classe à part. R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest, Montréal. 45-34

CHAPEAUX

W. Clermont, 300 St-Denis. Splendide choix des meilleures marques de chapeaux. Seulement qualité supérieure. Valant $3.00, pour $2.00 à $2.50 pour les annoncer. 47-26

Cheminées

PIERRE ARTIFICIELLE

De toutes grandeurs. Très durables et faciles de posage. Pierre perforée pour murs de refente et lambrissage. Jos. Hogue, 965 Berri. Phone Est 2926, Montréal. 27-52

DEMANDEZ nos prix pour gasoline, benzine et alcool, graisses et accessoires d'autos. P. Gadbois & Cie., 316 Hôtel de Ville. Est 2171. Près Ste-Catherine. 40-26

MAISON de pension à vendre dans le centre, 14 pièces, bonnes conditions. S'adresser Girard et Gagnon, Ltée., 360 Ste-Catherine Est. 45-6

A Vendre

COMBUSTIBLE A BON MARCHE

Coke pour l'usage domestique; brûle bien, s'allume facilement; propre et sans fumée. Les meilleurs résultats. Coûte $2.50 de moins, par tonne, que le charbon anthracite. Demandez-le à votre marchand de charbon. Les commandes C. O. D., sont acceptées.

THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER COMPANY 252 j.n.o.

GLACIERE A VENDRE pour boucher ou épicier, pouvant se défaire facilement. S'adresser à Wm. Gravel, 1381 Boulevard St-Laurent. Tél. Est 5440. 45-s-me.

HABILLEMENTS

W. Clermont, 300 St-Denis, fabrique sur commande le choix des habillements, coupe élégante et garantie, $15 en montant. Meilleurs tweeds anglais, vendus en dessous du readymade. 47-26

MOULIN A laver $3.50 A $15.00. Tordeurs $2.75 A $7.00, garantis. Gazeliers, un grand choix. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal, coin Rivard. 43-21fs.

PAS CROYABLE! — Pas de planche à laver! Pas de moulin à laver! Pas d'eau de Javelle! Pas de brûlage de linge! Pas de frottage! Garantie! Poudre à laver électrique! Agents épiciers demandés dans toutes les villes et villages. Echantillons donnés gratis aux dames. Electric Washing Fluid Co. 82 Bonsecours. 31-26

PHOTOGRAPHIE — Portraits Cabinet de $3 réduits à $1.50. De $2.00 à $1.00. Voyez-les, ils sont d'un beau fini. Joseph Campeau, 1264 Boulevard St-Laurent. 46-21

POELE DEFENDEUR

En acier, autrefois manufacturé par Guilmette et Gauthier. Aussi poêles de seconde main. Réparations de toutes sortes, spécialité. G. Quintal, 800 Craig Est. Tél. Main 379. 27-26fs

SUR CREDIT

La place la meilleure marché de la ville, sur toute la ligne. Costumes de dame, jupes, blouses, hardes faites pour hommes, etc., de $1.00 à $2.00 par semaine. R. Ness, 1707 Ste-Catherine Est, entre Desery et Darling. Est 695. 43-26

TAPISSERIE, 3c A $1.00 la pièce, articles de peche, revolver, manteaux à gaz, peintures, vitres, granit, ferblanteries. J. L. Rouillard, 332 Mont-Royal, coin Rivard. 42-21

UNE MAISON GARNIE

Argent comptant ou avec facilités de paiements, de meubles, poêles et tapis de première ou de moyenne classe. Marchandises entreposées et assurées gratuitement jusqu'à demande. Lande Bros., meubleurs de maisons et marchands de confections pour dames et messieurs. 234 et 236 St-Laurent, près Dorchester. Ouvert le soir. 25-1-me-v-31fs.

YACHTS — A vendre yachts et moteurs à gazoline, neufs et d'occasion. Spécial, 3 moteurs de 1 1-2 forces à $45 chaque. La Cie d'Auvents des Marchands, Ltée., 29 Notre-Dame Est. 29-24

Cartes postales illustrées

LES LIVRES

10c le Volume—3 pour 25c—12 pour $1 frais de transport payés.

Chaque vol. complet sous couverture en couleurs.

Le Secret du Glacier—Rocabol le Bandit—Se Tuera-t-il—La Tête Ensorcelée—Les Batteurs de Brousse—Les Sept Vendettas de Musolino—La Mort qui Court—Le Diable du Schah—Exploit du Capitaine Kettle—La Rançon du Crime—Nouveaux Exploits de Kettle—Le Pilote Fantôme—Derniers Exploits de Kettle—Les Ruses de Barneff—Le Pope Sanglant.

Demandez nos Catalogues de Cartes Postales, Romans et Publications françaises envoyés, sur réception d'un timbre de deux sous.

Librairie GUAY,

283 rue St-Joseph, Québec.

42-jno

MARCHANDS

Demandez nos listes de prix de cartes postales, images de 1ère communion et livres de Prières. ∴ ∴

Choix Immense.

Prix Raisonnable.

La Cie Internationale d'Importation,

60 RUE NOTRE-DAME EST.

Boite postale 201. Tel. Main 5489

29-jno

Chevaux et Voitures

A VENDRE—Piano-box, harnais, bicycle, en parfait ordre, vendra bon marché. S'adresser au collège, No 558 rue Maisonneuve. 46-3

A VENDRE—Beaux harnais neufs, pour express, tous avec ornements en cuivre, à $30, $35 et $50. La qualité et le prix surpassent tout. R. J. Latimer & Co., 21 rue Saint-Antoine. 44-17-19-21-23

A VENDRE—Jobbing express, une voiture concord de seconde main $25.00 et 99 voitures neuves des styles et du fini des plus jolis, aux plus bas prix, pour argent comptant. R. J. Latimer & Co. 21 rue Saint-Antoine. 44-17-19-21-23

A VENDRE — Lorries légers, pour un cheval, tombereaux à charbon, tombereaux pour travaux de corporation, tombereaux pour entrepreneurs, harnais à camion et à express. R. J. Latimer & Co. 21, rue St-Antoine. 44-17-19-21-23

A VENDRE—Les styles les plus jolis et les plus modernes de voitures de promenade et de commerce, quelque choses de chic, bonnes et de durée. Garanties de première classe. Un choix parmi 100 styles et échantillons. R. J. Latimer & Co. 21, rue St-Antoine. 44-17-19-21-23

CHEVAUX — A vendre un beau cheval de tombereau pour $115, aussi un joli cheval d'express, pesant 1,150 livres pour $125. S'adresser 186 Colonial. 42-6

HARNAIS de famille presque neuf, pouvant servir pour Gladstone; aussi un harnais de charretier d'express et de tombereau, le tout en parfait ordre. 19 McGill College Ave.

Chevaux et Voitures

A VENDRE

un magnifique Victoria de famille en parfait ordre à bon marché.

S'adresser à

396 AVE. de l'HOTEL DE VILLE.

ENCAN DE CHEVAUX — 4 étalons, 3 canadiens, dont un Messire, détient le record du monde pour 5 milles et 1 descendant pur sang anglais, 1 jument canadienne, 1 jument trotteuse, seront vendus à l'encan, à 11 heures a.m., le 29 avril, chez Geo. Sénécal, St-Marc, comté Verchères. Les ventes à complet sacrifice seront retenues. 42-12

Echange de Chevaux de la Partie Est

Chevaux achetés, vendus et échangés. Toujours en mains de 25 à 60 chevaux. Tous poids et toutes races convenant à tout travail. Prix honnêtes. Nouveaux abattoirs du C.P.R., angle Avenue Mont-Royal et rue Iberville. John Innes, propriétaire. Tél. Est 3230. Une visite sollicitée. 46-26

EXPRESS — A vendre, 4 express, 3 chariots à pain, charrette de boucher. J. B. A. Major, 386 Rachel ou 88 avenue Labelle. Tél. Est 6799. On vend par paiement. 42-6

NOUS VENONS d'avoir instruction de M. John Brophy, de vendre ses 18 chevaux d'ouvrage qui seront vendus jeudi après-midi le 22 courant à 2.30 p. m. Tous ces chevaux seront vendus sans réserve. Nous avons aussi en main une paire de juments brun castor pesant 1400 lbs chacune, âgées de 6 et 7 ans. Aussi une belle agrès de poney de premier ordre. Le tout pour être vendu sans réserve. P. Vandelac, 33 Place Jacques-Cartier. 47-1

Hotel à vendre

HOTEL A VENDRE. — Rue Notre-Dame Ouest, pour $6,000. Recettes $125.00 par semaine. On échangera contre propriété. Girard et Gagnon, Limitée, 360 rue Sainte-Catherine Est. 46-6

Lots a Vendre

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE PRES DU FLEUVE—Plus beau point de vue de l'île. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine; exemption de taxes pendant 5 ans; rues, 70 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux. Nap. Lebrun, propriétaire. Bureau ouvert tous les jours. 3-5m.

A Ahuntsic, 2 beaux lots à vendre, rue Ste-Claire, à 300 pieds des tramways. S'adresser à U. Chopin, Main 3826 ou Est 3150. 28-21

BOULEVARD BERNARD

Longue-Pointe — Magnifiques lots sur le bord du fleuve. Beau panorama. Payables $1.00 comptant. Balance en 10 ans sans intérêt, par versements de 50c, 75c, $1.00 par semaine. Exemption de taxes pendant 5 ans. Rues 85 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs, etc. Centre commercial. Chars Notre-Dame. Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux, à Pierre Bernard . Le samedi après-midi et le dimanche: ou 15 Côte St-Lambert, au Notaire Labadie. 36-2m.

LI EZ CETTE ANNONCE

si vous voulez vous assurer d'une occasion de bon marché pour deux lots à bâtir destinés à doubler de valeur en deux ans. Pour détails complets, s'adresser à John MacLean, 180 rue St-Jacques, Phone Main 3791. Adresse de la résidence, après 8 heures tous les soirs, Uptown 1169. Les lots doivent être vendus cette semaine à un prix de sacrifice. Ils mesurent 24 x 50. Faites une offre. 46-3

LOTS A VENDRE.—Lots à vendre à Montréal Est, depuis $190.00 à $750.00. Conditions, $1.00 par semaine. Le plus beau site de tout l'île de Montréal. S'adresser Girard & Gagnon, Ltd., 360 Ste-Catherine Est. 31-24

LOTS A BATIR à vendre à Montclair, New-Westmount, Westmount Plateau, Beaurivage, Longue-Pointe et Ville Saint-Louis, à partir de $125.00 et plus, suivant la localité, payables $1.00 par mois, et plus. Geo. Marcil & Cie., 180 St-Jacques. 36-mer-s-jno

Meubles à Vendre

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 34-jno

A VENDRE — Sofas-lits neufs, valant $30.00, pour $15.00. $20.00 pour $10.00, $15.00 pour $7.50, $10.00 pour $5.00. S'adresser 252 Mentana. 26-21

MEUBLES A VENDRE — Deux sets de chambres à coucher en noyer noir, tables et chaises de salle à manger, canapés, poêle Chapleau No 9. Le tout en parfait ordre. Sera vendu à sacrifice. 94 rue St-Denis. 46-2

MEUBLES A VENDRE—Durant ce mois, meubles, tapis, prélarts, à bon marché. Venez voir nos prix meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Cie., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. 45-25

O. B. RANGER

Offre au public un assortiment complet de meubles, couchettes en fer, prélarts, tapis, set de salon, poêles acier, glacières, rideaux, portières, le tout de première classe et à conditions faciles. 1239 Ontario Est, près Fullum. 26-24

On Demande a Acheter

—On demande à acheter un poney, voiture et attelage complète. S'adresser B. 157 La Patrie. 46-3

ON DEMANDE A acheter ou à louer de 2 à 5 arpents de terre près de Montréal, avec bâtisse préférée. T. Leroux, P. O. B. 1091, Montréal. 43-5

Occasions d'Affaires

A VENDRE—Hôtels, restaurants licenciés, épiceries, magasins de cigares, bonbons, maisons meublées pour louer des chambres, salles à manger, magasins de mercerie, de modiste, et tout autre commerce. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face la PATRIE. Tel. Est 4565. 44-6

A VENDRE PAR

Gilbert Martin & Cie

88 Notre-Dame-Est. Main 2190. Le soir 604 DeLorimier, près rue Sherbrooke. Tél. Est 6488.

CLOS de bois, compris la propriété, coin de rues, terrain 100 x 109 pieds, avec écurie, hangar, remise, office, bonne maison, un bargain.

CLOS bois, charbon, etc., centre de Montréal, bail 3 ans, $250 de ventes, au comptant, par semaine. Vendra sous 8 jours, $1200.

ETAL de boucher, excellente place, recettes $400 par semaine, installation 1ère classe, prix $700. Faut vendre immédiatement. Cause: mortalité.

EPICERIE et étal de boucher combinés, beau coin, vendra bon marché; acceptera petite propriété en échange.

BOUTIQUE de barbier et magasin de cigares, excellente place, loyer $19, logement compris. Vendra $700.

MAISONS de pension ou pour louer des chambres, rues St-Hubert, St-Denis, Berri, Dorchester, Sanguinet et Ste-Catherine, donnant un revenu de $60 à $100 par mois, vendra depuis $900 comptant, balance très facile.

HOTELS à 8, 20, 50, 100 milles de Montréal, 12 à 30 pièces meublées, recettes $175 à $250 par semaine; prix, $10,000 à $15,000, dont $3,000 à $5,000 comptant. On accepterait bonne propriété en échange.

S'adresser Gilbert Martin & Cie., 38 Notre-Dame Est. 17-20-22

A WOTTON, moulin à scie avec toutes machineries nécessaires, pouvoir par eau développé à soixante-quinze forces de chevaux, bon centre vous moulanges. Prix $2,500. Echangera pour propriété ou lot à bâtir, à Sherbrooke ou Montréal.

WOTTON, terre de 225 acres, les trois quarts en culture, deux maisons et granges, deux milles du village, $2,500.

GARTHBY — La célèbre ferme Bouchard, 50 Acres attenante au village et sur les bords du Lac Aylmer, $2,200.00.

CHEMIN GOUIN, CO. LABELLE.—Moulin à scie, à vapeur, très complet, engin 70 forces, bouilloire cent forces de chevaux, $3,500. Conditions faciles dans chaque cas.

A. C. MIQUELON, Danville, Qué. 46-12

CHANCES D'AFFAIRES

Association d'Immeubles Canadienne

11 Saint-Jacques. Tel, Bell Main 6629

Agence générale, règlements de successions, collection de loyers, etc. Achats et ventes de restaurants licenciés. Epiceries et toutes espèces d'industries. Immeubles, propriétés de campagne et de ville achetées, vendues, échangées. Prêts sur hypothèque. Débentures. Venez consulter notre liste de propriétés. 42-24

OCCASIONS D'AFFAIRES. —Hôtel C.P.R., licencié, voisin de la gare du Pacifique, coin des rues Notre-Dame Est et Berri, contenant bar, salle de lecture, de réception et à dîner, et 24 chambres à coucher. Cet hôtel est en pleine opération et doit être vendu immédiatement pour cause de santé. S'adresser à Alex. Desmarteau, 60 rue Notre-Dame Est, Montréal. Tél. Main 1257. 47-4

Terre a Vendre

TERRES DU VERMONT A VENDRE — Ferme de 240 arpents à vendre, à deux milles du village, magnifique maison, 3 belles granges, l'eau courante à la maison et aux granges, 35 vaches à lait, 2 chevaux, plusieurs jeunes bêtes à cornes, toutes les machines agricoles, voitures, centrifuge, pouvoir à chevaux, ainsi que beaucoup d'autres objets, trop long à énumérer, le terrain est d'une excellente qualité, très bien bâti, la maison et les granges ont coûté plus que ce que l'on demande pour la terre et le roulant. Cette ferme est un bargain pour un prompt acquéreur. Prix pour la terre et le roulant, $8,500, $3,000 comptant, balance par paiements faciles. P. J. Audette, agent d'immeubles, Swanton, Vt. P.S.—J'ai 43 autres belles terres à vendre dans tous les prix. Si vous avez intention de vous établir, venez me voir. 37-15

Argent à Prêter

ACHATS DE BILLETS

de personnes à salaires et autres sans garantie. Paiements faciles. Bureaux dans 66 villes importantes.

D. H. TOLMAN, Chambre 1,

2-jno ***54 NOTRE-DAME, EST***

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE — Argent à prêter sur première hypothèque au taux courant, seconde hypothèque sur propriété de premier risque. S'adresser Harry Reber, 132 St-Jacques. Main 3362. 46-25

ARGENT EMPRUNTE — Peut être facilement et confidentiellement obtenu sans délai en nous faisant garantir votre billet par montant de $10 ou plus. Vous pouvez faire escompter ce billet et en rembourser le montant par versements, mais vous avez le privilège de payer la somme entière en n'importe quel temps, réduisant par là nos charges. Si vous tenez maison, nous serons fiers de vous servir. Venez nous voir, écrivez ou téléphonez-nous. E. C. LeClaire, agent, The Borrowers Agency, Limited, chambres 206 et 207, édifice New-York Life. 23-jno

Avez-Vous Besoin d'Argent

Je garantirai votre billet

Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis et à un taux raisonnable si vous possédez des meubles, pianos, chevaux ou voitures. N'importe quelle somme depuis $10 jusqu'à $100. Voyez

R. H. LEBEAU, Agent,

50 rue Notre-Dame Ouest

9-jno ***Tel Main 5467***

Divers

CENDRE

Donnée pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de " La Patrie." 31—jno.

DEMENAGEMENT

M. J. H. Davignon, manufacturier de vicion du No. 258 Ste-Catherine Est, transportera ses ateliers le, ou vers le 1er mai au No 188 Ste-Cathérine Ouest. Une visite est sollicitée à ma nouvelle installation. 37-18

DEMENAGEMENT

M. H. Boucher, agent de la Moffat Stove Co., transportera son magasin de ferronnerie et poêle d'ici au 1er de mai du No 1377 Boulevard Saint-Laurent, au No 1490 de la même rue, coin Mont-Royal. 33-24

LOGEMENT GRATIS pour un couple sans enfants, pour l'entretien des appartements de deux personnes. 388 Amherst. 42-4

Divers

DEMENAGEMENT! Désirez-vous une voiture pour vous déménager? Si oui, adressez-vous de préférence à A. L. Désaulniers, 1210 Mont-Royal Est. Il vous déménagera prom

Colonnes d'immeubles

Proprietes a Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

C. E. L. DESAULNIERS & FILS

71a rue Saint-Jacques

$13500 — Beaudry, près Ste-Catherine, 6 magnifiques flats, très bon placement.

$8300 — Avenue Desjardins, 6 beaux flats. Comptant $1,000 à $1,200. Balance sans intérêt.

CHAMBLY BASSIN.—Belle propriété à échanger pour maison ou terrain.

$6600 — Marie-Anne, trois bons flats et six flats, très bien bâtis, $12,800.

ST-ANDRE, entre Demontigny et Ontario. Magnifique bloc de maisons, grand terrain, loué près $3,000. Conditions faciles. Un bargain.

$8000 — Parc Lafontaine, près Roy, trois logements.

$10000 — 5ème Avenue, Viauville, neuf flats loués au-delà de $1,000. Comptant $500. Vente pour cause de santé.

$15000 — Tupper, trois flats modernes loués $1,960. Comptant, $6,000.

$7150 — St-André, 4 flats. Conditions faciles.

$12000 — Ste-Catherine Est, deux magasins et logement. Comptant, $2,500, balance facile.

$6000 — Désiré, près Ste-Catherine, six flats loués $640.00. Comptant, $1,000, un bargain.

$2300 — Berri, cottage. Conditions très faciles.

HOTEL A vendre ou échanger pour propriété ou épicerie.

IBERVILLE, village—Belle terre à échanger pour propriété.

$6400 — Boyer, près Rachel, trois bons flats, conditions faciles.

$25000 — Boulevard St-Laurent, en bas de la rue Ste-Catherine, magasin, etc. Très bonne propriété.

$50000 — St-Denis, un des plus beaux coins de cette rue. Place d'avenir.

$8500 — St-André, entre Demontigny et Ontario, quatre logements et grand terrain.

$7500 — Mont-Royal, flats et tenement, près St-Hubert. Très beau local.

$8500 — Avenue du Parc. Cottage, écurie.

$9500 — Mont-Royal, près St-André, magasins et logements.

$9800 — Saint-Hubert, près Mont-Royal, 3 flats de 27 pieds de front. Magnifique propriété.

$4750 — St-Denis, près Mont-Royal, coin de rues. Place d'avenir.

BARGAIN — Coin Mentana, Boyer et Mont-Royal, 4 flats. Comptant $1,000. Trois flats paient toutes les dépenses et vous êtes logé pour rien.

$9850 — St-Laurent, vis-à-vis l'église du Mile-End, 3 flats modernes. Comptant, $3,000.

MARIE-ANNE, trois bons flats, comptant $1,200. Deux flats paient les dépenses et vous êtes logé pour l'intérêt de vos $1,200.

$6400 — Amherst, près DeMontigny, maison d'avenir louée près $700. Comptant, $2,000.

$1800 — Parc Délisle, Villeray, 2 flats. Comptant, $300.

$3200 — Sanguinet, près Ste-Catherine, flat et tenement loués près $400.

SAULT AU RECOLLET, belle propriété à vendre ou échanger

$3200 — Rivard, deux bons flats, prendra terrains en échange.

$12000 — St-Denis, trois flats modernes. Conditions faciles.

$7500 — Ste-Catherine, magasin et deux logements.

$5400 — Christophe Colomb, près Mont-Royal, trois flats. Comptant $1,200 à $1,500.

$7500 — Delorimier, près Ontario, six flats, loués près $800.

$3200 — St-Christophe, 3 flats, très bon marché.

$5000 — Des Erables, près Mont-Royal, 3 flats en pierre. Comptant $1,000. Six flats, $10,000, comptant $2,000. Douze flats $19,500. Comptant $5,000.

STE-CATHERINE, près Visitation, magasin, logements, échangera pour propriétés.

$3200 — Guilford, 2 flats en pierre.

Propriétés de campagne à vendre ou échanger pour propriétés de ville. Notre-Dame des Anges, Iberville, Boucherville, St-Hilaire, Longue-Pointe, St-Laurent, St-Jérôme, Sault au Récollet

$11000 — Albert, près Atwater, 12 flats, loué $1200. Conditions faciles.

$8000 — MONT-ROYAL, magasins et logements, loués $900: $8,000.

$7250 — Berri, près Mont-Royal, 3 flats et deux tenements en pierre. Comptant $1,000.

$6500 — Coin Duluth et St-André, magasins et logements, loués $700. Comptant $1,000.

$10600 — ST-DENIS, six beaux flats en pierre, loués $1100, très bon placement.

$4000 — RACHEL, magasin, logements. Conditions faciles.

$12800 — AMHERST, près Ste-Catherine, six beaux flats.

DORCHESTER, coin à échanger pour propriété.

$5750 — BOYER, 3 flats. Conditions très faciles.

$6000 — SANGUINET, près Rachel, quatre beaux flats très bon marché.

ST-HUBERT, près Roy, trois flats des plus modernes, $12,000 et $14,000.

CHRISTOPHE COLOMB, plusieurs beaux flats à bon marché.

$5400 — MARIE-ANNE, 3 flats. — Comptant, $1,000.

$3300 — ST-ANDRE, coin de ruelle, deux flats.

$7000 — MONT-ROYAL, 3 flats en pierre, place d'avenir.

12 FLATS à échanger pour propriété.

$5500 — ESPLANADE, 3 flats loués près $600.

$6500 — ST-ANDRE, près Demontigny, deux logements avec grand terrain.

$3300 — ST-ANDRE, cottage très bon marché.

$10500 — CARRE ST-LOUIS, deux tenements.

$3200 — ST-CHRISTOPHE, deux logements.

$5500 — STE-ELISABETH, 2 tenements, près Demontigny.

MONTREAL ANNEX, six flats, rues St-Urbain, Mance, Waverley, Esplanade, Hutchison, bon marché.

$9500 — PARC LAFONTAINE, 3 flats modernes.

C. E. L. DESAULNIERS & FILS, 71a St-Jacques. Bureau 9 à midi. Résidence, 1186 Berri, près Mont-Royal. Bell Est 3129. Marchands, 1908. 17-91

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, 73, Edifice de la Banque d'Ottawa, rue St-Jacques Montréal. Affaires administratives et parlementaires, Ottawa et Québec. Tél. Main 6871. 245-1no.

BARRY, LEOPOLD, avocat et procureur, 25 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 3088. 219-1no.

McAVOY ET DUPRE, avocats, 4 Boulevard Saint-Laurent, coin Notre-Dame. Tél. Main 6743. 32-1an

BREAUME, THEODULE, avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre 3. Tél. Main 5493. Résidence, Est 6491. 126-1no.

ROY & GUYON, avocats, 107 Saint-Jacques, chambres 66 et 67. Tél. 2594. Résidence : Honoré Guyon, 208 Gauthier ; Euclide Roy, 421 Sherbrooke Est. Tél. Est 2328. 327-1no.

Dentiste

DR DELANGER, dentiste, 1295 Boulevard St-Laurent. Tél. Est 5790. Bureau du jour et du soir. 114-1an

Notaire

THS. TOUZIN, notaire, Bureau, 1418 Boulevard St-Laurent. Règlements de succession et argent à prêter sur hypothèques. Tél. Bell Est 4714 88-1-an

Académie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 324 Lagauchetière Est. Tél. Bell-Est 6363 101-1an

Assurance

L. A. GENDRON, bureau d'assurance, 59 St-Jacques. Pendant 15 ans à l'Assurance Mutuelle de la Cité. 40-ma-me-v-1 mis

Assurance de Plate Glass

LA "COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE CO" assure toutes sortes de plate-glass, miroirs, etc., à Montréal ou ailleurs au plus bas taux. Isidore Crépeau, gérant, Bâtisse New-York Life, 11 Place d'Armes.

Agents Demandés. *Phone: Main 2376*

12-3ms

Bijoutier

S. MEUNIER & FILS, 656 Ste-Catherine. Maisonneuve, bijoutiers, encadreurs. — Assortiment cadeaux de fêtes. 252-1no.

Chirurgien - Dentiste

DR NAP. DESJARDINS, chirurgien dentiste, 1689 Notre-Dame Ouest, St-Henri. Tel. Westmount 1197. Consultations de 9 a.m. à 9 hrs p.m. 215-ma-me-s-6-ms

Dagenais et Bégin

AGENTS GENERAUX, 62 rue St-Jacques, Montréal. Bell Main 5767. Hôtels, restaurants, épiceries, propriétés, terrains à vendre ou à échanger, prêts, etc. 254-1an

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

A. G. BELISLE, directeur des funérailles, 90 rue Vinet. Abonnement sur frais funéraires, $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 263-1an

Ingénieurs-Arpenteurs

AQUEDUCS

Raoul Rinfret, Ingénieur Civil diplomé, 260 rue Saint-Jacques, Montréal.

291-1no

Le Lycee des Jeunes Filles inc.

286 ST-DENIS

Enseignement moderne, cours en trois ans, cours du soir, français, anglais, sténographie, commerce, école de langues, enseignement des beaux arts, musique, chant, peinture, danse. Mme P. S. Côté, directrice, 75 St-Denis. Tél. Est 1968. 222-1no

Patrons - Modèles

En bois ou métal, concernant mécanique ou architecture. Joseph Lacroix, 74 Wellington. Tél. Main 1035. Résidence, 76a Dufresne 122-12-ms

Professeur de Violon

EDGAR CONTANT

ETUDIO

Ed. Archambault,

312 Ste-Catherine Est.

274-1 mer-v-1no

ANNIVERSAIRE MUSICAL

L'Harmonie de Montréal, célébrera le 35ème anniversaire de sa fondation.

Un fait très rare dans les annales musicales est celui que l'Harmonie de Montréal se prépare à célébrer d'une manière grandiose, samedi prochain, le 24 du courant, le trente-cinquième anniversaire de son existence comme corps musical. A cette occasion, le comité a décidé de réunir en un grand banquet, à l'hôtel Bureau, au Bout de l'Ile, tous les membres actuels et tous les anciens pour fêter un évènement unique dans notre pays. L'Harmonie de Montréal est la seule organisation du genre qui se soit maintenue aussi longtemps et avec le même chef, M. Edmond Hardy. La fondation remonte donc en 1874. En cette année on voit un tout jeune, 20 ans au plus, réunir douze musiciens et les grouper en une association qui prit le nom de Bande Hardy. Déjà le père de M. Hardy avait fondée en 1852 une fanfare sous le même nom, mais cette dernière était alors chose du passé. Ce fut en son temps la meilleure fanfare du pays.

M. Edmond Hardy recruta peu à peu des membres et en 1880 la fanfare Ville-Marie vint se fusionner avec la sienne et on connut alors les éclatants succès qui ont marqué l'existence de la fanfare qui avait pris le nom d'Harmonie de Montréal. Elle était forte de 56 membres. Sa réputation était aussi répandue aux Etats-Unis qu'ici et elle cueillit des lauriers autant là-bas qu'ici.

CONSTABLE ASSOMME

Le constable Sylva Duguay, de Maisonneuve, a été blessé à la tête par une femme ivre, à qui il voulait faire intégrer son logis. La mégère lui lança si violemment sur la tête un morceau de bois, que le malheureux agent a dû se mettre sous les soins d'un médecin. L'irascible mégère a été conduit au poste après son attaque.

Le facteur principal de la beauté d'une ville

Le civisme est considéré comme la base de tout mouvement sérieux pour l'embellissement d'une ville, par les orateurs qui adressent la parole à l'assemblée d'inauguration de la Ligue pour l'embellissement de Montréal.

L'intérêt que le public de Montréal a voulu témoigner à l'œuvre d'assainissement de notre ville, en se faisant représenter nombreux à la séance inaugurale de la "Ligue pour l'embellissement de la Ville de Montréal", est l'indice d'un réveil général du sentiment de responsabilité des citoyens.

Cette Ligue, dont la naissance ne date que d'hier, compte déjà un nombre considérable de citoyens recrutés dans toutes les classes de la société et appartenant à toutes les professions. Cette œuvre de régénération civique, comme l'a appelée un orateur, sollicitait le concours des autorités religieuses et elle a reçu l'appui bienveillant et chaleureux tant de Mgr l'archevêque de Montréal que du Très Révésend M. Farthing, évêque anglican de cette ville, qui ont promis de faire concourir leurs clergés respectifs dans tout ce qui est capable d'inspirer une légitime fierté pour la ville et favoriser sa vraie grandeur.

Cette séance avait lieu sous le patronage distingué du Gouverneur-Général.

A quatre heures et demie, le Dr Adami, président de la Ligue, Lord et Lady Grey, Lady Evelyn, l'évêque Farthing, le sénateur Dandurand, le professeur Leigh Gregor, d McGill, le Dr Lesage, secrétaire de la Ligue, et le rabbin Abramovitz, entrèrent dans le hall ordinaire des réceptions, au Board of Trade.

Mgr Bruchési n'y était point. Sa Grandeur obligée d'assister à une réunion des évêques du Dominion à Ottawa, s'était excusée par une lettre adressée au secrétaire.

Le Dr Adami fut le premier à prendre la parole. Au début de son discours, il remercia les hôtes très distingués de la Ligue Lord et Lady Grey, puis tous les assistants, par leur cordial encouragement de l'œuvre.

Après avoir parlé de l'opportunité de ce mouvement d'embellissement de notre ville, le président confessa que nous n'avions pas été très fiers de nous-mêmes, ces dernières années; que l'état actuel des choses n'avait pas de quoi nous énorgueillir et il cite en témoignage de notre mésestime, nos rues; nos édifices nos systèmes de protection contre les incendies; notre approvisionnement d'eau; l'enlèvement des déchet; les nuages de fumée qui assombrissent notre ville; le dangereux filet de fils électriques, qui passent au-dessus de nos têtes; bref de tout ce qu'il y a de défectueux dans notre système municipal, Nous ne devons pas porter un jugement sur notre conseil, si la ville de Montréal est descendue si bas; et la ligue ne veut pas jeter un discrédit sur les échevins. La faute en est aux citoyens dont la part dans les questions municipales s'est bornée le plus souvent à ne jeter qu'un vote ou mieux aux citoyens qui n'ont jamais voulu voter. C'est ainsi que nous avons élu n'importe qui pour nous représenter; pour gouverner la ville. Il est encore étonnant que l'on ait pu malgré tout, accomplir tant de choses. Le mal pour Montréal c'est l'individualisme. Chaque individu ne s'occupe que de lui-même que du succès de ses propres affaires et aussi longtemps qu'il prospère, il n'a le moindre souci de ses devoirs envers ses concitoyens et toute la société.

Il y a en vérité, beaucoup à faire à Montréal, et il y en a tant que des mesures radicales semblent nécessaires. Néanmoins ce mouvement de régénération civique ne peut réussir que si l'on convainc la masse du peuple de l'efficacité du programme de la Ligue.

Puis le Dr Adami signale avec plaisir l'initiative de quelques associations, comme par exemple, la compagnie des tramways, qui vient de prendre des mesures énergiques pour assurer sur ses tramways une propreté parfaite; le chef de police qui fait observer rigoureusement le règlement concernant la défense de cracher sur les trottoirs. Il cite également les bureaux scolaires catholiques et protestants qui ont promis d'intéresser les écoliers à l'œuvre d'assainissement de la Ligue.

En terminant, il démontre toute l'efficacité des cours de gynastique, dans les écoles.

Le président invita ensuite

LE GOUVERNEUR-GENERAL

à prendre la parole.

Lord Grey, à qui l'assitance fit une chaleureuse réception exprima toute la joie qu'il avait de se trouver présent à cette réunion et il sociétés pour combattre les maux dé la ligue pour l'embellissement de leur ville. Il dit en substance que l'on comprenait davantage la nécessité qu'il y avait d'organiser des soirées pour combattre les maux qui nuisent au développement de notre vie sociale et que c'était à la Ligue de travailler à inspirer dans l'âme du peuple toutes les vertus civiques. Il se déclara heureux de voir que le clergé catholique et que le clergé protestant avaient apporté un si chaleureux concours à l'oeuvre.

Notre gouverneur dit que c'était son ambition de voir la ville de Montréal grandir en donnant l'exemple des vertus civiques. Il ajouta qu'il savait que plusieurs craignaient d'aider la mère-patrie à maintenir sa suprématie sur les mers ; ils craignent cela de peur d'être entraînés dans le militarisme, mais il y a quelque chose de bien plus grave que le mal du militarisme, c'est dorsque dans une ville, il manque d'esprit civique. Le gouverneur termina son discours en disant que non seulement il croyait que la Ligue recevrait l'approbation sympathique de tous les citoyens mais l'appui pratique de tous les citoyens.

Le Dr Lesage fait ensuite lecture d'une lettre de Mgr Bruchési, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance et donnant son adhésion complète au programme de la Ligue. Il ajoutait que la Commission Scolaire Catholique avait déjà appuyé l'oeuvre et que l'on pouvait compter également sur le zèle et le dévouement des instituteurs.

L'EVEQUE FARTING,

de l'Eglise Anglicane, adressa ensuite un discours sur l'esprit de civisme que l'assistance applaudit chaleureusement. Il considère comme un honneur d'être associé avec Mgr Bruchési dans un commun effort pour amender le sentiment de civisme chez les citoyens de Montréal. Il dit que si on voulait que le peuple eût un idéal, il fallait naturellement le leur inspirer, et en conséquence il signala l'opportunité qu'il y avait de donner à toute la ville un air rajeuni en créant partout des parcs, en donnant une forme nouvelle et esthétique à notre cité.

Il ne put s'empêcher de récriminer contre ceux qui attaquent Montréal et l'on devrait faire naître dans le cœur de chacun une grande fierté pour notre ville.

LE SENATEUR DANDURAND

fut l'orateur suivant. Il parla en anglais, et son discours fut maintes fois interrompu par les applaudissements chaleureux de l'assemblée. Au début de son discours, il signala spirituellement que s'il s'exprimait dans cette langue c'est que pour les Canadiens-français présents à la réunion, la langue anglaise était aussi familière que leur langue maternelle ; il n'en pourrait pas dire autant des concitoyens de langue anglaise. C'est pourquoi, l'orateur profitant de cette circonstance, dit tout l'avantage que doivent gagner les citoyens de cette ville s'ils possèdent également les deux langues. En inspirant un plus grand civisme parmi les nôtres, Montréal deviendra l'une des villes les plus belles de l'Amérique du Nord et nous verrons nos voisins des Etats-Unis venir chercher chez nous la connaissance de langues qui les force à aller en Europe. M. Dandurand déclare en parlant de l'œuvre de la Ligue que l'on se plait souvent à déblatérer contre les échevins, mais il serait beaucoup mieux de développer l'esprit civique dans le peuple et de l'intéresser à l'administration de sa ville. Il importe moins d'attaquer le conseil que de lui suggérer les réformes utiles.

Le rabbin Abramovich, dans un discours très applaudi, promit le concours de la colonie israélite dans cette œuvre importante de régénération civique, et au nom de ses coreligionnaires, il proposa un vote de remerciements au gouverneur-général pour avoir assisté à cette séance.

Le professeur Leigh Gregor expliqua ensuite les méthodes et les moyens préconisés par la Ligue de l'Embellissement dans le but d'éclairer les citoyens sur les avantages de l'assainissement et sur son champ d'action.

Le professeur Leigh Gregor, expliqua ensuite les méthodes et les moyens préconisés par la Ligue de l'embellissement dans le but d'éclairer les citoyens sur les avantages de l'assainissement et sur son champ d'action.

On compte solder les dépenses au moyen des souscriptions versées par les membres. La Ligue s'attend à un grand nombre d'adhérents, car elle est tout d'abord une ligue de citoyens pénétrés de leurs responsabilités, quelle que soit leur religion ou leur position sociale.

Conditions d'agrégation.

Patrons, donateurs de.....	$100.00
Membres honoraires : souscripteurs annuels de	25.00
Promoteurs : souscripteurs annuels de...	10.00
Membres ordinaires : souscripteurs annuels de	1.00

Le Dr Lesage remercia au nom de la section française le Gouverneur et Lady Grey, d'avoir bien voulu patronner l'œuvre et assister à la séance inaugurale de la Ligue.

Assistaient à la réunion : Sir Montagu Allan, le lord-évêque Farthing, l'hon. M. Dandurand; le principal Peterson, du McGill; le doyen Walton, du McGill; M. le juge Mathieu, l'hon. Alphonse Desjardins, le recorder Weir, le Dr E. P. Lachapelle, M. Andrew Allan, l'hon. Louis Beaubien, l'hon. Dr Guérin, le Dr Athelton, M. E. M. Holt, C.R., le major G. W. Stephens, le maire Trenholme, de Westmount; Dr T. G. Rodelick, M. Louis-Joseph Tarte, A. M. Brodeur, Joseph Fortier, M. Georges Stalke, William Robb, le chef Carpenter, le Rév. Hugh Pedley, le Dr Smillie, G. W. Parent, J. S. Buchan, C.R., John Paterson, Alcide Chaussé, Ludger Gravel, J. A. Coutlée, J. A. Vaillancourt, Georges Syman, Nemsing Lewis, Richard H. Lane, William Ealsin, James Binning, M. P. Fennell, C. A. McDonnell, W. H. Duthie, Walter Paul, A. G. Ross, et un très grand nombre de dames.

ELLE SE FAIT FILOUTER

Une dame Bolduc, domiciliée rue Panet, a été hier la victime d'un audacieux voleur. Comme elle était seule à la maison, un jeune homme se présenta, soi-disant de la part de son mari. Ce dernier venait d'être sérieusement blessé à un pied et demandait de lui envoyer la plus belle paire de souliers pour remplacer ceux qui venaient d'être mis en pièces au cours de l'accident. La jeune femme s'exécuta tout bonnement, mais au retour de son mari, qui était indemne, elle reconnut qu'elle avait été filoutée. Trop tard hélas!

Meublez

votre Maison

Ou votre Salon, Salle à manger, Chambre à coucher, Librairie, Boudoir, Passage, là où il y a un des plus beaux choix de Meubles, Literie, Tapis, Rideaux, Prélart, Poêles, Glacières, Miroirs etc., au plus bas prix de toute la ville, soit au comptant ou à 30, 60, 90 jours et plus si vous le désirez.

Chez F. Lapointe

625 Ste-Catherine Est, près Montcalm

OUVERT LE SOIR

W. H. Scroggie Limited

Angle des rues Ste-Catherine, Université et Victoria.

NOTRE 3ème VENTE ANNUELLE D'ARTICLES POUR REGARNIR LES MAISONS

La réception enthousiaste qu'on accorde à cette vente populaire démontre l'attention qu'on porte à cet important événement. mais nous sommes amplement pourvus, les prix sont libéralement réduits et l'événement mérite bien l'attention qu'il attire chaque jour.

ARTICLES de CUISINE

Chaque item représente une épargne extraordinaire ; toutefois ceux-ci ne sont qu'une fraction des splendides valeurs que nous offrons à la vente d'articles pour regarnir les maisons.

PORTE-EPONGE en gros fil de fer, pour suspendre au-dessus du bain. Régulier 15c, pour **9c**

CASSEROLES à bec rétamées. Régulier 19c, pour **15c**

CASSEROLES à bec rétamées. Régulier 15c, pour **11c**

"NIVERSAL BREAD MIXERS". Régulier $3.25, pour.. **$2.75**

BOUILLOIRE Daisy plaquée en nickel. Régulier 35c, pour **29c**

BOUILLOIRES en aluminium. Régulier $4.25, pour **$3.75**

THEIERES et cafetières en aluminium. Régulier $2.60, pour **$2.25**

Une ligne de plats à eau chaude pour écouler à moitié prix.

Rayon de la Porcelaine

Tout article sur nos tables de bargains, comprenant : bols à salade, bols à fruits, assiettes, tasses et soucoupes, assiettes à gâteaux, assiettes à bordure, plaques, jarres, plats à célerî, vases, jardinières, bols à mélanges, bols à rinçures, etc., sera vendu à, chacun **19c**

Belles jarres en porcelaine, décorations de roses naturelles en couleurs, 3 grandeurs, vendues à, chacune **15c, 19c** et **25c**

Services à thé de 40 morceaux, en trois couleurs, pour .. **$2.98**

NOUVELLES DE HULL

La question des licences à Hull, Aylmer et la Pointe Gatineau. — L'inhumation des corps au cimetière Notre-Dame.

(Spécial à la Patrie")

HULL, 21 — Vendredi soir en cette ville et lundi soir prochain à la Pointe Gatineau aura lieu la distribution des licences de buvettes, hôtels et magasins pour la vente de liqueurs alcooliques. A Hull, le conseil accordera probablement toutes les mêmes licences que l'année dernière, mais à la Pointe Gatineau il semble être résolu qu'il doit y avoir un ou deux changements. Il en résulte qu'à ce dernier endroit les intéressés font un travail considérable.

Cet après-midi au cimetière Notre-Dame a été commencé l'inhumation des corps déposés au charnier durant les mois d'hiver. Comme d'habitude ces lugubres cérémonies attirent une foule de curieux. La première dépouille à être déposée en terre, hier, a été celle du R. P. Drouet, décédé à Hull il y a quelques semaines. Nombre de religieux de Hull et d'Ottawa assistaient à cette cérémonie d'inhumation.

— Le conseil de ville d'Aylmer se trouve en ce moment placé dans un dilemme difficile à résoudre. Depuis nombre d'années le conseil de ce village accorde, chaque année, six licences d'hôtels et d'après la nouvelle loi provinciale le nombre de telles licences dans les villages comme dans les villes est limité à une par mille habitants et conséquemment le conseil de ville d'Aylmer se trouvait forcé à réduire à trois le nombre de ses débits de boissons. Or, hier soir, à une assemblée spéciale à cette fin, le conseil s'est également divisé et le maire a voté pour l'octroi des six licences. Il en résulte que le conseil devra reconsidérer ce vote ou laisser au gouvernement le trouble de retrancher les trois licences existant illégalement. La question fait le sujet de beaucoup de commentaires.

TEHERAN, 21. Le shah a refusé aujourd'hui de recevoir les représentants diplomatiques de la Russie et de la Grande-Bretagne en alléguant qu'il est malade.

M. S. ALLARD OBTIENT LA MEDAILLE D'OR

Aux examens du collège dentaire



M. Allard a obtenu son doctorat, aux examens de la semaine dernière, avec très grande distinction, ce qui lui a valu la médaille d'or.

Nos félicitations au nouveau docteur en chirurgie dentaire.

BELLES TERRES A VENDRE

Dans l'Ouest Canadien; Prêtes dès Maintenant!

Pour des Canadiens-Français, les plus belles terres de tout le continent, prêtes à ensemencer; bien bâties; bonne eau; fermes parfaitement établies. Terres donnant de 35 à 60 minots à l'âcre. Prix de $15.00 à $30.00 de l'âcre. Le comptant demandé est de $1500.00 en montant; pour le reste, facilité de paiements.

Terres situées de 1 à 8 milles seulement des stations du C.P.R.; du C.N.R.; du G.T.P.; des villes et des églises catholiques.

Aux personnes qui hésiteraient, nous recommandons de demander des renseignements au ***Curé de South Qu'Appelle.*** Aux pères du Sacré-Cœur, établis à South Qu'Appelle.

La religion et la langue francaise sont sauvegardées.

Pour tout renseignement s'adresser à

LA COMPAGNIE PELLERIN, JACQUES & PERRON

AGENTS DES TERRES DE L'OUEST CANADIEN, SOUTH QU'APPELLE, SASK.

45-8



"Desjardins"

Les Pionniers du nouveau Boulevard Commercial

130 RUE ST-DENIS

Ne mettez pas de côté, vos **FOURRURES** si elles doivent être

REPAREES

Apportez-les nous immédiatement, nous les remettrons en ordre, ou les remodèlerons à neuf.

Vous ne paierez qu'à l'automne et vos fourrures auront été emmagasinées et assurées gratuitement dans un entrepôt moderne.

CHAS. DESJARDINS & CIE, 130 RUE SAINT-DENIS Entre Ste-Catherine et Dorchester.

TEMPERATURE



Toronto, 21. — Demain: frais et pluvieux.

VENT



Les notes de la température nous sont fournies par la maison Hearn et Harrison, 10-12 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	55
Minimum aujourd'hui	30
Maximum l'an dernier	35
Minimum même date	20

NOTES DE LA TEMPERATURE

La haute pression qui se trouvait au-dessus du nord de l'Ontario s'est déplacée vers les provinces maritimes et une importante dépression se dirige rapidement, venant du sud-ouest, vers les grands lacs. Le temps est froid dans toute la Puissance, surtout dans l'Ouest.

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI, 22 AVRIL 1909.

Fête du jour : SS. Soter et Caius, papes et martyrs.

Lever du soleil, 5.06.
Coucher du soleil, 6.53.
Lever de la lune, 6.39.
Coucher de la lune, 10.15.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier, le 27, à 3 h. 42 du matin.

LE BILL DE MONTREAL

LE QUARTIER PAPINEAU DIVISE —LES CONDUITS SOUTERRAINS. — ETC., ETC.

(Dépêche spéciale à La Patrie)

QUEBEC, 21—Le comité des bills privés a siégé ce matin. Il a d'abord adopté le bill de la "Dominion Light", une autre compagnie d'électricité, dont la charte est identique à celle des autres compagnies incorporées à cette session à l'encontre de la Montréal Light Heat. On a passé ensuite au bill de Montréal.

L'échevin Séguin a demandé la reconsidération de la clause du bill concernant les quartiers. Il avait déjà proposé la division du quartier Papineau, mais sa proposition avait été rejetée.

Depuis, l'opinion des députés s'était évidemment modifiée, et malgré l'opposition du Dr Finnie, de l'hon. M. Weir et M. Walsh, la reconsidération a été accordée par un vote de 16 à 5. En conséquence et en dépit de la réduction du nombre des échevins, le quartier Papineau a été divisé. Il y aura le quartier Papineau et le quartier Champlain.

Presque tout le reste de la séance a été occupé par la discussion de la clause 49 qui a trait aux conduits souterrains. C'est M. Aimé Geoffrion qui conduisait la lutte au nom des compagnies.

L'hon. M. Taschereau était opposé à l'amendement à la charte, et M. Mackenzie proposa qu'il fut biffé. Mais le comité rejette cette proposition par un vote de 9 à 10. Cependant, les compagnies ont obtenu un délai plus long pour la pose des fils souterrains.

La discussion sur le reste de l'amendement s'est continué jusqu'à l'ajournement. Certains échevins de Montréal pensent que tout en maintenant la clause le comité est en train d'en détruire tout l'effet.

UNE GRAVE ACCUSATION

A la demande du Grand Connétable d'Ottawa, Harold Dorman, 86 avenue Union, commis voyageur pour la maison Shaer et Eliasoph, rue Saint-Antoine, a été arrêté par le détective Sloane, sur les instructions du chef Carpenter. Un officier d'Ottawa viendra chercher Dorman ce soir. Le prisonnier est accusé de faux prétextes.

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES

Le bambin de quatre ans, nommé Allan Fay, qui avait reçu un coup de hache sur la tête par un épileptique, à Mystic, Qué., est mort hier soir, à l'hôpital Victoria.

M. McMahon, coroner, a permis le transport du cadavre à Bedford, afin que l'enquête soit tenue par le coroner de l'endroit, facilitant ainsi les recherches de la justice.

LORD GREY A L'ACADEMIE

Lord Grey et sa suite doivent assister, ce soir, au spectacle que donne cette semaine à l'Académie, la troupe d'opéra comique Manhattan. On y chante "Les Pirates de Penzance."

Le convoi de Springfield roule en bas du talus

Les voyageurs du train de nuit du Vermont Central sont brusquement tirés de leur sommeil— Impressions d'une Montréalaise

Ce matin, sur le coup de six heures, s'est produit à Highgate Springs un accident de chemin de fer qui aurait pu avoir des conséquences aussi épouvantables que celui qui s'est produit récemment à la gare Windsor.

Le train de voyageurs du Vermont Central, parti à huit heures hier soir de Springfield, atteignait ce matin à six heures Highgate Springs. Les voyageurs pour la plupart dormaient à cette heure matinale, lorsqu'ils furent réveillés tout à coup par un fracas, un chambardement épouvantable.

C'était le train qui roulait en bas du remblai et la panique parmi les voyageurs atteignait à son comble. Certains, complètement affolés, poussaient des cris lamentables. La locomotive heureusement ne fut pas entraînée par les wagons : ses atelles se brisèrent et on dut à cette circonstance que l'incendie ne se déclarât pas.

Nous avons pu ce matin interviewer mademoiselle Ritchot qui était, en compagnie de ses parents dans le train sinistré.

Toute énervée encore, Mademoiselle Ritchot nous a dit combien elle était heureuse d'avoir pu se tirer saine et sauve, ainsi que ses parents d'une aussi terrible aventure.

— Vous ne sauriez croire, monsieur, combien il est difficile de sortir d'un wagon qui repose sur le côté d'un talus. Il nous a fallu faire une gymnastique dont je me serais crue bien incapable deux minutes auparavant et qui au surplus m'aurait fait rire si on m'en avait parlé.

Ajoutons que nous n'avons aucun accident de personne à enregistrer.

Un train spécial composé de deux wagons de première est venu nous chercher, et nous sommes en définitive arrivés à Montréal à midi au lieu de sept heures et demie.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HIGHGATE SPRINGS, Vermont, 21.— Le train No 1, de la compagnie du Central Vermont, se dirigeant vers le nord, a déraillé près de notre ville à 6.20 heures, ce matin. La locomotive et sept wagons de voyageurs ont été précipités hors de la voie. Dans le train se trouvaient environ 150 voyageurs; aucun d'eux n'a été blessé. Des équipes de secours, envoyés de Montréal, sont arrivés à 12.10 heures, cet après-midi, et on a commencé à remettre les wagons sur la voie ferrée. C'est la rupture d'un rail qui a causé l'accident.

LE MAIRE EST OPTIMISTE

M. PAYETTE DIT QUE L'ON FAIT BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN, AUTOUR DE LA QUESTION DES ECHEVINS DISQUALIFIES

C'est la conviction, à l'hôtel de ville, que les échevins disqualifiés seront relevés de leur déchéance par le fait de la Législature, laquelle leur ordonnera cependant de se faire élire de nouveau comme échevins. Le cas échéant, le conseil se nommera immédiatement une nouvelle commission des finances, en choisissant cinq échevins pour les adjoindre aux échevins Séguin et Laviolette, non affectés par le récent jugement.

Son Honneur le maire Payette dit que la situation n'est pas désespérée, mais que l'on fait beaucoup de bruit pour rien. Il attendra les événements pour agir, mais il refuse catégoriquement d'exprimer une opinion avant que la Législature se soit prononcée.

CAUTIONNEMENT DES 7 ECHEVINS

MM. William Robb, trésorier de la cité, et L.-J. Pelletier, contrôleur de la cité ont déposé à la Cour d'Appel, ce matin, une somme qu'on croit être d'environ $5,000 comme cautionnement pour un appel du jugement de la cour de Révision déqualifiant les sept échevins de la Commission des Finances.

Mtre Charlemagne Rodier, au nom de son client, M. Henri Larin, s'est objecté au cautionnement se basant sur le fait que l'article 43 du Code Civil stipule que dans les causes concernant les officiers ou employés municipaux ou les municipalités, il n'y a pas d'appel. Mtre Rodier a de plus exposé que le cautionnement par les défendeurs qui veulent appeler n'est qu'un moyen d'obtenir du délai.



LE détective GUERIN, que la seconde commission d'enquête recommande au Conseil de rétablir dans ses fonctions.

LE CULTE DES FLEURS

LE PACIFIQUE CANADIEN DISTRIBUE DES GRAINES DE SEMENCE POUR L'ORNEMENTATION DES GARES

Le Pacifique Canadien envoie aujourd'hui 50,000 paquets de graines de semence à tous ses agents et chefs de gare depuis le Nouveau-Brunswick jusqu'à la Colombie Anglaise.

C'est à cette occasion que M. Dunlop, qui s'occupe de la partie décorative de la compagnie et qui consacre tout son talent d'artiste en fleurs pour embellir la route du C. P. R., d'un océan à l'autre, c'est à cette occasion donc que M. Dunlop avait transformé son bureau en un magnifique jardin de roses, d'œillets, de camélias, de dahlias et d'autres fleurs, depuis l'humble mignonette jusqu'au superbe soleil.

M. Dunlop nous a expliqué très aimablement l'organisation de son département de fleurs et les très heureux résultats que la compagnie en avait retirés. En effet, c'est depuis qu'on envoie des graines de semences que les gares du C. P. R., jadis sombres et très peu attirantes sont devenues des villas charmantes entourées de beaux jardins, où les voyageurs aiment à attendre les trains.

Le C. P. R. a maintenant 1,500 jardins qui vont fleurir dans quelques semaines. Douze mille milles de son chemin de fer sont couverts de fleurs. Tous ses chars de luxe ont des fleurs, toutes ses gares ont des fleurs, tous ses hôtels ont des fleurs.

Cette année, M. Dunlop envoie à ses braves jardiniers 32 sortes de graines de semence. Nous y relevons des noms de fleurs qui embaumeraient les connaisseurs à la simple lecture : Mignonette, Oeillet, (mêlé de marguerite), Pensée, etc., etc.

Demain, les jardiniers de M. Dunlop commenceront leur travail et dans quelques semaines, la route du C. P. R. sera embaumée par des millions de fleurs. Dans quelque temps des milliers de plantations seront envoyées sur toute la ligne.

Il n'y a que douze ans que la chose a été établie au Pacifique et le succès en est dû uniquement à M. Dunlop, qui a réussi à faire comprendre aux agents de la compagnie combien il était beau et pour eux et pour les voyageurs d'avoir des gares fleuries et achalandées plutôt que des gares sombres et toujours vides.

UN INCIDENT SENSATIONNEL

M. ARMAND LAVERGNE MENACE DE SOUFFLETER PUBLIQUEMENT LE SENATEUR CHOQUETTE ET IL BRISE LA CANNE DE CELUI-CI.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 21. — Un petit incident sensationnel s'est déroulé, ce matin, au sortir du comité des bills privés.

M. Armand Lavergne, qui avait à se plaindre d'un article du "Courrier de Montmagny", dont le caractère était particulièrement injurieux, attendait le propriétaire de cette feuille, l'honorable sénateur Choquette, au sortir du comité.

Il y avait encore, à ce moment, un grand nombre de personnes dans le corridor.

M. Lavergne aborda le sénateur et lui fit part de son intention de le souffleter devant témoins.

Le sénateur se défendit sur ses cheveux blancs.

M. Lavergne se laissa toucher d'abord par cette considération, mais quelques minutes plus tard, il reprenait sa conversation très animée avec le sénateur. Il lui intimait l'ordre formel de ne plus se mêler de ses affaires de famille sous peine d'un châtiment public.

Le sénateur qui était acculé au mur, ayant fait mine d'utiliser sa canne, le député de Montmagny la lui arracha des mains et la brisa sur ses genoux. Et la scène finit là M. Lavergne emportant comme un trophée les deux tronçons de la canne sénatoriale.

UNE JURIDICTION PLUS GRANDE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 21. — L'honorable M. Brodeur présentera demain, aux Communes un bill modifiant l'acte de 1894, concernant les commissaires du Port de Montréal. Le but de ce bill est de faire une révision de l'ancienne "Loi du port de Montréal." Il s'agit surtout de détails qui ne s'appliquent pas aux exigences du moment. De plus, la nouvelle loi accordera aux commissaires juridiction dans le port jusqu'au Bout de l'Ile.

L'honorable M. Brodeur a déclaré, ce matin, au correspondant de la PATRIE, qu'il ne fera connaître les détails complets de son projet de loi qu'en le soumettant au parlement.

FEU M. H. A. DANSFREAU

M. Hercule Albert Dansereau, restaurateur bien connu de la partie Est et qui fut pendant plusieurs années l'un des directeurs de l'Association des Débitants de Liqueurs de cette ville, est décédé hier midi, à sa résidence rue Notre-Dame Est, No 1419, après quelques semaines de maladie.



M. H. A. DANSEREAU, décédé.

M. Dansereau était âgé de 52 ans. Il tint son restaurant pendant plus de vingt ans, au coin des rues Poupart et Notre-Dame.

Le défunt laisse une veuve et quatre enfants : MM. Alphonse, Elzéar, Ludovic et Mlle Diana.

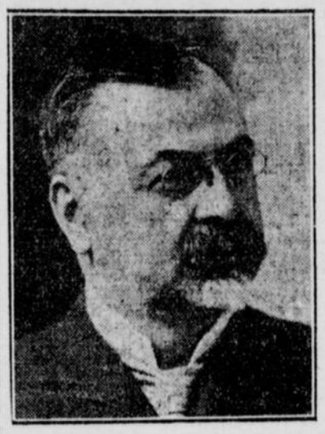
Les obsèques du défunt auront lieu vendredi matin, à l'église de Saint-Vincent de Paul.

A TRAVERS L'EUROPE

CONFERENCE DE M. A. E. POIRIER, ANCIEN RECORDER DE MONTREAL.

M. A. E. Poirier a donné hier soir à la salle des fêtes du collège de Sainte-Thérèse, une conférence des plus intéressantes à laquelle un nombreux auditoire assistait.

Après quelques phrases de reminiscence, — car M. Poirier est ancien élève de l'institution, — il aborde le sujet qui fait le fonds de la causerie : son récent voyage en Europe.



M. A. E. POIRIER

Le très brillant causeur qu'est M. Poirier sut intéresser au plus haut point son auditoire. Il sut visiter l'Italie et la France non pas en touriste qui se borne à regarder, mais en penseur qui fait des rapprochements, des comparaisons entre les peuples aux différentes époques de l'histoire.

M. Poirier fit parcourir à son auditoire : Naples, Rome, Pompéi, Tivoli, Florence, Pise, Bologne, Venise, Milan, Gênes, Nices, Cannes, Grasses, Beaulieu-sur-Mer, Monte-Carlo, Marseilles, Toulouse, Lourdes, Pau, Bordeaux, Paris.

A la fin de la soirée, M. le chanoine Jasmin prononça une allocution fort goûtée, tirant de la carrière du conférencier des leçons pratiques pour les élèves de la maison.

M. le shérif Lapointe, M. et Mme Henri Rolland, de St-Jérôme, parents du conférencier, accompagnaient M. et Mme Poirier à Ste-Thérèse. On remarquait aussi dans la salle, à part les Révérends messieurs du Séminaire, le Rév. M. Carrière, curé de St-Charles de Montréal; le Rév. M. Labelle, vicaire de St-Vincent, Laval; MM. Jules E. Prévost, directeur de l'"Avenir du Nord"; J. D. Leduc, C.R., et N. Forest, notaire, de Ste-Scholastique; Filiatrault et Valiquette, notaires, de Ste-Thérèse; le Dr S. Desjardins, ex-M.P., le Dr Deschambault, maire du village; Damase Cloutier, Ludger Gratton, Eugène Bastien, Beaudoin, gérant de la Banque Molson, etc.

L'orchestre du Séminaire, sous la direction du professeur Arbour, se fit entendre avant la conférence, et deux autres fois, le conférencier ayant divisé en trois parties son travail, dont la lecture dura près de deux heures et demie.

A l'ouverture de la soirée M. Ephrem Filion, président du Cercle de l'Association de la Jeunesse Catholique, lut une jolie adresse de bienvenue à l'ancien magistrat.

UN PONT SUR LA ROUGE

LE TRANSCONTINENTAL VEUT SE FAIRE AUTORISER A RELIER WINNIPEG A ST-BONIFACE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 21. — L'hon. M. Graham a donné avis qu'il présentera, demain, un bill concernant le chemin de fer Transcontinental.

Il s'agit d'un pont que le Transcontinental veut faire construire sur la rivière Rouge, entre St-Boniface et Winnipeg. Les résidents de Winnipeg demandent que ce pont soit ouvert au trafic et le gouvernement du Manitoba a donné à la commission du Transcontinental, l'autorisation de s'entendre avec la ville de Winnipeg au sujet de la construction de ce pont.

NOUVEAU CONSEIL A FRASERVILLE

(Dépêche spéciale à La Patrie)

RIVIERE DU LOUP, 21 — La nomination du maire et des conseillers a eu lieu, cet avant-midi à dix heures, à l'hôtel de ville.

M. Malcom Fraser a été déclaré élu maire par acclamation, en remplacement du Dr P. Picard.

Le Dr F. E. Gilbert a été élu conseiller pour le quartier Nord en remplacement de Malcolm Fraser, et Philippe Pouliot, pour le quartier Sud, en remplacement de David Desjardins, tous deux démissionnaires.

Les deux nouveaux conseillers ont aussi été élus par acclamation.

Cha Déry, conseiller, occupait le siège présidentiel, à l'élection.

L'ECHEVIN PROULX EST SATISFAIT

LE CONSEIL EST LIBRE D'ACCORDER LA GRACE DE GUERIN, DANS L'OPINION DU PRESIDENT DE LA POLICE.

M. l'échevin Proulx s'est présenté chez le maire, ce matin, pour obtenir la confirmation de la nouvelle, concernant la réinstallation du détective Guérin. Le maire a répondu qu'il n'était pas libre de parler, attendu qu'il s'était engagé à faire son rapport au conseil, seulement, libre aux membres de la commission spéciale de violer leur propre engagement.

Interrogé à sa sortie de chez le maire, M. Proulx s'est déclaré satisfait de la décision prise par la commission. ?

"La commission d'enquête a reconnu la juridiction de la commission de police, dit-il, et s'il lui plait de recommander au conseil de faire grâce à Guérin, je n'ai rien à dire. Je suis satisfait.

Ainsi que nous le disons ailleurs, la commission d'enquête dans l'affaire Guérin, a recommandé de réintégrer le détective dans ses fonctions.

Le détective Guérin a toujours donné satisfaction à ses chefs et il aurait été malheureux qu'à la veille de toucher la pension à laquelle il a droit, il fut renvoyé au corps de police.

Les échevins qui ont assisté à la séance d'hier sont, à part le maire Payette, MM. Larivière, Leclaire, Mercier, Gallery, McKenna et Ward.

M. L. T. Maréchal, C. R., qui a plaidé la cause du détective Guérin devant les deux commissions, reçoit de tous les côtés de chaleureuses félicitations.

Il a défendu son client avec toute l'habileté et tout le talent qui le caractérisent.

M. DESMARTEAU MALADE

Nous regrettons d'apprendre que M. W. B. Desmarteau, le "gouverneur" de l'Ile Sainte-Hélène, est gravement malade à la résidence de son gendre, rue Delorimier. M. Desmarteau a été frappé de paralysie, ces jours derniers, et vû son grand âge, sa famille entretient de graves appréhensions sur l'issue de cette maladie.



M. W. B. DESMARTEAU, gouverneur de l'Ile Sainte-Hélène.

D'UNE HAUTEUR DE 20 PIEDS

UN JEUNE HOMME GLISSE ET SE FRACTURE UNE JAMBE EN TOMBANT

Un jeune homme de 20 ans, nommé Napoléon Bigras, demeurant au No 2458 de la rue Saint-Hubert, s'est brisé la jambe gauche, ce midi, aux usines de l'Imperial Oil Co, à la Côte St-Paul.

Bigras était sur le parapet d'un réservoir, lorsque tout à coup, il perdit pied et tomba d'une hauteur d'environ 15 à 20 pieds.

Il est actuellement à l'hôpital Général où il fut transporté par la voiture d'ambulance de cette institution.

SENSATION A L'HOTEL DE VILLE

Un incident de vaudeville a jeté l'émoi dans les corridors du palais municipal, ce matin, lorsque sur l'ordre du maire Payette, une vieille femme irlandaise fut expulsée de force par deux constables. La femme voulait aller en prison, et elle vint demander au maire une carte d'admission. Sur le refus du maire, la femme dit qu'elle s'installait dans ses bureaux, tant qu'elle n'obtiendrait pas la faveur demandée. Sur ce M. Payette fit venir deux constables à qui il recommanda de conduire la mégère dehors, mais, sans violence. Il fut fait comme le maire l'avait ordonné, mais quel potin, chez Concordia!

La femme se mit à crier, à hurler et à pleurer. Ses gémissements, qui pouvaient être entendus des quais, ameutèrent tous les employés de l'hôtel-de-ville, et c'est à travers une cohue de curieux que la femme pendue aux bras de deux policiers, qui prenaient leur rôle au sérieux, fut conduite, ou plutôt traînée du cabinet du maire au poste central, deux étages au-dessous. La malheureuse fut prise d'une crise de nerfs, et elle crut sa dernière heure venue. Les traits convulsés, sa toilette en désordre et son chapeau de travers, la solliciteuse faisait piteuse mine.

On lui donna le temps de se remettre de ses émotions et elle fut définitivement mise à la porte.

Il appert que cette femme s'est déjà présentée chez le maire, l'hiver dernier, et que, là, elle avait énergiquement appuyé ses dires par un violent coup de canne, ce qui eut pour effet de mettre en pièces un magnifique encrier qui ornait la table du maire.

LA NAVIGATION

LE DEBLAIEMENT DES QUAIS. LES BATEAUX DE LA CIE R. & O. — LE PREMIER TRANSATLANTIQUE. ... ...

La plus grande activité règne sur le port. Dès ce matin deux dragueurs de la commission du havre ont commencé à enlever la glace des quais de la compagnie Richelieu et Ontario. Plusieurs équipes d'hommes sont au travail. Et on espère pouvoir débarrasser ces quais pour vendredi, afin de permettre à la compagnie Richelieu de commencer son service.

Le "Berthier" est parti de Sorel, ce matin, pour Montréal. On l'attend ici dans le courant de l'après-midi. Il est probable qu'il commencera son service vendredi prochain.

Bien que tout soit prêt pour la navigation, le canal Lachine ne pourra être ouvert avant le premier mai, à cause des réparations qu'on est à y faire.

Le "Lady Grey" a laissé notre port pour Sorel vers onze heures ce matin.

Le "Bonavista" a été signalé à l'Islet, ce matin ; il arrivera probablement dans notre port, demain après-midi.

Le "White Star" de la compagnie de navigation Saint-Laurent a laissé Sorel, hier matin, et s'est rendu à Beloeil, il est fort probable qu'il sera à Montréal demain pour commencer son service régulier vendredi.

Le "Préfontaine" est aussi attendu demain, pour faire son service de Montréal à Québec.

Le capitaine C. Langlois, commendera l'"Imperial", le capt. N. Salvail, le "Préfontaine" et le capitaine Louis Valois, le "White Star".

L'ART BYZANTIN

M. J. B. Lagacé donnera, ce soir, sa dernière conférence à l'Université Laval. M. Lagacé a pris pour sujet de son travail: "L'art byzantin."



Nos petits amis de la campagne encouragés par les prix spéciaux que la PATRIE leur a décernés exclusivement, font un beau travail, et leur zèle a déjà eu de beaux résultats; l'activité déployée par eux a eu pour effet de faire grossir sensiblement, pour certains centres ruraux, le tirage de la PATRIE. Nous connaissons nombre de concurrents qui déjà assurés du succès, se proposent de passer de belles et joyeuses vacances.

Qu'ils travaillent de plus en plus fermement, et ils verront leurs efforts récompensés.

Sommier pour Lit "Banner"

GUARANTEED ALASKA BEDDING

Signifie 20 ans d'un solide confort.

Exigez la Marque de Fabrique.

NAISSANCE

JALBERT — A la ville Saint-Louis, le 16 avril 1909, au No. 1822 Boulevard St-Laurent, l'épouse de M. J. W. Jalbert, avocat, une fille, baptisée Marie-Jeanne-Célina-Juliette.

Parrain et marraine, M. et Mme R. O. Grothé, oncle et tante de l'enfant.

DECES

CHARLAND. — A 508 St-André le 21 courant, à l'âge de 79 ans, R. Charland, collecteur à l'Hôtel-de-Ville.

Avis des funérailles plus tard. 47-1

CHOLETTE — A Boucherville, le 19 courant, à l'âge de 17 ans et 8 mois, Alphonse Cholette, fils de Pierre Cholette.

Le service funèbre aura lieu jeudi, le 22 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son grand-père, Alphonse Renaud, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 46-2

DANSEREAU — En cette ville le 20 courant, à midi, à l'âge de 52 ans, 11 mois et 17 jours, Hercule Albert Dansereau.

Le service funèbre aura lieu vendredi le 23 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No. 1417 rue Notre-Dame Est, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent-de-Paul, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 47-2

DE LA DURANTAYE — Au presbytère de Saint-Jérôme, le 29 avril 1909, à l'âge de 42 ans, Philomène de la Durantaye, sœur de M. le Curé.

Le service funèbre sera chanté en l'église paroissiale de Vaudreuil, vendredi, le 23 courant, à 10.45 heures a. m., la dépouille mortelle venant de Montréal par voie du Grand-Tronc.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 47-2

LANCTOT — A Ottawa, le 18 avril, à l'âge de 60 ans, Philéas Lanctôt, avocat. Le service aura lieu à l'église du Sacré-Cœur, Ottawa. Le service funèbre partira jeudi matin à 8.30 de la gare Windsor pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges. 47-1

PAQUETTE — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 55 ans, Ferdinand Paquette, agent spécial de la Montreal Brewing Company.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt No. 335 rue St-Denis, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 47-3

Dr Léon Archambault

DENTISTE

395 rue Rachel, — COIN — ST-DENIS

Téléphone Est 3848.

18-1-me-s-jno

EFFROYABLE INCENDIE

un épicier de Westmount a perdu son stock de sardines au Golf Club.

JARDINS ET PELOUSES

Ces charmes de l'été ne s'embellissent pas seuls. Avez-vous un BON jardinier ? Les plus compétents se placeront bientôt car ils suivent assidûment

Les Petites Annonces de "LA PATRIE."